



parlez-vous français?



Centre Georges Pompidou

Bibliothèque publique d'information

*Madame, Monsieur,
Voici notre photo de groupe.
Maintenant vous connaissez tout le monde.*



ULYSSE

GROUPE PARIBAS 

Groupe Paribas - Siège Social: 3, rue d'Antin - 75002 Paris - Téléphone: (1) 42.98.12.34 - Télex: 210041.

AVANT-PROPOS

Voici le numéro 5 du magazine de la langue française, conçu et réalisé en collaboration avec la bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou à l'occasion de l'exposition « Parlez-vous français ».

La France, lassée des jargons et autres charabias se découvre-t-elle enfin francophone en prenant conscience de la richesse, de la beauté et de la spécificité de sa langue, de sa fragilité aussi ?

Le premier Sommet des Chefs d'États et de gouvernements ayant en commun l'usage du français, bien qu'il soit passé étrangement inaperçu en France, a nourri une graine qui s'épanouit désormais à vue d'œil.

Après la création en 1984 du Haut Conseil de la Francophonie*, premier organe de réflexion, l'état français se dotait, en 1986, d'un Secrétariat d'État à la Francophonie**, organe d'action gouvernementale. Depuis, les journées de réflexion, colloques, semaine de la chanson française (francophone ?) et autres manifestations se multiplient.

Les abonnés français et internationaux et les partisans nombreux de ce magazine*** pourtant si jeune le confirment aussi, la langue française est bien le drapeau du non-alignement, non seulement politique, mais surtout, comme nous le montrons ici depuis un an, culturel et humain. Car la vivante diversité des francophones, français y compris, prend sa force dans l'harmonie de leur langue, longuement nourrie de multiples flux, domptée avec grâce et ténacité par la grande dame du Quai Conti, depuis 350 ans.

Ce numéro trace donc le portrait de notre langue dans son histoire et son développement mais veut aussi faire voir le mouvement à jamais inachevé du langage, l'effort fondamental de l'homme pour se comprendre et s'exprimer dans son identité et sa différence. Face à l'autre, la grammaire est une armure et les mots sont comme autant de plumes.

Comment le français s'est arraché de sa gangue latine pour essaimer en parlars multiples au Moyen-Age et atteindre enfin la perfection classique de Bossuet et Racine, tel est le thème de la première partie du numéro.

La seconde étant consacrée à une radiographie de notre langue dans son usage contemporain, souhaitant qu'elle soit aussi fine et implacable que le trait caressant du dessinateur Sempé – que nous remercions infiniment.

Elisabeth SCHNEITER

(*) Haut Conseil de la Francophonie, 72, rue de Varenne, 75007 Paris.

(**) Secrétariat d'État à la Francophonie, 32, rue de Babylone, 75007 Paris.

(***) Voir les noms des premiers membres du Comité d'Honneur de Qui-Vive International sur la page du sommaire.

LE SERVICE DE LA LANGUE

par Philippe de Saint Robert

Quand commence une langue, quand finit-elle ? Je souhaite vivement qu'il ne soit pas répondu, ici, à cette question : la vraie jeunesse est de n'avoir jamais d'âge et l'histoire ne se laisse pas impressionner par les historiens – ni, je l'espère, la langue par les linguistes. La fin des choses, c'est quand les spécialistes se croient enfin seuls propriétaires de leur discipline et séparent la culture de la vie.

Les Français, c'est connu, éprouvent pour leur langue une étrange passion, une passion stendhalienne où la cristallisation, le dépit, le meurtre ont leur part. Ils sont, devant l'histoire de leur langue, comme devant leur histoire elle-même : idolâtres et sceptiques, tiraillés entre la conviction innée de leur supériorité et le doute raisonnable que cette conviction leur inspire. Les débats actuels sur l'état et l'évolution de notre langue sont bien l'expression fidèle et prolongée de tous nos atavismes et il est difficile de se frayer un chemin entre la maniaquerie puriste des uns et la névrose laxiste des autres.

Devant l'expansion internationale d'une langue autre que la leur, les Français réagissent mal. Que leur langue soit beaucoup plus parlée dans le monde d'aujourd'hui qu'au temps où Rivarol faisait célébrer son universalité à Berlin, c'est un plaisir gâché par leur dépit. Ils en viennent à oublier ou à négliger le fait que la langue française, avec un nombre de locuteurs relativement restreint, en tout cas difficile à évaluer en dépit du triomphalisme de quelques néophytes, demeure la seconde grande langue de communication internationale.

Or l'histoire de notre langue, que nous découvrons ici, montre que dès le Moyen Âge, puis à la Renaissance en dépit d'une assez forte rivalité de l'italien, elle a constamment joué à côté du latin, puis en prolongement de lui, un rôle de communication internationale (dans les limites, bien sûr, du monde et des communications de l'époque). Ce rôle de la langue française dans le monde, cette vocation universelle qui resterait à définir, demeurent si vivaces, quoi qu'en aient quelques esprits conformistes ou chagrins, qu'une conférence internationale rassemblant plus de quarante

États a pu se tenir à Paris, en février 1986, par seule référence à l'usage qui est fait de la langue française dans le monde : ce n'est pas seulement l'émergence d'une idée nouvelle, la francophonie, c'est aussi un fait sans précédent.

Il semble que dans leurs rapports avec leur langue, les Français aient toujours intégré cette dimension d'universalité qui leur échappe et qui leur revient, qui aussi les confronte à leur propre identité et les force à sortir tant soit peu d'eux-mêmes. L'évolution de la langue a sans doute été marquée très tôt par ce phénomène qui fit, dès lors, du français ce qu'il est convenu d'appeler une grande langue de civilisation, c'est-à-dire une langue d'échange entre les hommes, les peuples, les idées. Cette vocation, ou cette fatalité, portait en elle-même des exigences normatives car dans une langue conduite à communiquer autre chose que des informations courantes, il faut plus particulièrement s'entendre sur le sens des mots, puisque ceux-ci deviennent, comme une monnaie fiduciaire, la clef des échanges.

C'est ainsi que les Français, il est vrai, n'ont jamais reculé, s'agissant de la vie de leur langue, devant un certain interventionnisme, au demeurant discret et pour autant qu'il se situe dans le droit fil de la politique qui a été menée depuis le XV^e et le XVI^e siècles par les humanistes de la Renaissance, puis leurs continuateurs de l'époque classique, politique reprise plus tard par la République naissante et soucieuse de se faire partout comprendre, politique dont Georges Pompidou sera, dans l'époque moderne, le dernier protagoniste. Cet homme de tradition, passionné de modernisme, voulait que la langue française vive, se renouvelle, crée les mots nouveaux dont elle avait besoin pour répondre aux exigences présentes de l'universalité, dont on ne saurait plus séparer les sciences et les techniques puisque leurs mots avec leurs implications complexes, envahissent le langage courant. A ces fins, Georges Pompidou fut à l'origine de tout ce qui existe aujourd'hui en matière d'institutions et de législations linguistiques, constituant un véritable *service de la langue*.

Ce service de la langue, jugé insuffisant par les uns, exagéré par d'autres, sera tôt ou tard reconnu par tous et imité ailleurs, s'il ne l'est déjà. Non que la langue française soit plus menacée qu'une autre ; c'est l'évolution de toutes les langues qui se ressent aujourd'hui du syndrome de la communication en un monde exagérément médiatisé, pour ne pas dire mécanisé, aux dépens de la pensée réflexive et spéculative. Or les mots sont aussi des idées, disait Jean Paulhan, et le sens des mots se perd lorsque le savoir et la culture divergent au point de séparer l'homme de ses idées, ensuite de le priver d'idées.

Je souhaite que cette exposition et les documents qui l'illustrent, qui la commentent dans sa diversité, nous aident à retrouver le génie de notre langue et l'amour qui lui est dû – car, Roland Barthe le disait, nous souffrons moins aujourd'hui d'une crise de la langue que d'une crise de l'amour de la langue. On ne peut lutter contre la mort en perdant le goût de s'exprimer par soi-même, et la seule imitation du langage des autres est le contraire de la jeunesse et de la vie de l'esprit. Le service de la langue n'est autre à mes yeux, et n'a pas été autre tout au long de ma mission, que ce qu'ici même en écrit Alain Rey : « La création et l'emprunt doivent coexister, produire mais sans excès : il ne s'agit pas de singer les procédés d'autres langues. C'est l'histoire de notre langue qui doit guider les dynamismes ».

Philippe de Saint Robert

Commissaire général
de la langue française



Dessin de Sempé.

Qui-Vive International
27, rue de la Procession
75015 Paris
Tél. : 45.66.91.40

Comité d'Honneur

Maurice Druon
Jean Duché
André Glucksman
Albert Memmi
André Miquel
P. J. Rémy
Alain Rey
Alfred Sauvy
Léopold Sédar Senghor
J. J. Sempé
Tchicaya U Tam'Si

Comité de rédaction

Jacques Cellard
René Depestre
Amin Maalouf
Olivier Germain Thomas
Jean Marcel Paquette
(Québec)
Pierre Lexert (Val d'Aoste)

Directeur de la rédaction

Philippe de Saint Robert

Rédactrice en chef

Élisabeth Schneider

Rédacteur

Chaix

Actualités francophones

Auguste Viatte
Président de « Culture française »
Josseline Bruchet

Langage

Loïc Depecker
Pierre Enckell
Nicole Gendry

Secrétaire de rédaction

Annie Compiano

Direction artistique

Margaret Jann

Maquette

Kimberly Reay
Catherine Buchard

**Photocomposition,
photogravure, impression**
Imprimerie Gagnault
Issoudun



Principaux associés de la SARL
Agence de la langue française
Jacques Herson
Gérant et directeur de la publication : Joël Broquet
Commission paritaire : 67429
ISSN 0297-2638
Publication trimestrielle

SOM MAI RE

E D I T O R I A L

4

LE SERVICE DE LA LANGUE
par Philippe de Saint Robert

O U V E R T U R E

8

par le Président
François Mitterrand

P A R L E Z - V O U S F R A N Ç A I S

10

K I O S Q U E

14

H I S T O I R E

19

*PARLER FRANÇAIS
AU MOYEN ÂGE*
par Jacques Chaurand

24

*LE LATIN AUX ORIGINES
DE LA LANGUE*
par J. Monfrin

28

LE COLINGUISME
par Renée Balibar

30

*L'EXPANSION DU FRANÇAIS
DU MOYEN ÂGE
À NOS JOURS*
par Louis-Jean Calvet

33

LA LANGUE CLASSIQUE
par J.-C. Chevalier

34

*ENTRETIEN AVEC
FRANÇOISE
CHANDERNAGOR*

L E S L A N G U E S R É G I O N A L E S

37

38

*LES LANGUES RÉGIONALES
AU MOYEN ÂGE
ET AUJOURD'HUI*
par Jean-Claude Bouvier

45
L'ENQUÊTE DE 1806
par M.-R. Simoni

**PRONONCIATION
DU FRANÇAIS**

48

51

**LA VOIX VERSATILE
GALERIE HISTORIQUE :**
*Jeanne-D'Arc
Jacques Cartier
Saint Louis, Henri IV
La Précieuse, Louis XIV
Voltaire, Mirabeau
Napoléon*

**LE FRANÇAIS
CONTEMPORAIN**

66

**LES APPORTS
DES LANGUES ÉTRANGÈRES**
par Josette Rey-Debove

68

NOMMER LES LIEUX
par G. Taverdet

70

NOMMER LES PERSONNES
par Jacques Cellard

72

**LE FRANÇAIS,
UN DYNAMISME AMBIGU**
par Alain Rey



74

LA LANGUE LITTÉRAIRE
par Gérald Antoine

76

**HYPER-MARCHÉ
HYPER-FRANÇAIS**
par Pierre Daninos

78

PARLEZ-VOUS JARGON ?
par Jean Duché

R E P È R E S

80

**UNE HISTOIRE
DU FRANÇAIS**

R E N C O N T R E S

84

LE C.I.L.F. ET Hubert Joly

86

LE L.A.D.L.
ET Maurice Gross

88

LE T.L.F. ET M. Quemada

L I V R E S

90

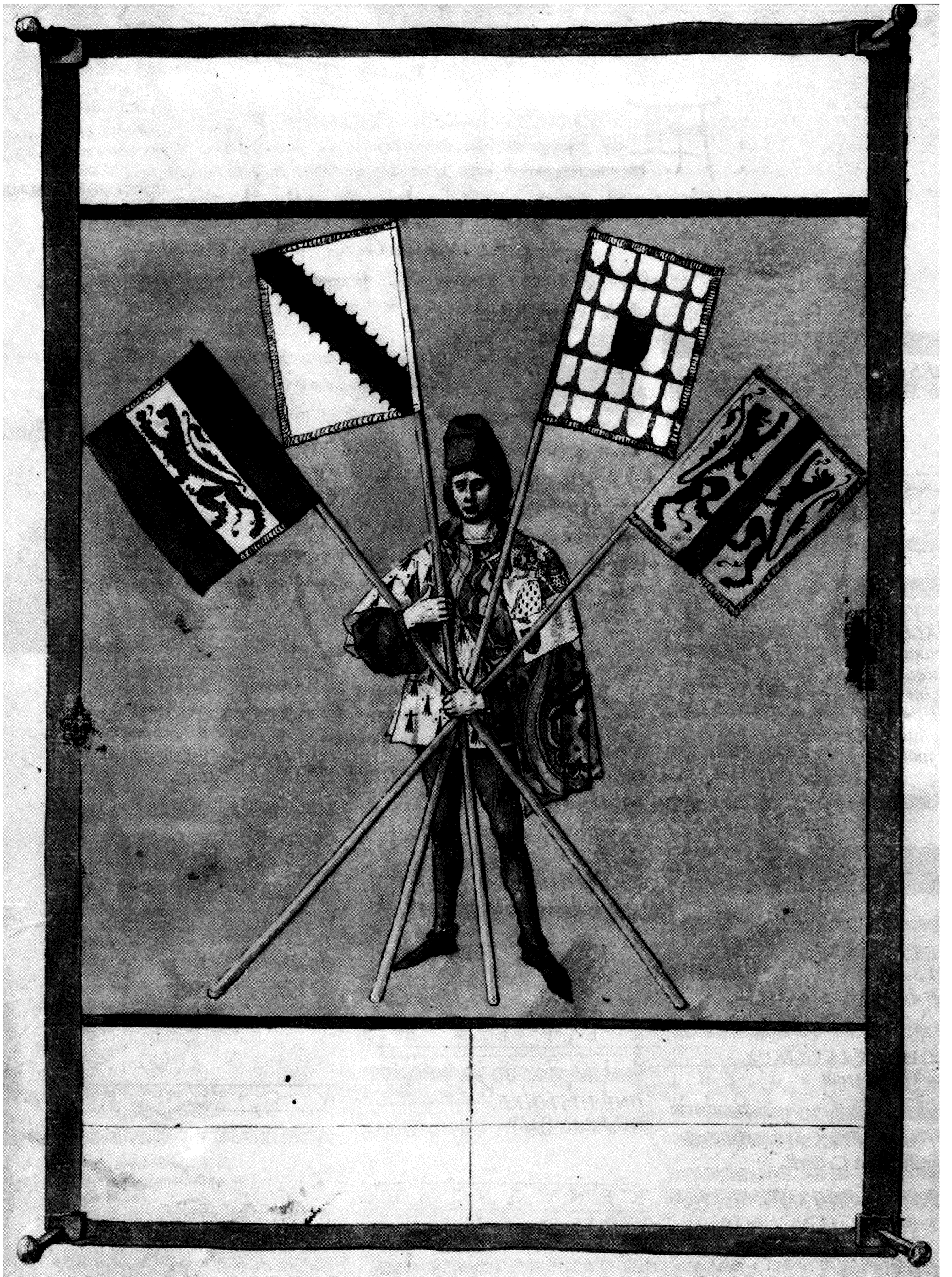
**PETITE BIBLIOGRAPHIE
INDISPENSABLE**

A C T U E L

94

A M U S E - P L U M E S

98



OUVERTURE

par François Mitterrand
Président de la République

Je tiens à saluer l'événement que constitue l'exposition organisée par la Bibliothèque du Centre Georges Pompidou sur la langue française et son devenir.

Cette manifestation contribuera à éclairer l'opinion publique sur l'importance que nous devons accorder à la langue française en un moment où le regain d'intérêt pour notre langue et pour la Francophonie dans le monde se vérifie chaque jour.

J'ai moi-même institué un Haut Conseil de la Francophonie en 1984, que j'ai tenu à présider et dont la vice-présidence est assurée par le Président Léopold Sédar Senghor ; trente personnalités éminentes du monde des lettres, des arts, des sciences, de la communication, venues du monde entier, composent ce Haut Conseil.

J'ai, également, en février 1986, accueilli à Paris, le Premier Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de quarante pays ayant en commun l'usage du français et nous avons, à cette occasion, défini tout un ensemble de mesures à prendre en commun afin d'assurer l'avenir de la langue française à l'échelle internationale et de relier étroitement le dialogue interculturel entre nos peuples à la nécessaire politique de solidarité en faveur du développement.

En cette période où le rythme rapide de vie et de communication tend à imposer un langage codé et trop souvent simplifié, il est bon de plaider pour la spécificité et la complexité du phénomène linguistique ; toutes les langues représentent, en effet, des systèmes fort riches tant du point de vue du lexique, du sens, de la phonétique, de la syntaxe, des références historiques et culturelles qui y sont encloses. Ceci n'est pas sans nous rappeler ce que les biologistes nous disent à la fois sur la complexité mais aussi sur la diversité du mystère humain.

A propos de la langue française, il est difficile d'ajouter, après tant d'autres, des éloges tant de

fois répétés sur sa rigueur, sa clarté, son élégance, ses nuances, la richesse de ses temps et de ses modes, la délicatesse de ses sonorités et de sa ponctuation, la logique de son ordonnancement. J'insisterai pour ma part, sur une discipline propre à toute une tradition intellectuelle française et que l'on ne devrait pas négliger présentement : celle de la précision sémantique ; trop de quiproquos, d'ambiguïtés, de confusions entretenues ou non, sont bien souvent véhiculés dans le langage politique et plus généralement dans tout ce qui se rapporte aux conceptions que l'on a du devenir des sociétés humaines.

L'exposition du Centre Pompidou veut souligner l'épaisseur historique du phénomène linguistique français, ceci n'est pas non plus sans quelque utilité dans un temps où l'homme a trop tendance à effacer la mémoire des choses, alors qu'à juste titre, il veut s'accomplir dans la modernité.

Vous allez mettre aussi l'accent sur les diversités de la langue française dans une créativité partagée par tant de peuples et mettre également en relief la multiplicité des accents à travers les siècles et les espaces. Juste vue des choses ! Il est précieux de souligner cette étroite alliance entre l'unité fondamentale d'une langue qui nous permet de faire le pont entre les générations et les continents et la richesse multiforme qui est l'attribut même de la vie.

Rien n'est plus urgent que d'armer de mieux en mieux notre langue, afin qu'elle puisse désigner avec justesse tous les objets et tous les concepts du monde moderne ; depuis les techniques les plus avancées jusqu'aux pratiques sociales les plus neuves et je suis confiant dans les travaux conjoints que mènent nos informaticiens et nos linguistes : c'est ainsi que la France et la Francophonie en général gagneront une bataille aux enjeux culturels et industriels immenses : la bataille des industries de la langue.

Au cours de la troisième session du Haut Conseil de la Francophonie, nous avons insisté sur l'importance de la mobilisation de l'opinion publique au service de la langue et à celui de la communauté francophone internationale bâtie sur le dialogue et la solidarité.

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ?

Une exposition sur le français à la bibliothèque du Centre Georges Pompidou

Dix ans après l'ouverture du Centre Georges Pompidou, la Bibliothèque publique d'information apparaît comme un carrefour culturel que fréquentent chaque jour 13 000 visiteurs français et étrangers. Lieu d'étude, elle est aussi un lieu d'échanges où le français joue un rôle majeur.

Témoin du rôle de la langue dans tous les domaines, elle propose à son public français, francophone et francophile, une exposition sur le français, son histoire et sa place comme outil de communication dans le monde contemporain.

Les grands thèmes de l'exposition

La langue apparaît comme une réalité actuelle constamment mouvante. Pour permettre de cerner les tendances de son devenir, l'exposition propose de remonter à ses racines et de parcourir son évolution et de faire le point de son état présent.

Origines et fondements de la langue

Pour découvrir comment s'est formé le français, le visiteur est invité à s'interroger sur les *mots* de son langage familier car la langue porte elle-même dans ses mots et ses tournures, la trace de ses origines et de son histoire. Elle est sa propre mémoire. L'exposition sensibilise donc au *patrimoine linguistique* pour faire découvrir les origines et les fondements du français.

Les noms de famille se sont fixés à partir des noms de métiers, des prénoms, des sobriquets ou de noms tirés de la nature ou

de localités. Les noms de lieux (hormis quelques noms très anciens) remontent à trois grandes périodes : celtiques, gallo-romaine ou franque. Des noms communs sont nés et se sont éteints tout au long de l'histoire. Toutes ces catégories de noms ont connu une évolution différente suivant les régions. Cette approche fait découvrir d'abord la part prépondérante du *latin* dans l'origine du français. Elle met également en relief le rapport entre le *terroir* – zone géographique – et la langue.

L'apparition de l'ancien français n'a pas été une rupture. Le latin a évolué différemment

suivant les régions, jusqu'à ce que chaque parler ainsi formé se différencie à la fois du latin et des parlers des autres régions. Cette mutation est accomplie au IX^e et XII^e siècles, le français est la langue de Paris et de la cour du roi. Il est géographiquement beaucoup moins important que les autres langues. Mais sa destinée est liée à l'expansion du pouvoir royal.

Des *apports* de mots nouveaux vont constamment lui venir d'autres langues. Depuis le Moyen-Age, l'arabe, l'italien, le persan, l'anglais, le turc, l'espagnol... ont fourni des mots qui ont été parfaitement assimilés en français. Ils sont bien plus nombreux et plus usuels qu'on le croit généralement.

A partir du XVI^e siècle, des intellectuels, savants ou écrivains recomposent des mots en se servant de radicaux du latin classique et du grec. La part du latin dans le français en est ainsi encore accrue.

Exposition réalisée par la Bibliothèque publique d'information Centre Georges Pompidou.

Commissaires : Luce-Marie Albigès, Viviane Cabannes avec la collaboration de Jacques Lemarignier.

Conseiller scientifique : Jacques Chaurand.

Architecture : Atelier de Midi.

Réalisation technique et sonore : Société Directives

Textes historiques dits par Michel Elias et Catherine de Seynes.

Avec le concours du CNRS, du Ministère de la Recherche (DIXIT), du Commissariat général de la langue française, du Ministère de la Culture (Mission du patrimoine ethnologique), du Ministère des affaires étrangères, du Secrétariat d'État à la Francophonie, de la Direction générale des Télécommunications, et la participation de l'Agence de Coopération Culturelle et technique, du Centre national des Archives audiovisuelles de la Publicité, des Dictionnaires Le Robert, de la Phonothèque nationale, de Radio-France Internationale.

Le français à travers l'histoire

Suivre le développement du français du XIII^e au XIX^e siècle nécessite de prendre en compte plusieurs mouvements qui se conjuguent pour son expansion.

L'extension géographique du français en France est le fait du pouvoir central – royal puis révolutionnaire et républicain – qui le considère, avec des optiques diverses, comme un instrument de cohésion nationale. La langue de Paris sert de référence constante au cours des siècles. Dans les régions, les langues et les dialectes sont nombreux et divers. L'avancée du français est à mesurer en fonction de l'usage de ces langues et du latin qui reste répandu pendant des siècles dans certains groupes (l'Église, l'Université...)

L'évolution de la langue française est sensible par la comparaison entre les modes

d'expression de chaque époque. Les textes montrent des différences de vocabulaire et de syntaxe. Les historiens de la langue et de la musicologie ont pu reconstituer la prononciation des époques anciennes en s'appuyant sur la prosodie puis sur les indications données par les grammairiens à partir du XVI^e siècle. Ainsi est-il possible par certains textes de restituer la langue parlée. En écoutant des états différents du français parlé au cours du temps, le visiteur pourra saisir rapidement les traits de son évolution.

De plus, à chaque moment de l'histoire, la langue est révélatrice des influences politiques, des mentalités, des aspirations, des mouvements sociaux et artistiques. Il est important de maintenir le lien entre un état de langue et ceux qui l'ont parlée. La langue des grands personnages de l'histoire et des écrivains est la mieux connue. On manque par contre d'éléments pour connaître l'expression des classes populaires jusqu'au XVIII^e siècle. A partir du XIX^e siècle, la littérature montre des exemples variés des parlers populaires en milieu rural et urbain.

La diffusion du français hors de France est un phénomène qui remonte au Moyen-Age et se développe au XVI^e siècle avec la découverte de l'Amérique et le grand commerce. L'Europe des Lumières parle français mais à cette époque même, le français, langue de l'élite internationale n'est parlée au plus que par 5 millions de personnes. La grande diffusion du français hors d'Europe remonte au XIX^e siècle.

Désormais, le **devenir du français actuel** se joue en grande partie hors de France en raison de l'évolution du monde contemporain et des conditions de communication.

La francophonie rassemble 120 millions de personnes s'exprimant en français et près de 200 millions qui peuvent le comprendre. Elle constitue la nouvelle donne dont l'importance pour l'avenir est liée au développement

démographique. L'exposition permet d'écouter sous forme sonore et audiovisuelle le français parlé hors de France.

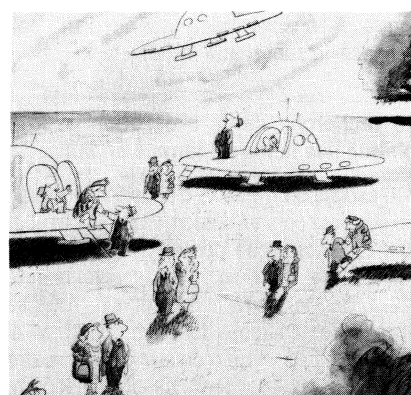
Loin d'être seulement littéraire, le français actuel présente une diversité infinie de domaines d'application, de niveaux de spécialisation, de registres d'expression et de styles. Constamment apparaissent des mots nouveaux, ce que permettent de mesurer dictionnaires et bases de données terminologiques. Le français scientifique et technique est le domaine qui connaît le plus grand nombre de créations mots.

L'expression courante de la langue témoigne de transformations courantes très sensibles dans les 50 dernières années dues aux modes de langage qui se succèdent.

La publicité, l'expression de « l'homme de la rue » à la télévision ou à la radio sont révélateurs d'une évolution. Le développement des nouveaux modes de communication favorise davantage l'expression parlée par rapport à l'expression écrite qui jouait davantage auparavant un rôle de norme.

Au visiteur d'évaluer les menaces et les dangers qui pèsent sur le français. L'omniprésence de l'anglais paraît le danger le plus pressant pour la quantité de mots non assimilés qu'il fait entrer dans le français scientifique ou quotidien. Autrefois lorsque les Français ne parlaient pas l'anglais, les termes qui en venaient étaient assimilés par le français qui les « francisait » naturellement. Ainsi, le « riding-coat » est devenu la redingote. Depuis que l'anglais est normalement prononcé et écrit, les termes anglais envahissent le français, sans être assimilés par l'expression en français.

Un autre danger sérieux vient des jargons pseudo-spécialisés qui jouent, en sciences humaines notamment, un rôle pernicieux. Fonctionnant en fait par hyperbole, comme de modernes préciosités, ils sont rejetés en bloc par les francophones étrangers et limitent, de fait, la communication.



La conception de l'exposition : susciter une dynamique de l'intérêt

Jusqu'ici le thème de la langue française a fait couler beaucoup d'encre mais suscité peu d'expositions. La langue du passé et du présent est une imbrication d'éléments divers et peu visuels. Comment servir ce magnifique sujet par une présentation originale et attractive ?

L'exposition utilise des *moyens* et des supports de présentation très divers : visuels, sonores, audiovisuels et interactifs. On y trouve des émissions de radios et de télévision, un enregistrement authentique de Sarah Bernhardt réalisé en 1903, une iconographie ancienne des textes historiques... Elle intègre les supports documentaires modernes : banques de données, micro-informatique, didacticiel. De plus, l'exposition a suscité la création de documents originaux : des cartes historiques et linguistiques ont été spécialement élaborées pour illustrer les origines de la langue ; le français contemporain comporte plusieurs productions originales : vidéos, diaporama, montages sonores de commentaires de radio, jeux informatiques.

Parmi ces réalisations, deux procédés d'information spécialement mis au point pour l'exposition sont tout à fait originaux.

La recherche de la répartition géographique des noms de famille en France

L'exposition met à la disposition du public un système original d'information sur la répartition géographique des noms de famille en France. Le système interrogeable directement par le visiteur permet de visualiser immédiatement sous forme d'une carte de France, la fréquence d'occurrence d'un patronyme quelconque dans les divers départements.

L'origine des informations utilisées provient d'une analyse exhaustive de l'annuaire téléphonique informatisé, contenant l'ensemble des quelques 18 millions d'abonnés au téléphone, ce qui, compte tenu de l'état actuel d'équipement des foyers français peut être jugé représentatif de la répartition des noms patronymiques sur le territoire national. Ces instruments élaborés pour permettre de montrer le rôle du terroir dans l'origine des noms de famille pourra servir à la recherche en onomastique.

La galerie sonore des personnages historiques

Pour personnifier l'expression du français depuis le Moyen-Âge et permettre au visiteur de saisir immédiatement les différences entre les époques, l'exposition a pris un parti audacieux : créer une galerie de personnages historiques représentatifs de la langue de leur époque et reconstituer pour chacun la prononciation de textes authentiques. Quatorze personnages représentés par des moulages de sculptures du Louvre, de Saint-Louis à Victor-Hugo, donnent à entendre les modes d'expression en français du XIII^e au XIX^e siècle.

Techniquement, le simple passage du visiteur devant un buste déclenche la mise en marche d'une bande de deux à trois minutes portant le texte sonore. Aucun intermédiaire n'intervient donc entre le visiteur et les personnages à entendre.

La mise en espace

La conception architecturale de l'exposition dans sa présentation au Centre Georges Pompidou est axée sur deux espaces : une galerie muséale pour l'histoire de la langue et une salle de spectacle pour le français contemporain où le visiteur se place, au centre, pour pouvoir suivre les différents programmes.

*
* *

L'exposition « Parles-vous français ? » est sous plusieurs aspects un pari. Les risques et les difficultés encourus sont à la mesure de l'enjeu et veulent répondre au mot de Roland Barthes : notre époque connaît non une crise de la langue mais une crise de l'amour de la langue.

Cette exposition aura rempli son rôle si elle peut susciter un intérêt plus spontané des visiteurs pour les racines du français, son expression actuelle et son devenir.

La langue est la base de la communication. La spécialisation grandissante de notre époque et les pratiques sociales produisent des univers linguistiques plus ou moins clos. S'intéresser aux formes d'expressions d'autres domaines ou d'autres groupes sociaux culturels aide à faire prendre conscience d'une nécessité, celle de sauvegarder entre les univers linguistiques une expression commune et claire nécessaire à la communication actuelle ■

Luce-Marie Albigès
Conservateur à la BPI
Centre G. Pompidou





Le Monde

Le seul journal
indispensable en français

F R A N C E

ANGOULEME : LES QUATORZIÈMES BULLES

La ville d'Angoulême accueillera les 30, 31 janvier et 1^{er} février les manifestations du quatorzième Salon international de la Bande dessinée. 200 000 visiteurs sont attendus, qui parcourront les stands de quelque cent quarante exposants, et pourront rencontrer près de deux cents dessinateurs de toutes nationalités. Le thème principal du salon 1987, intitulé « *Bulle en tête* », permettra de mettre en valeur le scénario, souvent laissé pour compte dans la genèse d'une bande dessinée. Jacques Lob, impérissable géniteur de Superdupont et lauréat du Grand Prix de la ville d'Angoulême 1986, présidera cette année le jury chargé de remettre le grand prix 1987, ainsi que les neuf « Alfred », qui sont à la grande famille de la bédé ce que les « César » sont devenus à celle du cinéma français : d'incontournables et sacramentels fétiches...
Renseignements : Martine Jobard, Infoplan, 2, rue de la Baume, Paris VIII^e. Tél. : 45.61.03.00.

EXPOLANGUES DÉMÉNAGE

Le cinquième salon Expolangues « *des langues, des cultures et de la communication internationale* » se tiendra cette année à la Porte de Versailles et non, comme les années précédentes, au Grand Palais de Paris. Prévu

du 27 au 31 mars 1987, il sera essentiellement centré sur les questions de la formation aux langues étrangères et de la traduction. L'an passé, l'exposition avait enregistré plus de 40 000 entrées, pour le plus grand bonheur des quelque trois cent cinquante exposants, et pouvait s'enorgueillir de la visite de personnalités éminentes (Léopold Sedar Senghor, Michel Jobert, Jean-Pierre Chevènement, etc.). Expolangues a pour double vocation de promouvoir les langues et cultures du monde, et de présenter les produits et services relatifs à l'enseignement, la communication et l'information multilingues.

Renseignements : Commissariat Expolangues, 7, rue Copernic, Paris XVI^e. Tél. : 45.05.14.37, poste 251.

LE SEPTIÈME SALON

Le septième Salon du Livre se tiendra, comme pour ses précédentes éditions, dans le cadre du Grand Palais des Champs-Élysées à Paris. En attendant de plus amples informations quant à ses thèmes essentiels et à la participation attendue, sachez qu'il se déroulera dans la semaine du 19 au 25 mars 1987. Comme disait Pivot : « *Le Salon du Livre vous dispense d'aller au Salon de l'auto, au Salon du prêt-à-porter, au Salon du tourisme, au Salon du bricolage, au Salon de l'agriculture, au Salon du mobilier et de la décoration, au Salon de la photographie, au Salon du surna-*

turel, aux Florales, au Festival de Cannes, au marché aux Puces, etc. Parce que tout est dans les livres, le Salon du Livre contient tous les autres Salons ». (Éditorial au catalogue du Salon 1985).

PLANCHONS FRANÇAIS

A l'attention des étrangers de toutes nationalités désireux de valoriser leur connaissance de la langue française dans l'environnement économique et commercial, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris organise des sessions d'examen de « français des affaires » de deux niveaux. Les épreuves écrites se dérouleront les 14 et 15 janvier ; les candidats admissibles se présenteront aux épreuves orales les 29 et 30 janvier. La session d'été aura lieu les 4 et 5 juin 1987 (écrit) et les 24 et 25 (oral).

Renseignements et inscriptions : Service des examens de français pour étrangers, 2, rue de Viarmes, Paris-I^{er}. Tél. : 45.08.37.33/34/35.

LE PEN CLUB À LUGANO

Le Pen club international tiendra son cinquantième congrès du 10 au 17 mai prochain, à Lugano, en Suisse. « *Écrivains et littératures des frontières* » est le thème autour duquel les débats s'articuleront. *Pour tous renseignements : Pen Club, 6, rue François Miron, Paris-IV^e.*

LA SCIENCE MONDIALE EN QUATRE LANGUES

A partir du 1^{er} janvier, quelque deux cent dix mille traductions en quatre langues (anglais, français, espagnol, allemand) d'articles scientifiques et techniques sont accessibles en ligne sur n'importe quel terminal informatique, grâce à la fusion du « *World Transindex* » publié aux Pays-Bas et du « *Translation Register Index* » américain. Le centre de documentation scientifique et technique du CNRS est coproducteur de la banque de données correspondante baptisée « *World Translation Index* ».

Pour tout renseignement : M^{me} Françoise Soullier, CDST du CNRS, 26, rue Boyer, 75791 Paris Cedex 20. Tél. : 43.58.35.39, poste 366.

GARGANTUA DEVANCE MICKEY

Bien avant un parc de Disneyland qui fait couler plus d'encre depuis un an que n'en contiennent les albums de Mickey, c'est une aire d'attraction cent pour cent française qui ouvrira en mai prochain les portes de ses quatre-vingt-dix hectares, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). « *Mirapolis* », la ville des merveilles, offrira dès sa mise en fonctionnement trente-six attractions aux quelque deux millions et demi de visiteurs qu'elle attend pour sa première année de service. La plus exactement formidable de toutes sera sans nul doute l'énorme statue de Gar-

gantua qui domine déjà l'énorme chantier de Cergy du haut de ses trente-cinq mètres : la plus grande statue creuse du monde. Volontairement démarqué des projets analogues, tous rattachés au monde de la bande dessinée (Astérixland, Disneyland, les schtroumpfs lorrains, etc.), Mirapolis illustrera avec éclat les mythes et légendes « de chez nous », de Gargantua à Brocéliande, en passant par la fabuleuse cité d'Ys. Trains, bateaux pirates, rapides, labyrinthes, dragons, robots et manèges, assureront l'enchantement.

LE CANADA À HONFLEUR...

C'est à Honfleur, dans le Calvados, que se tiendra, entre le 14 et le 18 mai prochain le trente-septième Congrès international France-Canada, organisé par l'Association Samuel de Champlain (pionnier de la Nouvelle-France au XVII^e siècle). Cette rencontre sera l'occasion pour la ville fleurie de vivre du 11 au 17 mai une semaine canadienne jalonnée d'animations culturelles et artistiques.

Renseignements : France-Canada, Hôtel-de-Ville, B.P. 137, 14602 Honfleur Cedex. Tél. : 31.89.16.47.

LES RÉGIONS ET L'EXPORTATION

Sous l'égide du Ministère des

Affaires étrangères, désireux d'assurer une promotion concertée des régions françaises hors de France, une série de manifestations a été organisée et se prolongera jusqu'en juin prochain. A partir du principe « A chaque région son pays », les services régionaux, utilisant toutes les voies disponibles, ont entrepris de présenter les atouts de leur « juridiction » aux quatre coins du monde, sous la coordination diligente du ministère. Ainsi la Bretagne s'est « montrée » aux Autrichiens de la fin 1985 à l'été dernier, par le biais d'expositions, de stages et conférences consacrées à la gastronomie, à l'économie, le tourisme, le folklore, etc. La Bourgogne quant à elle, a opté pour les Pays-Bas, la Lorraine pour l'Italie, l'Auvergne pour la Suède, les Pays-de-la-Loire pour les États-Unis d'Amérique, etc. Par ailleurs, afin de promouvoir la langue française auprès des jeunes des pays d'accueil, tous d'Europe occidentale ou d'Amérique du Nord, un concours est organisé, qui demandera aux concurrents de réaliser une création, un « voyage dans l'imaginaire » présentant la région choisie. Des personnalités réunissant les représentants de l'ensemble des partenaires remettront des prix à tous les participants lors d'une rencontre internationale, rassemblant l'ensemble des groupes concernés. *Pour tous renseignements, s'adresser à la direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des Affaires étrangères, 21, rue La Pérouse, Paris-VIII^e.*

7^e CONGRÈS SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION

Organisé par l'Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés et l'Association nationale de la recherche technique, le Congrès IDT 87 qui se déroulera du 12 au 14 mai prochain à Strasbourg sera consacré à « L'espace européen de l'information ». Il réunira au Palais des congrès de la ville les meilleurs spécialistes internationaux de l'information et de la documentation, et se tiendra en trois langues : français, anglais et allemand, avec traduction simultanée assurée pendant tout le congrès.

Renseignements : c/o ADBS-Alsace, 14, rue Adolphe Seyboth, 67000 Strasbourg. Tél. : 88.75.54.93.

Q U É B E C

LE SOMMET À QUÉBEC

Le deuxième sommet francophone se déroulera à Québec les 2, 3 et 4 septembre prochains. Les deux gouvernements, le fédéral d'Ottawa et le provincial de Québec, seront conjointement chargés de son organisation. La capitale québécoise avait été retenue comme siège de cette seconde conférence lors du premier sommet, en février dernier à Paris, où s'étaient réunis une quarantaine

de chefs d'États et de gouvernements francophones.

PRESSE FRANCOPHONE : CINQ DE PERDUS, UN DE RETROUVÉ

Au cours des vingt-cinq dernières années, le Québec a vu mourir cinq de ses quotidiens francophones : « *Le Nouveau Journal* », « *Métro-express* », « *Le Jour* », « *Montréal matin* » et « *Montréal star* ». L'un des derniers survivants, le toujours vaillant « *Devoir* », sera sans doute, début février, indirectement à l'origine d'un nouveau journal : « *Idées* », de format tabloïd, devrait en effet voir le jour à cette période. Élaboré par quatre cadres démissionnaires du « *Devoir* », cette nouvelle publication s'appuie sur l'aide financière du quotidien anglophone montréalais « *The Gazette* ». Philanthropie ou machiavélisme ?...

KEROUACKIENS DE TOUS PAYS...

Pour la première fois dans le monde francophone, des manifestations d'envergure vont être consacrées à la vie et à l'œuvre de Jack Kérouac (1922-1969). Écrivain américain né à Lowell (Massachusetts), Kérouac laisse une œuvre considérable (« *Sur la route* », « *Les anges vagabonds* »), dont la dimension canadienne-française et franco-américaine se trouvera au centre des débats. Cette rencontre internationale, organisée par le Secrétariat permanent des peuples francophones, se déroulera

à Québec les 1^{er}, 2, 3 et 4 octobre 1987.

Renseignements : Eric Waddell ou Francine Adam, Secrétariat permanent des peuples francophones, 129, côte de la Montagne, Québec (Québec) G1K 4E6. Tél. : (418) 692-5177.

R. F. A.

LA TERMINOLOGIE À TRÈVES

Le Centre international d'information sur la Terminologie INFO-TERM organise, en collaboration avec l'Association pour la terminologie et le transfert des connaissances et l'Université de Trèves, un Congrès international « Terminologie et génie de la connaissance ». Cette réunion se déroulera dans la ville de Trèves (Allemagne fédérale) du 29 septembre au 1^{er} octobre prochain, sous le patronage de l'UNESCO. Parallèlement, sera organisée une exposition d'institutions, projets et systèmes dans les domaines du traitement du langage naturel, des interfaces intelligentes homme-machine, du traitement des connaissances, de la gestion d'informations et de connaissances, et des banques de données terminologiques.

Renseignements : INFOTERM, Österreichisches Normungsinstitut (ON) Postfach 130, A-1021 Vienna, Austria.

B E L G I Q U E

FOIRE BELGE

Une foire internationale du Livre se déroulera au Centre international Rogier de Bruxelles du 7 au 15 mars 1987.

Pour tous renseignements, écrire à M^{me} Dominique Hauwaerts, Foire internationale du Livre, 111, avenue du Parc, 1060 Bruxelles. Tél. : 02.538.21.67.

S U I S S E

FOIRE GENEVOISE

Le premier Salon international du Livre et de la Presse se déroulera du 13 au 17 mai prochain, à Genève, dans le nouveau Palais des Expositions et des Congrès. Organisé à l'initiative des professionnels de l'édition suisse romande, sous la présidence de Pierre-Marcel Favre, le Salon présentera une vaste exposition de produits de la presse et de l'édition, et offrira au plus large public la possibilité d'en connaître et d'en acheter les produits. Afin de favoriser le succès de la manifestation, les organisateurs ont prévu un programme de lancement à l'échelle des pays francophones ; outre des remises de prix littéraires, des signatures d'écrivains, des rencontres de professionnels, diverses animations et « journées spéciales » sont inscrites au programme.

Renseignements : Secrétariat du Salon international de la Presse et du Livre, 29, rue du Bourg, CH 1002 Lausanne. Tél. : 021/22.10.88.

É T A T S - U N I S

INGÉNIEUX MONSIEUR MAMAN

Deux producteurs français, Charles Maman et Henri Sera, ont décidé de conquérir les écrans d'Outre-Atlantique avec un « French Ciné-club ». Deux fois par semaine, à une heure de grande écoute, la chaîne câblée Tempo TV, qui couvre treize millions de foyers, diffuse des classiques de Prévert, Pagnol, Carné, Renoir, etc. en version originale sous-titrée. Les deux compères avaient déjà séduit l'oncle Sam avec leur précédente série, « French cooking », où ils présentaient leurs plats préférés. Cette émission était « parrainée » par Bongrain et Cointreau. Pour le Ciné-club, opération beaucoup plus onéreuse, c'est à nouveau au sponsorat que comptent faire appel les deux hommes, persuadés qu'il s'agit là d'une occasion unique de faire connaître la culture et la production françaises aux Américains. Par ailleurs, « l'opération sera très rentable pour une entreprise française désireuse de mettre un pied ou de se développer outre-Atlantique ». A bon entendeur...

B R É S I L

LE FRANÇAIS AU BRÉSIL

Les professeurs de français du Brésil tiendront du 18 au 24 février leur prochain Congrès national à Porto Alegre, sur le thème « Le français et les Amériques ». Les congressistes débattront de l'importance de notre langue pour les peuples d'Amérique, dans une double approche culturelle et communicative du phénomène qu'elle y représente.

Renseignements : FIPF, 1, avenue Léon Journault, 92310 Sèvres. Tél. : 45.34.75.27.

A R G E N T I N E

LE FRANÇAIS DANS LA PAMPA

Les professeurs de français en Amérique latine se réuniront à Buenos-Aires entre le 26 février et le 6 mars, dans le cadre des rencontres SEDIFRALE VI. Carrefour international, lieu de rencontre, ce congrès sera l'occasion d'un échange d'appréciations portées sur les actions entreprises par leurs partenaires francophones.

Renseignements : M^{me} Maria de las Nieves Terez Lemos, SEDI-FRALE, Lavalle 1290 Piso of 1108, 1048 Buenos, Argentine.

C A R N E T

Madame Geneviève Sérieyx-Prom, présidente de l'Union culturelle et technique a remis le 7 novembre dernier le prix Jean-Mermoz à Monsieur Jean-Gérard Fleury. Ce prix félicite et encourage la personnalité française non officielle, résidant à l'étranger et ayant le mieux œuvré en faveur des valeurs culturelles de la France. M. Fleury habite Rio de Janeiro ; écrivain, il est l'auteur de « *Chemins du ciel* » (Nouvelles éditions latines), « *La ligne* » (C.N.R.F.), « *Sud-Amérique* » (Éditions de la Maison de France, New York), « *Trente ans après* » (Publications Air-France), et « *L'Atlantique sud de l'Aérospatiale à Concorde* » (Denoël). Pionnier de l'aviation, il fut le co-équipier et ami de Jean Mermoz, dont l'année 1986 marque le cinquantenaire de la disparition. La remise du prix Mermoz a eu lieu, comme chaque année, dans les salons du Sénat, sous la présidence effective de Monsieur Alain Poher.

Philippe de Villiers, secrétaire d'État à la Culture et à la Communication, et le SPONCOM, premier salon international du « sponsoring » et de la Communication qui s'est tenu du 12 au 15 novembre à Cannes, ont le plaisir de vous annoncer l'apparition du néologisme « Sponsorat », né lors du salon et prôné par le ministre afin

de mettre un terme à de vaines querelles de définitions, en ratifiant une fois pour toutes la disparition du mécénat au profit d'une démarche publicitaire.

Gilbert Baechtold, écrivain lausannais et avocat d'affaires, et Bertil Galland, ont reçu le 17 novembre dernier le prix Alpes-Jura de l'Association des écrivains de langue française. La cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel de Massa, à Paris.

Claude Aveline, homme de lettres et de communication s'est vu attribuer le Prix de la Société européenne de culture, qui tenait cette année son assemblée générale à Belgrade, en Yougoslavie. M. Maurice Schumann, de l'Académie française, s'était associé à cet hommage.

Le Grand Prix littéraire de Monaco pour 1986 a été attribué en octobre dernier à Dominique Fernandez pour l'ensemble de son œuvre, presque entièrement publiée chez Grasset, à l'instar de son dernier roman « L'Amour ».

Le premier Grand Prix de la Francophonie de l'Académie française a été attribué pour la

première fois au poète libanais d'expression française **Georges Schéhadé**. Une donation du gouvernement canadien, d'un montant de 400 000 dollars, est à l'origine de cette nouvelle distinction ; le fonds destiné à en produire les revenus vient par ailleurs d'être doté par le ministre de l'Économie, d'un million de francs supplémentaires. D'autre part, l'Académie a décerné une grande médaille de la Francophonie aux professeurs Jean-Paul Cachera et Martial Bourassa, pour leur ouvrage sur la maladie coronaire (Gallimard), « exemple de la collaboration franco-canadienne ».

Le huitième prix France-Acadie a été attribué, pour la section Sciences humaines à Ronald Labelle pour « *Au Village-du-Bois, mémoires d'une communauté acadienne* » et, pour la section littéraire, à Joseph et Roland Le Huenen, pour « *Contes, récits et légendes des îles Saint-Pierre-et-Miquelon* » ; deux ouvrages publiés à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Le jury du Prix européen de l'ADELF 1986 réuni à Paris le 24 juin dernier a couronné Agata Kristof pour « *Le grand cahier* » (Le Seuil), devant Milena Nokovitch pour « *Et la nuit ottomane tomba sur Kossovo* » (La Table ronde), Petr Karl, « *Les burlesques ou parade des somnambules* » (Stock) et Eros Vicari

pour « *L'histoire de la littérature en Alsace* » (La Nuée bleue). Créé en 1981, ce prix est destiné à récompenser les auteurs européens de langue maternelle étrangère écrivant directement en français.

L'association « Rencontres francophones », destinée à illustrer les différentes cultures de langue française et à en favoriser la rencontre, a tenu son assemblée générale le 25 novembre en l'hôtel de ville de Marcq-en-Barœul (Nord). Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'association, 127, rue du Flocon, 59200 Tourcoing. Tél. : 20.26.84.94.

Jean Tardieu a été le premier lauréat du Prix de la langue de France, décerné le 9 novembre dernier à l'occasion de la cinquième Foire du Livre à Brive. En tout, vingt-trois titres de Tardieu sont disponibles en librairie, presque tous aux éditions Gallimard. « *Margeries 1910-1985* », dernier en date, contient un ensemble d'inédits en vers ou en prose, composés en marge de ses livres.

Philippe Jones a reçu le Grand Prix de Poésie 1986 de l'Académie française. C'est la première fois que ce prix est attribué à un écrivain belge, résidant et publiant en Belgique.



Bien chier
 filz por
 ce que
 ie desir
 re de tout
 mon cuer que tu soies
 bien enseigneur en tou
 tes choses. Je ai en pense
 que ie te face aucuns e
 seignemens par esprit

selonc ce que pere doit
 faire a son enfant. et ie
 avi que tu les orras en
 tenuement et recedras
 soigneusement et volen
 tiers

En chier filz. Je te en
 seigne premier
 ment que tu ammes
 dieu de tout ton cuer et de

PARLER FRANÇAIS AU MOYEN ÂGE

(XII^e et XIII^e siècles)

par Jacques Chaurand*

À la fin du XIII^e siècle, un trouvère brabançon, Adenet le Roi, consacre la Laisse cinquième de son poème *Berthe aus grans piés* au rappel d'une coutume qui aurait été à l'honneur à l'époque de Charles Martel *el trois pays*, c'est-à-dire en Allemagne (éd. A. Henry, v. 149 et ss.). Tous les grands seigneurs s'entouraient alors, nous dit-on, de Français chargés d'apprendre leur langue à leurs enfants. La famille royale de Hongrie aurait parlé aussi très bien le français : le poète précise même que c'est le français « de Paris » (id. v. 154). La coutume rapportée est de l'ordre du mythe, comme les rôles attribués aux personnages qui n'ont d'historique que le nom, mais elle témoigne de l'immense prestige acquis par la langue à l'époque où Adenet écrit son œuvre : se mettre au français de Paris, c'est avoir part à ce prestige et donc accroître sa propre valeur.

Les XII^e et XIII^e siècles connaissent un remarquable essor des « langues vulgaires » qui n'avaient jamais obtenu jusque-là autant de considération, et le français a particulièrement bénéficié de ce mouvement. Pour l'élite des clercs et des moines – l'ordre de « ceux qui prient » selon le traditionnel schéma tripartite –, la pointe de la pensée et l'expression la plus authentique sont latines. La langue vulgaire ne transmet que des informations de

second plan, celles qui ont trait au corps plutôt qu'à l'âme, à la vie matérielle et non aux élévations de l'esprit. Elle est liée à ce qui passe, aux générations, aux modes ; elle est marquée par la variété selon les régions, les milieux, les cultures. Le latin a pour lui le visage de la stabilité et des modèles esthétiques qui ont triomphé de la fragilité du temps. **« Parle toujours latin, écrit saint Anselme à son neveu, qui étudie la « grammaire », à moins que la nécessité ne t'oblige d'agir autrement »** (*Lettres spirituelles choisies*, Abbaye de Maredsous, 1926, IV 114). La même consigne était encore donnée aux jeunes clercs du XV^e siècle. Une rupture avec le langage de tous les jours est décisive et nécessaire ; elle contribue à libérer la pensée. Mais les langues vulgaires ne cessent de s'enrichir au contact de ce trésor, et l'ignorance même des laïcs, si on veut qu'ils ne soient pas emportés par toutes sortes de courants contradictoires, rend nécessaire une médiation. Les clercs ne pourront pas toujours mépriser le véhicule obligé d'une culture largement répandue.

Les chevaliers se présentent sous un tout autre aspect que les clercs bilingues dont ils se distinguent en particulier par leur formation. Une grande partie de leur temps est consacrée au combat et leur vie leur dicte un

autre usage du langage. Ils ne sont pas gens de l'écrit, et ce sont les clercs qui nous les font connaître, mais ils manient beaucoup la parole, et la parole en langue vulgaire : le défi et l'injure, le conseil, la prière dans le grand péril, la déploration funèbre, que de circonstances ont favorisé la formation d'une phraséologie appropriée ! Cette parole, qui n'était d'abord que mentionnée ou traduite çà et là dans des œuvres latines, est de plus en plus jugée digne d'être fixée dans la langue même où elle a été prononcée. Les personnages de chevaliers apparaissent nombreux dans les chansons de Geste. Ce ne sont pas les traductions dues à l'ignorance des laïcs qui ont forcé la porte ouvrant sur la consécration par l'écriture, mais un goût inconnu jusqu'alors, qui fait désirer pour cette parole chaude et vivante, une victoire sur le temps. Aux traditions orales fidèlement retransmises s'ajoutent les manuscrits désormais copiés et recopiés, où s'inscrivent les schémas qui charpentent les discours. L'héroïque intrépidité de Roland ne vaut-elle pas la peine d'être connue de tous, par exemple quand, à Olivier qui lui conseille de sonner du cor, il a cette réplique :

« Ce serait faire comme un fou. Sur l'heure je frapperai de Durandal de grands coups. Sa lame saignera jusqu'à

l'or de la garde. Les félons païens sont venus aux ports pour leur malheur. Je vous le jure, tous sont marqués pour la mort ». (Laisse 83, trad. Bédier).

Après ceux qui prient, après ceux qui combattent, viennent ceux qui travaillent, mais le regroupement est encore plus vague et plus insatisfaisant que dans les cas précédents. Eux aussi sont des *illitterati*, mais qui ne bénéficient pas du même préjugé favorable que les chevaliers. Leur entrée en scène n'est pas globalement acquise. Les bourgeois, gens des villes, ont droit de partager les qualités reconnues aux nobles qu'ils protègent ou avec lesquels ils sont en bons termes ; leur révolte est généralement peu appréciée mais leur émancipation se poursuit. Écoutons, d'après une œuvre d'environ 1200, les plaintes des bourgeois à la mort d'un comte qui les a si bien traités qu'ils sont tous devenus très riches :

« Hélas ! Malheureux que nous sommes ! Que pourrons-nous faire désormais ? Hélas ! Comte noble et généreux, comme vous allez aujourd'hui nous laisser dés-empareés ! » (d'après J. Renart, l'Escoufle, éd. Sweetser, v. 188-191).

Les paysans comme les chevaliers...

Les paysans qui représentent l'énorme majorité de la population n'ont pas, comme les chevaliers, de porte-parole. Dans beaucoup de romans, les nobles personnages qui occupent le premier plan, les rencontrent, échangent quelques mots avec eux, puis leurs interlocuteurs disparaissent. Ils ne sont pas de ceux dont la destinée est suivie avec intérêt et émotion. Bien touchant est le jeune valet de ferme qui confie ses déboires à Aucassin, le fils du Comte, à la recherche de

son amie Nicolette : il a perdu le meilleur de ses bœufs, mais il est encore plus attristé par le dénuement de sa mère que par la perte qu'il a faite. Aucassin est sensible à sa plainte. Le valet reçoit de quoi racheter son bœuf et il pourra sécher ses larmes. Que lui faut-il de plus ? Nous n'entendrons plus parler de lui, mais nous ne quittons pas Aucassin jusqu'à ce qu'il retrouve Nicolette. (*Aucassin et Nicolette*, éd. Roques, XXIV, p. 26).

Sans doute un public mêlé a-t-il frémi d'admiration à l'audition des exploits des héros, mais sans se reconnaître dans ces êtres d'exception. Pour les paysans, les fabliaux eux-mêmes, plus aristocratiques qu'il n'y paraît, sont plutôt caricaturaux que représentatifs. Le vilain fait rire, comme le chevalier émeut par sa vaillance ou ses épreuves. Le langage dont nous sommes sûrs qu'il est entendu par tous, celui de la place publique, nous le connaissons un peu par des textes tels que le boniment du marchand d'herbes, transmis par Rutebœuf :

« Vous ne savez pas pourquoi la reine des herbes est bonne si je ne vous le dis pas ; mais je vous le dirai. Prenez-moi cette reine des herbes, faites-en votre repas sept jours et sept nuits, trois fois par jour, à jeûn, le soir quand vous irez vous coucher. Je dis que vous aurez beau dévaler et monter les côtes, bêcher et biner, courir et trotter, vous n'aurez pas de douleur aux pieds, ni aux bras, pas de larmes à l'œil, pas de maux de tête... » (d'après le *Dit de l'herberie*, Rutebœuf, *Œuvres complètes*, éd. Faral-Bastin II, 271).

Le monde des femmes

Le schéma traditionnel des trois états, que nous avons suivi par commodité, ne connaît que le monde masculin. Or les femmes jouent, dans la francophonie médiévale, un rôle de premier plan. Elles n'ont peut-être pas

donné beaucoup de grands écrivains à la littérature : Marie de France au XII^e siècle, Christine de Pisan au XV^e siècle, ne sont que de brillantes exceptions. Mais en dehors de celles qui se sont publiquement distinguées, que de mères, d'épouses, d'amantes ont transmis, fait jouer dans mille situations variées et donc enrichi le trésor d'expression qu'elles-mêmes avaient reçu ! Avec elles, sauf exception, il n'y a pas de domaine réservé pour le latin, qu'on ne leur a pas appris : elles peuvent sans restriction confier ce qu'a d'ardent ou de délicat leur affectivité à cet idiome qui s'offre à elles.

Au début d'un roman dédié à Marie, comtesse de Champagne, *le Chevalier de la Charrette*, Chrétien de Troyes dépeint la cour du roi Arthur : le roi était entouré de ses barons, mais ils étaient accompagnés de « mainte dame courtoise qui s'exprimait bien en français » : sous cette cour se profile celle de Champagne. Mais la belle expression n'est pas seulement à l'honneur dans les cours les plus renommées. Elle est recherchée dans certaines familles bourgeoises, et une littérature désormais abondante et de qualité, aide à l'acquérir. L'un des principaux personnages d'un conte de la *Vie des Pères* (XIII^e siècle) est la fille d'un bourgeois considéré ; elle est en âge de se marier. Les qualités que peut faire valoir en pareil cas un père qui a été soucieux de l'éducation de sa fille sont mentionnées : elle est courtoise ; elle chante bien ; elle connaît bien aussi la langue (ou la littérature) française ; elle est « aprise de romanz ». Selon une variante plus précise et de sens différent d'un autre manuscrit, elle lisait bien « les fabliaux et les romans ». Bref, elle était à même de puiser dans la culture d'expression française.

Combien de femmes s'adressent à nous à travers les personnages de la littérature romanesque ou édifiante en ancien français ! La pathétique Ismène *du Roman de Thèbes* ne peut croire à la mort de son ami Athon, étendu dans son cercueil : **« Athon, beau seigneur, tu ne m'entends pas ! Ouvre les yeux ! Pourquoi les fermes-tu ? C'est Ismène**



« Heures à l'usage d'Amiens » XV^e siècle.

qui te parle ! Malheureuse ! Je suis folle ! Il ne m'entend ni ne me voit » (d'après l'éd. Raymond de Lage, v. 6073-6076). Et la mère de Perceval qui a perdu tous les siens à l'exception de ce fils sur lequel elle a reporté toute son affection, se désole au moment de le voir partir, poussé par un destin qui a déjà coûté la vie à son père et ses frères : **« Vous étiez la seule consolation, le seul bien qui me restait. J'avais perdu tous les miens. Dieu ne m'avait rien laissé d'autre qui pût faire ma joie »** (trad. J. Ribard). Les belles illustrations seraient innombrables, et elles correspondent aux situations les plus variées.

Les frontières des langues vulgaires

Jusqu'ici nous nous en sommes tenus aux milieux qui parlaient « français ». L'espace où ils se répartissent n'est pas aussi étendu qu'aujourd'hui. Le latin est en principe partout le même : les clercs peuvent communiquer

d'un bout à l'autre de la chrétienté ; mais les langues vulgaires varient selon les régions. *La Chanson de Roland*, dont le manuscrit le plus ancien remonte aux alentours de 1225, et après elle bien des chansons de geste, font figurer des guerriers de toute provenance, Allemands et Français, Lorrains et Provençaux, qui semblent se comprendre sans difficulté. Ce qui les unit est sans doute un idéal commun, mais ce n'est certainement pas la langue, et l'universalité suggérée par le texte est mythique. Dans l'espace de combien de lieues un voyageur, quittant Paris, entendrait-il parler la même langue que dans la capitale ? S'il est amené à faire une étape forcée chez un hôte tel que Constant des Noues, le riche vilain du *Roman de Renart* dont la ferme est au fond des bois, il est probable qu'il aura quelque difficulté à s'expliquer avec les domestiques, et même que certains mots du maître lui échapperont, sans qu'il se soit beaucoup éloigné de son point de départ. Il sera plus heureux dans les villes et dans les bourgs abrités derrière leurs remparts où l'étendue des relations, la fréquence des transactions obligent à assouplir l'expression. Mais lorsqu'il butera sur la frontière linguistique entre pays d'oïl et pays d'oc, il n'y aura plus de rémission dans la plupart de ses rencontres. Aux quatre coins de l'horizon le

guette la même mésaventure. Abélard, originaire du Pallet, aux environs de Nantes, ne comprend pas les moines du monastère de Saint Gildas de Rhuys dont il est devenu l'abbé et qui sont des Bretons bretonnants.

Le roman

L'opposition est de rigueur entre le français et un certain nombre de langues qui en sont bien distinctes. Entre français et latin d'abord. Les clercs annoncent souvent qu'ils traduisent une œuvre du latin en français, ou en roman, le français étant la forme prise par le roman dans le domaine d'oïl. Le français et les langues germaniques sont nettement différenciées. Dans une œuvre lorraine, *le Tournoi de Chauvency*, l'auteur J. Bretel, distingue des hérauts « tïois » – ou allemands –, et des hérauts français. Marie de France, qui se présente comme originaire de France, – c'est-à-dire *grosso modo* d'une région peu éloignée de la capitale, et que l'on tend à assimiler à la future Ile-de-France –, et qui vit en Angleterre, traduit ses *Fables* d'anglais en « roman ». A la fin du *Lai du chèvrefeuille*, elle précise que les Anglais appellent l'arbuste *Gotelef* et les Français *chievrefoil* (éd. Rychner, v. 115-116). Aucun compromis non plus entre ce que nos ancêtres considèrent comme la langue sarrasine et la leur. Dans une chanson de geste du XII^e siècle, le héros, Floovant, reconnaît que les douze pairs jetés en prison par les païens sont des Français à ce qu'ils parlent « roman ». Quelle émotion Saint Louis et Joinville ont dû éprouver lorsqu'ils ont entendu un Sarrasin « parler français » alors qu'ils étaient en Égypte ! Le Sarrasin n'était en fait qu'un chrétien renégat, originaire de Provins.

Entre ces langues, le mélange est dévalorisant. Conrad Warnier, dans le *Tournoi de Chauvency* est un Chevalier très estimable, mais son « thiois roman », moitié allemand, moitié français, le fait remarquer désavantageusement. Renart qui était ressorti tout

jaune de la cuve de teinturier où il était tombé, s'avise, pour mieux tromper son monde, de changer de langage, et prend le nom de Galopin. La conversation s'engage avec son vieil ennemi, le loup Isengrin. Un français matiné d'anglais, accessoirement de flamand, permettra à Galopin de jouer un bon tour à Isengrin et d'amuser le lecteur. L'expression *parler en roman sans latin*, qui signifie « s'exprimer avec netteté », laisse entendre à la fois une aversion pour les mélanges, et le goût d'une clarté qui donne toute sécurité.

Les gens de l'époque n'ont pas été aussi précis que l'auraient souhaité les philologues du XIX^e siècle dans la désignation des variétés régionales du roman parlé dans le domaine d'oïl. Marie de France ne nous dit rien du français parlé en Angleterre, coloré de normand et d'angevin, auquel on a donné au XIX^e siècle, le nom d'anglo-normand. Son contemporain, Guernes de Pont-Sainte-Maxence, qui rédigea en Angleterre sa *Vie de Saint Thomas Becket*, déclare, non sans fierté, que sa langue est bonne puisqu'il est né en France (voir éd. Walsberg, v. 6165). Or le français, langue de culture et de prestige, débordé les limites du territoire mal défini appelé « France » au moyen âge. L'écrivain lyonnais Aymon de Varennes nous dit, à la fin du XII^e siècle, qu'il n'a pas écrit en France son roman *Florimont*, ouvrage qu'il a entrepris par « courtoisie », à l'instigation de la *fine amor*, mais en langue française. Les provinces françaises ne se caractérisent pas par une unité ethnique et linguistique : leur langage a une histoire propre. Dans le français qui est devenu « la langue littéraire » des provinces du domaine d'oïl, se mêlent des tournures, des formes de mots, des rimes si le texte est en vers, que l'auteur a laissés comme autant de traces de son origine. Les copistes à leur tour ont gardé quelques-uns de leur traits. Les œuvres en ancien français sont sillonnées par des pistes complexes qui nous éclairent sur les traditions manuscrites ainsi que sur l'histoire de notre vocabulaire. L'amalgame d'éléments d'origine diverse est chose commune et admise.



Alphabet-Maitre C. S.

Langue d'Oïl Langue d'Oc

Il existe indiscutablement, au moyen âge, un domaine d'oïl linguistique et culturel, qui correspond au pays où, en principe, on répond affirmativement en disant *oïl*, devenu « oui », par opposition à celui où on dit *oc*. Vers le milieu du XIII^e siècle, Saint Thomas d'Aquin considère que les idiomes parlés en France, en Picardie et en Bourgogne, sont des variétés de la même langue (commentaire sur l'évangile de Saint Matthieu). Son contemporain Roger Bacon, dans un souci plus marqué de classification, distingue quatre variétés d'une langue qu'il appelle *gallicana* suivant qu'elle est parlée par les Français (ou *Gallici*),

les Normands, les Picards ou les Bourguignons. Les clercs ont été sensibles à une unité linguistique de base du domaine d'oïl. Voyons maintenant les témoignages en langue vulgaire. Une chanson de geste que nous connaissons grâce à un remaniement picard du XIII^e siècle, *Aiol*, donne quelques éléments d'information sur la langue parlée par les personnages. Le héros, Aiol, qui serait le fils d'Élie de Saint Gilles, a suivi les leçons d'un ermite : il sait parler latin et roman (éd. G. Raynaud, v. 276). Si la filiation est exacte, Aiol est un « Occitan ». La jeune fille qu'il aime et qu'il a rencontrée chez les Sarrasins, Mirabel, est polyglotte ; elle savait « bien parler » quatorze langues dont le grec, l'arménien, le flamand, le bourguignon, le sarrasin, le poitevin et le gascon. L'intercompréhension d'Aiol et de Mirabel est immédiate. Quelle est la « manière de langage » qui fut adoptée dans le premier entretien ? Et quel est ce bourgui-

gnon que désigne l'auteur ? Nous pouvons hésiter entre bourguignon franc-comtois, franco-provençal. Qu'est-ce que le bourguignon pour un picard du XIII^e siècle ? Un idiome qui, probablement, doit lui paraître un peu bizarre. Si la parenté des dialectes du domaine d'oïl apparaissait avec évidence aux yeux des clercs, elle ne devait pas éliminer tous les obstacles à la communication dans la vie quotidienne.

Le parler de Paris

Cependant, à partir de la fin du XII^e siècle, le parler de Paris, où résident le roi et sa cour, s'affirme de plus en plus comme parler directeur. Vers 1180 Conon de Béthune a été contraint de s'en apercevoir. Conon est un grand seigneur d'Artois qui fréquente la cour du roi. Il ne s'exprime pas gauchement et Villehardouin loue son éloquence. Mais il n'est pas né dans les environs de Paris et les mots dont il se sert rappellent son origine provinciale. Son langage est bien dans la tradition de ce franco-picard dont le premier monument est la *Séquence de sainte Eulalie* au IX^e siècle. Il reconnaît que sa parole n'est pas française, mais on peut la comprendre en français, pour peu, sans doute, qu'on s'en donne la peine. Or à la cour royale désormais, on ne se contente plus d'une simple et vague intercompréhension, semble-t-il, il faut se conformer à un modèle, et ce modèle est celui de l'aristocratie parisienne. Les Français ont jeté le blâme sur ce que disait Conon : ne continue-t-il pas à employer dans son œuvre *canchon* pour « chanson », et *franchois* pour « français ». Il s'est fait reprendre par la reine-mère Alix de Champagne ainsi que par son fils Philippe-Auguste, et il a eu honte de sa situation devant la comtesse Marie de Champagne qui assistait à la scène. Sur les trois personnages cités nommément, deux sont des dames, probablement sensibles à la pureté du

langage, devant qui le trouvère a dû faire mauvaise figure.

Au siècle suivant Jean de Meung, l'auteur de la deuxième partie du *Roman de la Rose*, reconnaît lui-même que son langage est rude, grossier, sauvage, dans la traduction qu'il donne de Boèce. Il en rapporte la mauvaise qualité au fait qu'il n'est pas né à Paris, mais dans l'Orléanais. Il a pour langue maternelle le parler d'une Orléanaise ; il en serait resté là. L'aveu a de quoi surprendre, car l'œuvre de l'écrivain ne semble pas fortement dialectale. Il lui arrive d'être toutefois moins modeste. Ainsi fait-il prédire par le dieu d'Amour que l'auteur du *Roman de la Rose* « claironnera ses paroles en usant du langage de France aux carrefours et dans les écoles à travers tout le royaume » (le *Roman de la Rose*, trad. Lanly, v. 10611-10612). Le langage de France, même s'il est coloré de quelques traits dialectaux, est susceptible d'être le véhicule d'un enseignement raffiné.

N'y a-t-il de salut que dans le français de Paris ? L'auteur du *Tournoi de Chauvency* nous dit quel plaisir il a eu d'écouter le *français bel et joli* d'un gentil ménestrel, qu'il appelle *Henriet*. Ce ménestrel était de Laon (d'après l'éd. Delbouille, v 1059-1063). Ce fait divers rappelle ce que nous rapporte le chroniqueur Guibert de Nogent : vers 1100, deux jeunes germanophones étaient venus apprendre le français auprès d'un moine de Barisis, dans le Laonnois : la proximité de Laon contribue sans doute à expliquer le choix du lieu. En revanche, le héraut appelé Pikart, n'est guère mieux traité sur le plan du langage que l'Alsacien Conrad Warnier. Quoi qu'il en soit, la prédominance de Paris ne peut plus être contestée, en même temps qu'une confiance de plus en plus ferme dans la capacité d'expression du français. Ceux qui l'ont pour langue maternelle en sont fiers et y sont attachés. L'auteur d'une version de la légende de l'Antéchrist, au XIII^e siècle, déclare que le français est sa langue maternelle et juge inconcevable de le laisser pour une autre. Bien plus, tel est le langage de France, que celui qui le possède dès l'enfance ne pourra plus

désormais en parler ni apprendre un autre. En même temps qu'il avoue ses limites, l'auteur fait l'éloge du seul idiome qui soit le sien.

Le prestige de la langue s'étend désormais largement hors des frontières du royaume : on sait que Saint François d'Assise dans ses explosions de joie se met à chanter en français (M. de Beer, *La conversion de St François d'Assise*, Strasbourg, 1963, p. 108).

Le lecteur a pu reconnaître dans ce qui précède plus d'une tendance dont les manifestations ont émergé à telle ou telle période de l'histoire de la langue. Les médiévaux ont déjà le goût et parfois l'illusion de l'universalité ou de la clarté. Le prestige de la capitale est indéniable, mais il coexiste avec le désir, chez les provinciaux, de ne pas éliminer complètement les marques du premier langage reçu ; il y en a toujours auxquels ils tiennent. Parler français au moyen âge, c'est aussi pénétrer dans une culture où les éléments populaires se combinent aux traditions savantes ; toute une littérature en témoigne. C'est encore prêter une voix à une iconographie sans précédent, dont la cathédrale a abrité l'illustration la plus durable. La « manière de langage » est aussi une manière de voir et de juger. L'opposition du « courtois » et du « vilain » commune à la langue d'oc et à la langue d'oïl, le goût de la largesse et de la loyauté, l'horreur de la couardise et de la félonie, ont marqué profondément l'expression médiévale, et, par voie de conséquence, les systèmes qui en sont issus. Chaque époque a eu ses valeurs favorites, mais elles se sont établies et ne se comprennent qu'en fonction de celles qui les ont précédées. La façon dont le français médiéval a répondu aux besoins d'expression d'une civilisation particulière, moins policée peut-être, mais aussi moins centralisée que la nôtre, nous offre un modèle où nous découvrons le miroir de nos origines et d'où nous pouvons tirer quelques leçons pour nous connaître, pour bien dire et bien faire ■

* **Jacques Chaurand**, Professeur à l'Université Paris XIII, Agrégé de grammaire, Docteur ès lettres, directeur de la revue « *Le français moderne* » et de la nouvelle revue d'onomastique.

LATIN ET FRANÇAIS

Le latin de la Gaule

A la suite de la conquête romaine (154-51 avant Jésus-Christ) le latin est peu à peu devenu la langue unique de toutes les populations qui occupaient le sol de l'ancienne Gaule ; à la fin du V^e siècle, le changement était accompli. Mais ce latin importé par des légionnaires, des colons, des administrateurs et des marchands s'écartait fortement de celui de Cicéron. Déjà le parler que l'on pouvait quotidiennement entendre dans les rues de Rome à la fin de la République différait de la langue littéraire des textes classiques. Il est facile de prendre conscience d'un tel fait en mesurant l'écart qui existe en français d'aujourd'hui entre le style soigné d'un bon écrivain, la prononciation précise, sans accent régional, d'un conférencier exercé, et la langue d'une conversation courante, même entre personnes cultivées. D'autre part, entre le premier et le V^e siècle de notre ère, des évolutions du système des sons, de l'accent, de la grammaire et du vocabulaire ont profondément modifié les structures du latin. Apprise par les Gaulois le plus souvent de bouche à oreille – les écoles antiques étaient réservées à une élite – cette langue déjà évoluée a accumulé les innovations et a accueilli, en quantité appréciable, des mots gaulois.

Les envahisseurs germains et le latin

Les invasions des Germains, à partir du III^e siècle, puis l'installation définitive

des Francs, dense dans le Nord de la Gaule, plus clairsemée au fur et à mesure que l'on s'approche de la Loire, celle, éphémère, des wisigoths, dans le Sud, a accentué le brassage des populations.

En même temps qu'elle amplifiait les conséquences des évolutions linguistiques antérieures, la conquête franque apportait une composante nouvelle, le germanique : le royaume fondé par Clovis au VI^e siècle était bilingue. L'aristocratie franque conservait son parler germanique, la masse de la population gallo-romane, ce latin de l'usage courant qui ressemblait de moins en moins, au fil des siècles à celui qu'on entendait, au début de l'empire, autour du Capitole.

Un grand nombre d'individus, capables de s'exprimer dans les deux langues, transposèrent de l'une à l'autre des types de prononciation, des structures d'énoncés ; le vocabulaire gallo-roman s'enrichit dans divers secteurs, celui de la guerre, du paysage, des couleurs du vêtement, d'un nombre considérable de mots germaniques. Ainsi, la langue véhiculaire de tout l'ancien espace gallo-roman – langue que nous appelons, plus ou moins heureusement le latin mérovingien, acquit une physionomie propre.

Nous l'apercevons à travers quelques écrits – documents administratifs et judiciaires, actes de droit privé, chroniques, livrets d'instruction religieuse que nous conservons en original. Nous ne l'apercevons qu'en transparence, car tout homme qui tient une plume, si inculte soit-il, est un lettré, et les phrases incertaines qu'il trace résultent d'un compromis entre son savoir et ses ignorances : il écrit parfois en suivant les normes apprises à l'école, parfois en se laissant guider par la parole entendue autour de lui : situation d'équilibre précaire où se joue le destin de toute une culture.

La latin des clercs et la langue vulgaire des laïques

Dans l'antiquité tardive, une assez large fraction de la population était capable d'utiliser l'écriture ; à l'époque mérovingienne, ce groupe s'est réduit : la conversion des populations au christianisme lui a donné une configuration précise : ces hommes de l'écrit sont désormais, au sens le plus large, des gens d'Église, ceux que l'on appelle, jusqu'à la fin du moyen âge, et plus tard encore, des *clercs*. Dans l'esprit de tous, la possession d'une culture, même restreinte, est désormais liée à ce statut ; la *clergie* est le mot par lequel on désigne la science. En face, tout le reste du peuple, les ignorants, les *laïques*.

Un concile de 813 établit en quelque sorte un constat, au plan sociologique et au plan linguistique, en enjoignant au clergé d'expliquer au peuple la parole de Dieu, inscrite en latin dans les livres du culte, soit en germanique, soit en « Langue romane rustique » (*romana rustica lingua*). Que s'était-il passé ? Le latin plus ou moins bien conservé dans ces livres n'était plus intelligible aux fidèles, car la *romana lingua* de ces derniers avait tellement évolué qu'elle était devenue sans changer de nom, une langue nouvelle. Le concile de 813 s'est tenu à Tours, et cette *romana rustica lingua* désigne la plus ancienne forme de notre français ; un concile tenu en Arles aurait pu édicter les mêmes prescriptions : la *romana rustica lingua* eut alors été du très ancien occitan.



Laissons de côté les hypothèses qui tentent d'expliquer le clivage linguistique entre Gaule du Nord et Gaule du Sud : le document de 813 consacre globalement une rupture : il y aura désormais la langue des laïcs, français ou occitan, et la langue des clercs, un latin qui s'accroche tant bien que mal aux modèles traditionnels fournis par la Bible, les livres liturgiques, les Pères de l'Église, les quelques classiques ayant survécu à l'abri de bibliothèques privilégiées.

La réforme de Charlemagne

Cependant, dans les pays romans, les interactions entre latin et vulgaire étaient constantes : les vulgarismes, envahissant l'écrit, finissaient par compromettre l'intelligibilité du contenu, et la dignité de la parole sacrée.

À la fin du VIII^e siècle, l'empereur Charlemagne et son entourage, conscients de cette impasse, entreprirent, sans se préoccuper de la langue vulgaire romane, de réapprendre le latin aux clercs de l'empire et de restaurer, dans le domaine profane comme dans le domaine religieux, une activité d'écriture conforme à la tradition antique. La réforme carolingienne a largement réussi et fixé pour de longs siècles, la dichotomie, esquissée dans les faits du VII^e siècle, entre langue vulgaire et langue savante.

La latin médiéval

Le latin restauré à l'époque carolingienne – nous l'appellerons désormais le latin médiéval – devint au bénéfice de la communauté des clercs l'instrument privilégié de toute communication savante, non seulement en France, mais dans tout le monde chrétien, sans égard aux frontières politiques et à la diversité des cultures nationales ou régionales. Les grandes abbayes (à partir du XIII^e siècle les Universités) rassemblent des individus venus de tous les pays de la chrétienté : les obstacles tenant aux diversités des parlers maternels sont

immédiatement contournés par le recours au latin.

Il est difficile de définir le statut de cette langue, qui, sans être « vivante », vit pourtant d'une vie intense. On l'emploie en France, du IX^e au XVI^e siècle, dans des domaines bien définis. Elle est, jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles, la langue unique du pouvoir, du droit public et privé, de l'administration : elle ne cède du terrain, dans le midi d'Oc, que vers 1100, et dans le Nord, en pays d'Oil, qu'autour de 1200 : elle résistera des siècles encore.

Dans les monastères, et autour des cathédrales, s'étaient ouvertes, dès les origines, des écoles ecclésiastiques, les seules qui existassent alors. Toute une littérature s'y développe : théologique et morale, d'inspiration patristique, mais aussi scientifique et parfois purement littéraire d'inspiration antique.

Une langue technique : la latin de la philosophie et de la théologie

Dans les Universités qui s'organisent au XIII^e siècle, tout se dit en latin, de la cuisine à la chaire magistrale. Il s'y forge un remarquable instrument d'analyse, d'argumentation et d'exposition, ce latin scolastique, formaliser au point de fonctionner avec la rigueur d'un langage algébrique, invention médiévale dont useront Descartes et Leibnitz. Le latin des médecins n'a pas toujours été celui que leur fait parler Molière, et au XIX^e siècle encore, certains scientifiques trouvent dans cette langue un moyen commode d'accéder immédiatement à une audience internationale.

Une forme poétique nouvelle

On écrit, au moyen âge, plus de vers latins que ne nous en a légués l'antiquité ; certains sont de très belle qualité. Mais l'évolution linguistique avait brisé, en son principe même, tout le système de la versification latine, fondé sur des alternances de syllabes brèves et de syllabes longues. Cette durée a en effet cessé d'être perceptible – sauf éducation spéciale – à des oreilles romanes, habituées à saisir un rythme fondé sur l'opposition entre syllabes fortement articulées (accentuées) et syllabes faibles (non accentuées) et sur le retour, à espaces constants de la rime.

Pour disposer d'un langage poétique efficace et de large audience, le latin médiéval a mis au point une forme jouant des mêmes procédés que la versification romane, accent, nombre de syllabes rimes. La masse des hymnes religieuses est énorme ; à côté d'elles, plus rares, des poèmes qui se moquent, ou chantant le vin et les femmes, connus sous le nom de chansons goliardiques :

Áve máris stélla

Déi máter álma...

(salut étoile de la mer, glorieuse mère de Dieu)

Ín tabérna quándo súmus

non curámus quáid sit húmus

(quand nous sommes à la taverne, nous n'avons pas souci de ce que signifie le mot « terre »...)

Au XV^e et au XVI^e siècle, les humanistes font retour (Renaissance) aux modèles classiques. Leur latin a peut-être perdu en souplesse et en créativité ce qu'il a gagné en correction formelle, mais la poésie néo-latine en particulier connaît de très belles réussites, et la langue de Rome conserve encore, dans la France du XVI^e, du XVII^e et même du XVIII^e siècle, de très fortes positions.

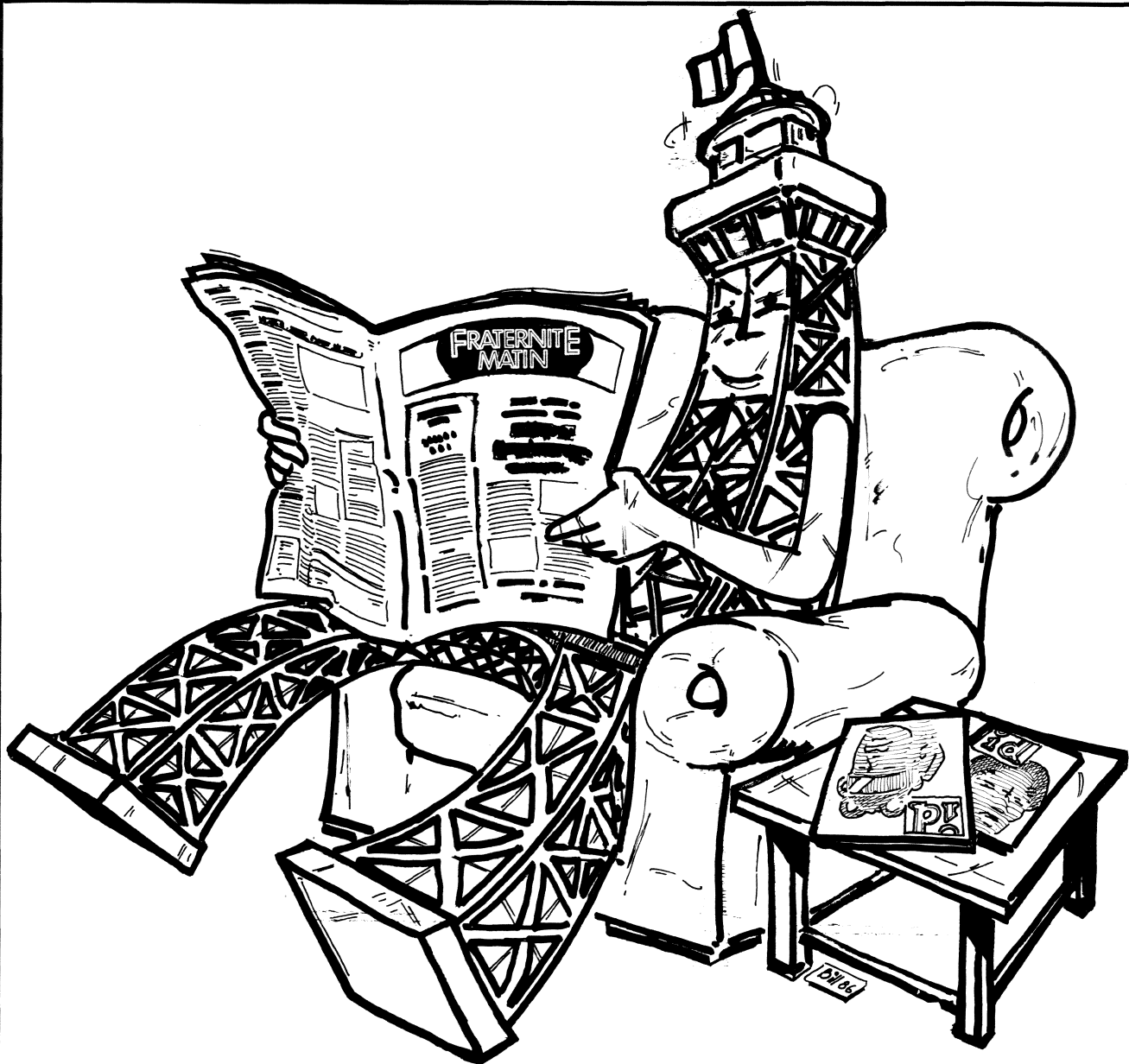
Les latinismes en français

Sauf quelques exceptions, tous les écrivains médiévaux savaient le latin aussi bien que le français. Les contenus culturels, les deux modes d'expression, interfèrent sans cesse. Le latin médiéval est fortement influencé par la grammaire et le vocabulaire du français. En revanche, la langue française, tout en se développant suivant sa structure propre, accepte, dans sa syntaxe, des latinismes ; surtout, le latin constitue pour elle un inépuisable réservoir de mots facilement empruntés moyennant quelques accommodations au système phonique de la langue d'accueil. On compte que sur les 1 400 mots constituant le français élémentaire, 80, soit en gros 6 %, sont « savants » : *accident, animal, bicyclette, cultivateur*. La proportion monte à 25 % lorsqu'on passe aux 3 000 mots du vocabulaire fondamental de la langue française : *augmenter, exact, intelligent*. Le même mot latin peut avoir une double descendance, en ligne directe et par emprunt : *HOSPITAL, hôtel/hôpital* ; *RIGIDUM, roide ou raide/rigide*. Souvent même des suffixes remontant au latin se combinent en français, pour former des mots nouveaux, à des radicaux de toute autre origine : *fournisseur* a été formé au XV^e siècle avec le suffixe d'origine latine – *eur* sur un *fournir* que nous devons aux germains, *alcoolique* à la fin du XVIII^e siècle, avec le suffixe d'origine latine – *ique* sur *alcool*, lui-même emprunté à l'arabe. Ce procédé de formation suffixale n'a pas cessé, de nos jours encore, d'être productif.

Le français, né du latin, a vécu en symbiose culturelle avec une langue mère singulièrement active, et qui n'a pas cessé de l'alimenter de sa propre substance.

Jacques MONFRIN

Membre de l'Institut



LA PRESSE IVOIRIENNE EST EN VENTE A PARIS

PARIS 2°

1 Bd Poissonnière
11 Bd des Capucines
19 Bd St. Denis
111, Rue Réaumur (Maison de la presse)

PARIS 3°

9 Bd Saint Denis,

PARIS 4°

40 Bd de Sébastopi

PARIS 5°

73 Bd St. MICHEL
25 Bis, Rue des Etoiles

PARIS 7°

66, Avenue de Breteuil

PARIS 8°

Gare St. Lazare
Place de l'Etoile Friedland

PARIS 9°

57 Bd de Clichy

PARIS 10°

9 Bd de Denain
170 Bd Magenta
45 Bd de Strasbourg
4, Rue Vicq d'Azir
217, Rue Saint Maur
Quai A. Chariot Gare de l'Est
Vest. Etrangers Gare de l'Est
Passage N3 Gare du Nord
17, Rue de Dunkerque

PARIS 11°

20, Rue de l'Orillon
61, Bd Voltaire
128 Bd Voltaire

PARIS 12°

101 Bd Poniatowski
Vest. C. Entrangers Gare de Lyon

PARIS 13°

155, Bd Vincent Auriol

PARIS 14°

106 Bd Jourdain
154 Bd Montparnasse
9 Bd Brune

PARIS 15°

1, Rue Miollis
5, Rue César Franck

PARIS 16°

23, Bd Delessert
16, Rue Copernic
Place Victor-Hugo
Quai Kennedy
Maison de la Radio
46, Av. R. Poincaré

PARIS 18°

46 Bd Barbès
77 Bd Barbès
152 Av. de St.Ouen
27 Bd Ornano
4, Rue de la Chapelle

77 Bd Ornano

36 Bd Rochechouard
70 Bd Rochechouard

PARIS 19°

193, Rue de Crimée
1, Rue de Belleville
Crimée (Métro)

PARIS 20°

60 Bd de Belleville
150 Bd Menilmontant

PARIS BANLIEUE

59, Rue Yves Kermen 92100
Boulogne Billancourt
96, Avenue Ed Vaillant 93500
Pantin
16, Rue des Coquelicots 94240
L'Hay-les-Roses
2, Place de la République
St. Ouen
13, Rue Emile Zola St. Ouen.

**FRATERNITE
MATIN**

id



Dessin de Sempé, tiré de l'album « Bonjour Bonsoir » (Ed. Denoël).

LE COLINGUISME : PERSPECTIVE HISTORIQUE

par Renée Balibar*

La langue française (écrite, officielle, nationale) ne s'est pas faite toute seule. Elle tire son origine de son association historique avec ses langues partenaires dans le *colinguisme européen*.

Le 14 février 842, deux petits-fils de Charlemagne, suivant les directives de leurs clercs conseillers, reconnaissent mutuellement leurs parts d'héritage (germes de l'Allemagne et de la France) et proclament leur alliance selon une mise en scène politique et religieuse sans précédent : ce sont les *Serments de Strasbourg*. Louis « le Germanique » s'adresse d'abord à ses propres sujets en *langue tudesque* (tirée du langage de la dynastie franque carolingienne), ensuite Charles « le Chauve » répète exactement ce qu'a dit son frère en s'adressant à ses propres sujets en *langue romane* (composée de divers éléments phonétiques et graphiques représentatifs du territoire de son propre royaume). A la fin de la cérémonie les sujets jurent fidélité à l'alliance dans la langue qui vient de leur être assignée. Ainsi *la puissance territoriale s'identifie à la personnalité linguistique, et les sujets sont enfermés sous le signe royal*. Mais au moment central des engagements royaux, c'est le roi de la France de l'Est qui s'engage en langue romane tandis que le roi de la France de l'Ouest le fait en langue tudesque. Ainsi *chaque roi consacre la langue de l'autre, et les rois communiquent directement en s'élevant par l'échange des langues, c'est-à-dire par leur pouvoir de traduction, au-dessus des frontières et des peuples*. Enfin chaque texte de langue nationale est *institué par l'enregistrement écrit des formules idiomatiques* qui leur confère l'existence en alphabet latin avec une personnalité grammaticale normée sous l'autorité du latin.

Pendant un millénaire, un certain nombre de langues nationales européennes se développent (littérairement, diplomatiquement, juridiquement) chez les élites cléricales et aristocratiques. Les privilégiés de l'écriture sont initiés en latin à l'ensemble des connaissances, y compris la grammaire de leur propre langue. Ils font passer en langues nationales les idées les plus complexes et finalement les doctrines philosophiques et religieuses. Au XVI^e siècle les Églises Réformées traduisent l'Écriture Sainte dans les langues littéraires officielles des États-nations. Une instruction religieuse véhiculant des savoirs utilitaires, dispensée au peuple par des laïques, devient la clé de voûte de la société dans les pays de religion réformée.

En 1789 la Révolution française proclame la *souveraineté de la Nation formée de citoyens*. La langue française, sans perdre sa personnalité internationale, tire désormais sa légitimité de la *nouvelle communication établie par les citoyens entre eux et avec l'État*. Du fait que le latin a perdu son autorité sacrée, la structure du colinguisme va changer. L'initiation à la lecture-écriture et aux connaissances commencera en France par l'apprentissage du *français élémentaire*. Cette forme nouvelle des règles de l'écriture s'instituera lentement au XIX^e siècle par le travail des grammairiens, des écrivains, et plus généralement des scolarisés réalisateurs des « exercices de langue ». L'organisation de l'*Instruction Publique à deux Degrés* résultera des luttes politiques et sociales. Dans la France du XX^e siècle le *monolinguisme scolaire primaire* débouche normalement sur le *plein exercice du colinguisme au degré secondaire*. Les inégalités du pouvoir linguistique entre les nations et entre les individus se reflètent dans

le choix officiel des langues étrangères (90 % des Français font de l'anglais dans les établissements secondaires) et dans les profils scolaires (les porteurs de langues et langages mal greffés sur l'appareil linguistique établi sont massivement défavorisés dans les épreuves de sélection).

Cependant le dynamisme du colinguisme (incluant le monolinguisme) provient de son *exigence de traduction*. Les frontières linguistiques ont été marquées entre les États afin d'être franchies par la grammaire et la culture internationales autrement que par la force ; les frontières sociales ne peuvent être librement franchies que si les individus en prennent conscience dans l'Instruction Publique, idiomatiquement et littérairement, autrement que sous la pression des nécessités. On peut ainsi penser que *l'enseignement du français élémentaire devra s'ouvrir explicitement sur des exercices de traduction élémentaire* dès le début des apprentissages du Premier Degré, et *couvrir un assez large éventail de moyens d'expression plurilingues* si la langue française doit continuer à démocratiser ses idéaux et ses techniques ■

* **Renée Balibar** a enseigné à l'Université de Tours. Elle a publié en France et en Angleterre. Elle a participé récemment au Colloque International d'Ottawa sur l'aménagement linguistique (Mai 86). Elle a publié en 1985 aux P.U.F. une étude intitulée « L'institution du français. Essai sur le colinguisme, des Carolingiens à la République ». Enfin, elle a préfacé l'ouvrage collectif tout récemment publié aux éditions de l'Harmattan, et rédigé sous la direction de Geneviève Vermes et Josyane Boutet, « Faut-il de savoir sa langue... ».

L'EXPANSION DU FRANÇAIS DU MOYEN-ÂGE À NOS JOURS

par Louis-Jean Calvet*

Une tradition tenace veut que la première trace (écrite, bien sûr) de la langue française dont nous disposons remonte au IX^e siècle, aux « serments de Strasbourg » : le 14 février 842 deux petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, se jurent mutuellement assistance contre leur frère Lothaire et, dans le compte-rendu que l'historien Nithard nous donne de la scène, chacun s'exprime dans la langue de l'autre, Charles en germanique et Louis en « français », afin, dit-on, que les troupes adverses soient témoins du serment des chefs. Voici la première moitié de ce texte, assortie d'une traduction en français moderne : on y voit que ce « français » n'est guère compréhensible pour un lecteur du vingtième siècle et qu'il ressemblerait plutôt à du mauvais latin qu'à la langue de Rabelais ou de Villon.

En fait, en dehors même de la forme de cette langue, dont il est clair qu'elle est plus proche du latin que du français, l'idée que ce texte soit du « français » ne fait, aux yeux d'une analyse historique, guère de sens, et ceci pour deux raisons essentielles :

– Parce que, d'une part, le latin parlé dans la partie nord de la Gaule (celle qui deviendra la région d'oïl, par opposition à la région d'oc) ne pouvait être que fragmenté en différentes formes régionales, en *dialectes*, et que le texte ci-dessus ne constitue jamais qu'un de ces dialectes romans et non pas *le* français.

– Parce que, d'autre part, la notion de *français* est idéologiquement liée à celle de *langue* qui est à son tour liée à celle d'*État*, et que le français au sens politique et non plus linguistique est né lorsque l'État l'a promu à une certaine place, une certaine fonction. En d'au-

tres termes, le français au sens où nous l'entendons aujourd'hui n'est jamais qu'un des dialectes dont nous parlons ci-dessus, que l'Histoire a mis en situation de langue dominante.

C'est pourquoi, face à cette tradition qui voit dans les serments de Strasbourg (ou, quelques années plus tard, dans la Cantilène de Sainte Eulalie) le premier témoignage sur la langue française, on peut considérer que parler du français et de son expansion consiste à parler d'une forme linguistique installée en fonction officielle comme « langue des Français » ou « langue de la France » et, qu'en ce sens, la *langue* française apparaît au XVI^e siècle, lorsque le 15 août 1539 François 1^{er} décide par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts que la justice sera dorénavant rendue en français et non plus en latin :

SERMENTS DE STRASBOURG

Texte roman

Pro deo amur et pro christian poblo
et nostro commun salvament, d'ist
di en avant in quant Deus savir et
podir me dunat, si salvarai eo cist
meon fradre karlo, et in aiudha et in
cadhuna cosa, si cum om per dreit
son fradre salver deit, en ço que il
mi altresì fazet, et ab Ludher nul
plait onques ne prendrai qui mien
vueil cest frere Charlon en dam seit.

Traduction en français moderne

Pour l'amour de Dieu et pour le
salut commun du peuple chrétien et
le nôtre, à partir de ce jour, autant
que Dieu m'en donne le savoir et le
pouvoir, je soutiendrai mon frère
Charles de mon aide et en toute
chose, comme on doit justement
soutenir son frère, à condition qu'il
m'en fasse autant, et je ne prendrai
aucun arrangement avec Lothaire,
qui à ma volonté soit au détriment
de mon dit frère Charles.

Nous voulons d'ores en avant que tous arrests, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploicts de justice, ou qui en dependent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langaige maternel françois et non autrement. (articles 110 et 111 de l'Ordonnance).

Et nous avons dans ces deux analyses, l'une axée sur des problèmes de *forme* linguistique (depuis quand le français s'est-il différencié du latin et des autres langues romanes, italien, occitan, etc...?) et l'autre sur des problèmes de *fonction* (depuis quand quelque chose que l'on appelle le français fonctionne-t-il comme langue de la France?), les deux points de vue dont nous allons résumer rapidement l'expansion du français du moyen-âge à nos jours. Car, à côté de l'histoire *formelle* de la langue, celle de ses transformations successives, il y a l'histoire de son expansion *géographique* et celle de son expansion *fonctionnelle*.

Le français en France et alentours

C'est donc lorsque les rois de France le décidèrent que le français est devenu la langue de la France : cette formule peut sembler étrange à qui sait que l'on parlait, et que



Charles IX enfant, par F. Clouet.

l'on parle encore, d'autres langues sur ce territoire, mais nous traitons ici de la langue de l'État, d'un problème institutionnel. Cette décision politique, qui trouvera après 1789 son achèvement dans ce que l'on a appelé le « jacobinisme », c'est-à-dire le centralisme (et, ici, le centralisme linguistique), a mené à la constitution d'une *francophonie continue*, d'un territoire européen comportant aujourd'hui la France et quelques parties des pays frontaliers, Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie. Les dimensions de ce territoire n'ont pratiquement pas varié depuis sept ou huit siècles, et s'il y a eu depuis lors une expansion du français, elle n'est pas géographique, elle n'agrandit pas ses frontières, mais opère à l'intérieur de ces frontières, au détriment des autres langues (occitan, breton, flamand...) avec lesquelles la langue française entretenait des rapports conflictuels. Langue de pouvoir, d'administration, sur un territoire très souvent bilingue, le français a donc lentement tendu à devenir la langue unique, à passer du statut de langue véhiculaire, c'est-à-dire de langue majoritairement seconde, à celui de langue première. Le rapport que l'abbé Grégoire présenta devant la Convention le 30 juillet 1793 est, de ce point de vue, significatif. Il indique en effet que quinze départements seulement

utilisent la langue de la capitale, et que :

– « Au moins six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale »

– « qu'un nombre égal est à peu près incapable de soutenir une conversation suivie »

– « le nombre de ceux qui la parlent purement n'excède pas trois millions ».

Bien sûr les méthodes d'investigation de Grégoire n'avaient pas la précision de nos sondages modernes, et il faut prendre ces chiffres avec précautions. Mais il n'avait aucune raison de noircir la situation, et celle-ci semble donc caractérisée par le fait que le français était largement une langue seconde, surtout parlée sur plus de la moitié du territoire par les élites.

Sur le domaine de cette *francophonie continue*, la langue de la capitale a donc régulièrement gagné du terrain en absorbant lentement les autres langues du territoire, dont le nombre de locuteurs est en diminution constante depuis deux siècles : ces langues, lorsqu'elles disparaissent en tant qu'instrument de communication, laissent bien sûr des traces, sous la forme des accents régionaux, de substrat.

Le français hors de France

Mais il y a, à côté de cette *francophonie continue*, une *francophonie fragmentée*, fruit d'une expansion d'un type différent. Dès le tout début du moyen-âge, le français connaît, à côté du latin, ce que certains auteurs ont appelé une « universalité » en Europe. La victoire de Guillaume le Conquérant à Hastings

en 1066 et l'occupation de l'Angleterre qui s'ensuivit, les croisades, le renom de la littérature de langue française plus tard, expliquent en partie que la noblesse puis la bourgeoisie européennes aient, jusqu'au XIX^e siècle, utilisé le français comme langue de culture. Il faut ajouter à ces explications, et sans prétendre épuiser le sujet, deux autres facteurs.

– Un facteur démographique d'une part : le français sera longtemps la langue européenne la plus parlée comme langue maternelle (il y a, en 1801, 27 millions d'habitants en France contre 9 millions en Angleterre et au Pays de Galles...).

– Un facteur politique d'autre part, qui explique en même temps le recul relatif du français à la fin du XIX^e siècle : l'Europe a longtemps été divisée en petits royaumes dans lesquels les élites, outre leur langue, lisaient et parlaient le français, et le peuple n'avait guère accès à la culture (c'est par exemple le cas de l'Italie jusqu'à son unité tardive). La naissance des consciences nationales a sur ce point changé les choses : l'italien, l'allemand, etc., vont devenir des langues de cultures, d'enseignement, concurrençant dès lors le français en ces fonctions.

La langue française s'est par ailleurs exportée à travers le monde, soit lorsque ces locuteurs s'expatrièrent (vers la Louisiane, le Canada...), soit pendant la période coloniale, au cours de laquelle elle a gagné comme langue seconde un nombre non négligeable de locuteurs.

Et ceci nous mène à la distinction avancée plus haut entre expansion géographique et expansion fonctionnelle. Car si le français est utilisé, dans la zone de francophonie continue, dans un grand nombre de fonctions, des plus quotidiennes aux plus officielles, il a une autre répartition fonctionnelle dans la francophonie fragmentée, coexistant

ici avec une langue dominée, le créole (Martinique, Guadeloupe, Réunion), là avec une langue dominante (Québec), jouant ailleurs le rôle de langue officielle face aux nombreuses langues nationales de l'Afrique francophone, etc. Nous avons là une expansion fonctionnelle différenciée, à laquelle il convient d'ajouter la fonction de langue internationale (UNESCO, ONU, CEE, etc.), qui caractérise la situation actuelle de la langue française sur la surface du globe.

Certains craignent aujourd'hui que ces positions ne soient menacées et des voix nombreuses s'élèvent, appelant à la défense du français. En fait, on n'a jamais autant parlé le français à travers le monde, mais il n'est plus la première langue internationale : ce n'est pas le français qui recule, c'est l'anglais qui avance plus vite que lui. Il y a à cela des raisons évidentes, des raisons non linguistiques : la puissance économique américaine, son expansion impériale, l'attrait de toute une jeunesse pour les modèles culturels « made in USA », etc. Face à cette réalité, il ne semble pas qu'une politique de la langue (guerre aux emprunts, néologie, commissions de terminologie, etc.) puisse avoir la moindre efficacité. L'histoire nous apprend qu'une langue en expansion est toujours signe d'un peuple en expansion, avec son économie, son commerce, sa culture, sa recherche, et l'avenir du français ne dépend pas du résultat d'un étrange combat que certains veulent mener contre l'anglais mais de l'avenir d'un pays qui a peut-être du mal à admettre qu'il a perdu une suprématie longtemps exercée, et dont sa langue a profité ■

* **Louis-Jean Calvet** Maître-Assistant à l'Université Paris-V.

LA LANGUE CLASSIQUE

par Jean-Claude Chevalier*

Le rêve proclamé du XVII^e siècle, c'est de classer et de régulariser et de fixer la langue sous le regard de l'éternité, providentiellement figurée sur terre par la « meilleure partie de la Cour ». Confier aux imprimeurs une graphie débarrassée des restes inopportuns de la diphtongaison ou de certaines nasalisations, la sacraliser dans les décisions de l'Académie. Achever la régularisation de la syntaxe pour la conformer à la raison, selon les lois de l'analogie : l'antécédent doit être rapproché du pronom relatif et l'objet, sauf exception, suivre le verbe. Temps triomphant ! Elle est loin l'époque où Érasme dénonçait les langues modernes comme

« barbares et sans règles ». Le soleil royal éclaire le rivage le long duquel l'Ariste et l'Eugène du Père Bouhours (1671) dissertent sur la pureté et la transparence de la langue française. Le vocabulaire surtout est purifié des doublons, des termes vieux qui sentent le grimoire, des termes techniques qui sentent la sueur de l'artisan et qu'à l'Académie on rejette dans des dictionnaires spécialisés comme celui de Thomas Corneille (1694). Qu'ils existent, mais à leur place, dans l'échoppe. C'est le bon goût des gens du monde, ceux de la Cour, bien sûr, mais de la Ville aussi, qui est la loi ; et ici, comme une inquiétude, une loi qui s'impose sans qu'on

en sache toujours la raison. Ainsi, pourquoi *exactitude* a-t-il triomphé d'*exactesse* et d'*exacteté* ? Mystère. « C'est un mot que j'ai vu naître comme un monstre, écrit Vaugelas, et auquel on s'est accoutumé. » On ne saurait refuser la part du mystère et du je-ne-sais-quoi à cette raison du goût, inscrite dans la naissance et la richesse. Le commerce des honnêtes gens ne refuse pas le commerce des offices et des épices. Ariste et Eugène ne contemplent pas une mer dominée par l'écrasant silence de Dieu, mais animée du claquement de voiles des vaisseaux qui s'en vont à tout va chercher fortune dans les terres lointaines.

(suite page 35)

Le roi Louis XIV à l'académie des sciences. (Cliché Lauros-Graudon).



ENTRETIEN A BÂTONS ROMPUS avec Françoise Chandernagor

à propos de son livre, *l'Allée du Roi*,
mémoires apocryphes de Madame de Maintenon

...J'ai écrit un roman historique pour pouvoir mieux restituer la mentalité d'une époque que les structures de la langue traduisent bien. Si l'on parvient à retrouver la façon d'écrire et de s'exprimer d'une époque on retrouve un peu, ipso facto, sa façon de sentir et de penser.

Il y avait, aussi, mon propre amour pour la langue du XVII^e-XVIII^e, qui, pour moi, est l'apogée de la langue française ; un goût purement littéraire donc, mais aussi un vrai souci historique. Au 17^e siècle il n'y a, pratiquement, jamais de description de la nature ; les portraits qui sont faits des gens sont des portraits moraux car les portraits physiques sont extrêmement convenus. On dit : « elle a la plus belle taille du monde »... sans préciser si elle est blonde ou brune. On trouve très peu de dialogues directs, tout est dans le style indirect. La structure de la phrase est proche de la phrase latine : la phrase est brève, plus dense, moins nuancée, plus contrastée, souvent fondée sur une antithèse. D'où la place importante des maximes à cette époque.

...Pendant quatre ou cinq ans, je n'ai lu que des textes du XVII^e siècle, les grands textes et tous les Mémoires et les correspondances du temps, surtout, évidemment, celle de Madame de Maintenon. Ainsi, le style vient tout seul... c'est comme lorsqu'on vit dans un pays étranger... on se met naturellement à en parler la langue...

Je me suis beaucoup servi du dictionnaire de Furetière, il est remarquable. Après avoir fini un chapitre, je reprenais les mots page par page et je soulignais ceux qui me paraissaient suspects pour vérifier s'ils existaient bien à l'époque. Mon éditeur avait tiqué, par exemple sur le mot cancer. Mais ce mot existait à l'époque, on en connaissait d'ailleurs déjà plusieurs formes...

Mon intention étant d'écrire à la première personne, ces mémoires imaginaires ne pouvaient être écrits que dans le style de l'époque. D'autant plus que cela me permettait de reprendre des phrases de Madame de Maintenon elle-même, puisque j'avais accès à cette correspondance



inutilisée jusqu'alors. Le style de Madame de Maintenon passe pour être l'un des plus modernes de son époque, proche de celui du XVIII^e. Par rapport à celui de Saint-Simon, c'est évident, Madame de Maintenon est plus moderne de 150 ans. Son style est donc facile à pasticher. D'ailleurs cela ne m'a pas paru très difficile. La langue du XVII^e-XVIII^e est une langue à la fois passionnée et contenue, caractéristique qui me plaît et me ressemble. Je m'y sentais donc tout à fait à l'aise. Le personnage est aussi comme ça dans le livre...

...La langue du XVII^e est plus concise que la nôtre, elle dit plus en moins de mots. Hyper abstraite mais pleine. « La flamme, le feu... ». Le vocabulaire est plus pauvre que le nôtre, il y a beaucoup de répétitions, mais c'est une langue musclée. La langue moderne fait du gras. A l'époque on disait les choses avec violence, il n'y avait pas de circonlocutions. On n'oserait pas aujourd'hui s'envoyer des lettres aussi brèves, aussi directes qu'alors. Madame de Maintenon, même dans ses lettres politiques dit aux gens leurs vérités comme on ne pourrait pas le faire aujourd'hui, d'ailleurs on lui renvoie des lettres écrites avec la même force. C'est peut-être un souci de civilité qui nous conduit à mettre toujours des oreillers autour des choses. A l'époque la société était moins policée. C'est l'époque des duels et Louis XIV mange avec ses doigts...

...J'ai horreur du charabia, je suis convaincu qu'on peut exprimer des notions techniques toujours dans un langage simple et intelligible, je déteste les gens qui camouflent le vide de leur pensée derrière l'abondance des mots. Je suis entièrement de l'avis d'Alfred Sauvy sur ce point (1). Cent fois il m'est arrivé, lorsque je travaillais pour l'administration, de reprendre un texte, qu'on pouvait réduire des deux tiers pour le rendre enfin intelligible à tout le monde ! Les gens se bercent du son de leurs propres mots et plus les mots sont longs, plus ils sont compliqués, plus les gens sont contents et ont l'impression d'avoir pensé. C'est exaspérant, mais malheureusement très répandu, chez les hommes politiques, par exemple, et dans les médias. Mais, tout de même, c'est la télévision qui a introduit la langue française partout et égalisé les niveaux de langue...

(1) Voir QUI-VIVE, N° 4, p. 58.

La France bouge et change ; comment la langue échapperait-elle au mouvement ? Mouvements lents dans ce pays immense, comme l'a souligné Braudel, où les communications sont difficiles, mais s'améliorent, où les paysans et les artisans sont le plus grand nombre, mais où les manufactures se développent. Le français brille à Paris, de tous les feux de ses « Grands écrivains », et dans les villes ; mais il est encerclé par les patois. Racine, dans sa lente descente vers Uzès peine pour se faire comprendre et, au début du XVIII^e, on propose aux riches bourgeois des glossaires pour s'entretenir avec les manouvriers. Il vaut mieux être bilingue, parler le français de la ville et le patois. Mais pour le français de la ville, il faut être aussi aux aguêts, car il suit l'évolution des mœurs et des économies. Il faut apprendre à jouer au mieux des puissances génératives de la langue, à utiliser en virtuose la force des figures et de l'analogie, et aussi à situer socialement les innovations. Car la métaphore est aussi nombreuse à la place Maubert qu'à la Cour ; mais il en est de grossières comme de délicates et les instructions de Bouhours et de Callières ne seront pas de trop – à ce que disent ces auteurs, tout au moins – pour distinguer celle qui chatouille le bel esprit de celle qui énerve la populace. Efficaces aussi des tours de syntaxe productifs, réglés par l'analogie : Bouhours enseigne à user de *faire* pour monter toutes sortes d'expressions : *faire des avances*, *fair ele premier pas* ; précurseur des linguistes contemporains qui pensaient avoir inventé la classe des « verbes-supports ». On s'est moqué des Précieuses parce que Molière s'en moquait et parce qu'il n'était pas convenable de laisser les femmes régenter la langue. Et pourtant quand Cathos marquait un *furieux tendre* pour les hommes d'épée, c'était le même geste qui tirait d'une langue restreinte tous les excès des formes et du sens.



Le lever de Voltaire par Jean Huber. (Cliché Lauros-Giraudon).

Et autorisait les dérives. L'« honnête homme » dont on fait pour nous le modèle de la génération de 1660 devient, sous la plume de Saint-Simon, au début du XVIII^e, un homme poli certes, mais éventuellement imbécile, brutal, ambitieux, machiavélique et même violeur de mineures. Bien avant lui, dès les premiers *Caractères* (1688), La Bruyère règle ses comptes avec la langue autant qu'avec son siècle, « écrivain » qui sait prendre ses distances à coup de traits féroces et hardis.

Le génie de Port-Royal

Donc en vérité, une langue déchirée : miroir ordonné d'un monde ordonné ici et là-haut, mais, en emploi, lieu de la puissance de création de l'esprit humain et du bon plaisir de la coutume, lieu des extensions et des figures. C'est le coup de génie de Port-Royal d'avoir monté un système qui rendait compte des uns et des autres, fondant une vraie mutation épistémologique, comme l'a

bien vu Foucault : la régularité de la proposition réglant comme un métronome l'irrégularité des constructions et des discours ; et une analyse du jeu des propositions confiée au logicien, au savant pour lui permettre de saisir les irrégularités de la pensée et de l'expression quotidiennes. C'est sur ce parcours bidromique, comme disait le philosophe Gilles Granger, que va s'engager la révolution rationaliste. Opuscule merveilleux dans son français limpide, la *Grammaire générale* flanquée de la *Logique* surgit encore au XX^e siècle comme une illumination, aussi bien pour Chomsky que pour Foucault, exemple d'une machinerie adaptée à une impossible situation pour en faire un instrument de l'avenir.

Quoi qu'on en ait dit, il n'y a pas de solution de continuité entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, mais, dans le cadre classique, le développement d'une conception neuve, celle de l'histoire. Que le XVIII^e siècle ait pu exploiter sans vergogne la fécondité du langage n'est possible que par la découverte et la mise en œuvre du temps de l'histoire. La référence court de Locke dont l'*Essai sur l'Entendement humain* (1690) est très vite traduit par P. Coste, à Condillac qui recouvre de sa grande force censurée la deuxième moitié du siècle. L'idée reçue est que le langage naît dans la sensation, se développe dans le concours des

sensations avant de devenir autonome et de nous offrir un merveilleux instrument d'analyse pour démêler nos pensées. En quoi le langage apparaît comme solidaire du développement de chaque individu et de chaque société ; et donc, conjointement, solidaire de l'organisation de la pensée et du progrès de l'humanité. Ici une métaphore, tirée de la conception qu'on a de la fabrique au XVIII^e siècle. Tricoter un bas est le résultat d'un raisonnement, mais les progrès du machinisme permettent de modifier sans cesse ce raisonnement et donc d'améliorer la fabrique des bas. Ainsi s'explique Diderot à l'article *Bas* de l'*Encyclopédie* et ainsi en va-t-il du langage pour ses contemporains : le français du XVIII^e siècle est net comme un raisonnement, mais il peut se plier à toutes les formes de l'émotion, comme le montre l'abbé Charles Batteux ; ce qu'analysent sur deux plans différents coreliés la Syntaxe, étude des relations universelles de la pensée, et la Construction, étude des conditions particulières de l'ordre des mots. Et il peut se plier aussi à toutes les richesses des sciences et des arts grâce à la multiplicité des vocables. La langue séduit l'homme en lui découvrant la vérité de son être, mais elle se plie à toutes ses fantaisies. Mes pensées sont mes catins, dit Diderot ; la langue est la grande courtisane des deux génies de la grammaire au XVIII^e, l'athée Du Marsais et le pieux Beauzée. Qui se meuvent à l'aise dans une *Encyclopédie* qui rassemble la langue de la raison et les discours des sciences et des techniques.

De cette conjonction hardie jaillit le privilège d'une langue que l'Europe entière apprend : toute élégance, toute culture passe par le français et, depuis le traité de Rastatt (1714),

tout échange diplomatique. Les méthodes se multiplient et le français se couvre d'un peuple de grammairiens qui sont autant de philosophes ouverts aux signes et au monde. Capables de saisir dans leur problématique l'unicité et la multiplicité en distinguant grammaire générale qui dégage les principes du langage et grammaire universelle qui envisage l'ensemble des langues. Grammaire universelle, puisque dès 1747, l'abbé Girard propose une typologie des langues connues qui se comptent maintenant par centaines, jusqu'à cette langue dite « sans-crotane » dont les premiers éléments sont soumis à des Académiciens français qui ne savent pas que ce « sanscrit » sera, cinquante ans plus tard, le socle d'une grande science linguistique passée en Allemagne. Mais aussi grammaire générale qui, en repérant les principes de construction d'une langue, définit les règles de la construction du sens. Première esquisse d'une discipline qui proposera des modèles de l'intelligence artificielle en définissant les rapports dissymétriques de la forme et du sens. Il est significatif qu'en des moments très proches, Du Marsais et Girard reprennent des analyses classiques pour les ordonner dans cette nouvelle problématique : Du Marsais analyse et classe les *tropes* comme une analyse des figures propre à ordonner la raison (1730), Girard analyse et classe les *synonymes* (dès 1718) pour ordonner la variété des emplois selon les formes du discours et des communautés sociales. Nouées par Condillac, ces analyses du sens permettent de construire un système des connaissances (1749).

Ce système fascinant va s'installer au centre des propositions éducatives nouvelles qui se multiplient. Quand la Révolution de 1789, sur les ruines des collèges, établit un type d'enseignement entièrement moderne dans ces Écoles centrales qui deviendront les

Lycées impériaux en 1802, elle le fonde sur deux pivots : la grammaire générale et les mathématiques qui balisent un monde auquel l'histoire donne sa signification. Comme le dit triomphalement le principal responsable du projet, l'idéologue Destutt de Tracy : « C'est le début de l'ère française ».

L'ère française. Le legs du XVIII^e siècle français, ce n'est pas seulement une langue riche et précise, comme on dit et ceci ne signifie pas grand chose. C'est surtout un fabuleux mode d'emploi et une fabuleuse mise en emploi. Un mode d'emploi : d'abord, une articulation raisonnée entre la langue de l'esprit et la langue des passions, fondée sur la raison de l'ordre des mots et le jeu du sens ; puis un remarquable agent d'opération pour la genèse et le déplacement des discours : le couple analyse grammaticale/analyse logique, installé comme élément fondateur des cours de français à l'ouverture des lycées napoléoniens ; enfin, une normalisation des graphies qui va encourager l'extension du français sur tout le territoire national et bien au-delà. Une mise en emploi : une profusion d'écrivains de génie qui travaillent non pour l'éternité, mais pour l'humanité.

Ce que le XIX^e siècle va faire de l'héritage est une tout autre affaire ■

* **Jean-claude Chevalier**, Professeur à l'Université Paris VII. Département de recherches linguistiques.

LES LANGUES REGIONALES





Si l'on veut savoir ce qui était parlé en France au Moyen Age, on est obligé de faire un sérieux effort pour se dégager des schémas modernes que nous avons dans la tête. Nous sommes en effet dans un pays où certes plusieurs langues coexistent, langues dites « régionales » ou langues d'immigration, mais où la langue nationale parlée et écrite par tout le monde a une situation de quasi-monopole et en tout cas une présence sur l'ensemble du territoire et dans les différents types de communication orale ou écrite qui n'a rien de comparable avec ce que l'on peut observer pour les autres langues (voir l'article sur les langues régionales aujourd'hui).

Dans les années 1200, les choses sont bien différentes. Mais d'abord qu'est-ce que la France, et donc les Français ou encore le français à cette époque ? Peut-on vraiment parler de situation linguistique de « la France » en 1200, comme nous le faisons pour le XIX^e ou le XX^e siècle ? Assurément non, car si les mots *France*, *françois* sont bien utilisés à cette époque, ils n'ont pas le même sens qu'aujourd'hui. Quand un écrivain du XII^e siècle parle de la France, il peut sans doute se référer à l'ancien empire de Charlemagne, né d'une extension considérable du royaume des Francs et partagé, on le sait, en 843. Mais le plus souvent il désigne ainsi le domaine patrimonial de ceux qui s'appellent déjà rois de France ou des Francs : les premiers Capétiens. Et ce domaine, à l'époque qui nous intéresse, à la fin du XII^e siècle, est bien restreint (même s'il est vrai que par le jeu de la *mouvance* féodale le pouvoir royal s'exerce alors sur bien d'autres terres) : c'est en gros l'Ile-de-France et l'Orléanais, possessions qui certes vont être très sensiblement agrandies sous le règne de Philippe Auguste (1180-1223), mais qui dans la deuxième moitié du XII^e siècle sont géographiquement bien plus réduites que les territoires des ducs de Bourgogne ou de Bretagne ou des comtes de Toulouse.

LES LANGUES RÉGIONALES AU MOYEN AGE

par Jean-Claude Bouvier*

Ainsi c'est bien ce sens restrictif qui est donné au mot *France* dans la *Prise d'Orange*, chanson de geste de la fin du XII^e siècle :

« De France issimes par mout grant povreté » (v. 55)

ou au début du XIII^e siècle dans Galeran de Bretagne de Jean Renart :

« Ainsi s'est partiz de Bretagne
Li varlez e trespas France »
(v. 3310-3311).

Et alors on comprend mieux que le langage « français » de cette époque ne soit pas autre chose qu'un langage régional. C'est tout simplement une variété géographique, un dialecte de l'une des langues romanes qui se sont implantées sur le sol de l'ancienne Gaule : la *langue d'oïl*.

Cette situation dialectale est en fait à cette époque celle de l'ensemble du pays que nous appelons aujourd'hui la France. Et c'est bien une différence fondamentale avec notre temps, que nous avons du mal à percevoir. La carte présentée dans l'exposition montre l'extraordinaire diversité linguistique qui existe réellement dans cet espace.

D'abord trois langues romanes, c'est-à-dire d'origine latine, se partagent la plus grande partie du territoire, chacune avec ses variétés dialectales :

- la *langue d'oïl*, qui, outre le dialecte de l'Île-de-France, appelé généralement le francien, rassemble aussi le normand, le picard, le wallon, le lorrain, le bourguignon, le franc-comtois, l'angevin, le gallo, auxquels il faut ajouter l'anglo-normand, parlé en Angleterre après la conquête de 1066 ;

- la *langue d'oc*, dans la moitié Sud de la France, avec ses grands dialectes que sont : le poitevin, le limousin, l'auvergnat, le gascon, le languedocien, le provençal ;

- le *franco-provençal* - dont l'originalité a été reconnue bien tardivement par les linguistes et le nom même de création récente (fin du XIX^e siècle) : il s'est développé autour des deux grands pôles que sont Lyon et Genève ;

- il faut ajouter à ces trois langues romanes, la *langue catalane*, qui à cette époque est peu différenciée de la langue d'oc, et qui est en usage dans la Catalogne du Nord : l'actuel département des Pyrénées Orientales. Et bien entendu il faut parler aussi du *corse* qui ne nous a laissé aucun document médiéval, pour la raison très simple que jusqu'au XIX^e siècle la langue écrite dans l'île a toujours été l'italien, mais qui bien entendu existe au Moyen Âge avec sa spécificité à l'intérieur du domaine italo-roman, et ses grandes divisions entre Nord et Sud.

- Il se distingue de ce que nous appelons aujourd'hui le *lorrain germanique*, c'est-à-dire la variété germanique implantée en Moselle, qui relève en fait d'un autre groupe dialectal, le francique, le langage des francs, installé de part et d'autre du Rhin.

- Le *bretton* est membre d'une autre grande famille indo-européenne : celle des langues celtiques, bien implantée sur le territoire de l'actuelle Grande-Bretagne. Avec le gallois et le cornique (de Cornouaille) il fait partie du groupe appelé brittonique et se subdivise lui aussi en variétés dialectales.

- Le *basque*, qui a sans doute des affinités avec les langues parlées dans le Sud-Ouest de l'Europe avant l'arrivée des Indo-Européens, s'est fixé sur un territoire qui, comme celui du catalan, franchit les Pyrénées. Mais la partie située sur le versant Nord est bien plus réduite que celle qui est au sud : elle correspond à une partie seulement de l'actuel département des Pyrénées-Atlantiques.

Les autres langues, qui apparaissent sur la carte ne sont pas d'origine latine. Quatre d'entre elles appartiennent à la même famille indo-européenne que le latin, mais l'une, le *basque*, n'est pas d'origine indo-européenne.

Les variétés de ces langues qui vivent sur le sol de l'ancienne Gaule ont comme caractéristique commune d'être en fait le prolongement d'aires linguistiques principalement développées en dehors de ce territoire :

- Ainsi le *flamand* qui occupe à peu près l'actuel arrondissement de Dunkerque appartient au groupe linguistique néerlandais, c'est-à-dire le germanique occidental.

- L'*alsacien* est à rattacher lui aussi au grand ensemble germanique : il est l'un des rameaux du dialecte alémanique étendu sur la Suisse (haut-alémanique) et sur l'Alsace (bas-alémanique).



Mais, pour bien comprendre la situation linguistique de cette époque, il faut voir d'un peu plus près les réalités que recouvre cette division en langues et dialectes.

D'abord, contrairement à ce que nous observons aujourd'hui, chacune des variétés dialectales notées sur la carte est la seule forme de communication linguistique orale qui existe réellement entre les habitants de la région où elle est attestée. Pour l'écrit les choses sont évidemment plus compliquées. Il y a bien sûr la littérature en langue vulgaire dont nous allons reparler. Dans le domaine administratif il existe aussi sans doute à la fin du XII^e siècle beaucoup de chartes et de terriers... en langue vulgaire, au Nord comme au Sud, qui ont précisément le grand intérêt de nous donner des informations sur la diversité linguistique. Mais le latin reste le moyen d'expression privilégié dans la plupart des documents administratifs de cette époque. Et de toute façon cette utilisation de l'écrit ne concerne qu'une toute petite minorité d'individus. Dans les diverses circonstances de la vie sociale, il n'est pas douteux que le provençal en Provence, le picard en Picardie, ou le breton à Brest..., est le moyen d'expression unique qu'utilisent entre eux – avec des variations géographiques ou sociales évidentes – tous les membres de la société locale, qu'ils appartiennent à l'aristocratie ou au menu peuple.

Ensuite nous ne devons pas nous laisser tromper par les traits tracés sur la carte pour délimiter les ensembles dialectaux. Les chartes en langue vulgaire nous apprennent précisément qu'entre dialectes voisins la proximité linguistique pouvait être très grande. Cela est particulièrement net, au Sud, pour le languedocien et le provençal qui apparaissent comme très peu différenciés l'un de l'autre jusqu'au XVI^e siècle ; ainsi une phrase comme

celle-ci, extraite d'une charte d'Orange (Vaucluse) des environs de 1180 : « Gonoguda causa sia a totz aquelz que aquest escriv veiran, que aizo son las partz que le dons en Dragonetz a faig a sos fils... » (= que la chose soit connue de tous ceux qui verront cet écrit : ce sont les parts que le seigneur Dragonet aîné a fait à ses fils...) serait écrite à peu près de la même façon dans une charte de la région toulousaine.

Des ressemblances de ce type sont peut-être encore plus frappantes à l'intérieur de la langue d'oïl. Certes le picard – langage d'une région florissante, qui prend appui sur une littérature importante – manifeste dès les premiers documents écrits une originalité certaine, par rapport à l'ensemble des autres dialectes d'oïl, avec par exemple son traitement « inversé » du K latin (– li castels e le chitez, en picard ; – li chastels e la citez, ailleurs) (= « le château et la cité »).

Mais les variations sont assez faibles entre le dialecte de l'Île-de-France et celui de Champagne, et l'écart est encore plus réduit entre les dialectes d'Anjou, de Bourgogne et d'Île-de-France.

Le prestige du francien

Le résultat c'est qu'en langue d'oïl, ou en langue d'oc, il n'y a pas de difficulté majeure à cette époque pour créer une langue littéraire qui puisse transcender les différences dialectales et donc tendre à l'universel, même si les voies suivies de part et d'autre sont divergentes. En domaine d'oïl, dans le courant du XII^e siècle le prestige du francien est tel qu'un

poète picard tel que Conon de Béthune utilisera un très bon francien pour s'excuser de ne pas assez bien connaître ce langage :

« Ne cil ne sont bien appris ne cortois
Qui n'ont repris se j'ai dit moz d'Artois,
Car je ne fuis pas noriz a Pontoise »...

Mais le plus souvent c'est dans une sorte de compromis cohérent entre leur dialecte d'origine et le francien que s'expriment ces écrivains étrangers à l'Île-de-France ou du moins les copistes de leurs œuvres, compromis que la proximité linguistique facilite grandement. C'est par exemple le cas du grand poète Chrétien de Troyes dont la langue est du francien agrémenté de quelques champagnismes : autrement dit du français littéraire en train de naître.

L'apport des Troubadours

Au Sud une sorte de miracle linguistique se produit dès la fin du XI^e siècle : les Troubadours en effet, dès le début, dès Guillaume IX, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, écrivent dans une langue singulièrement unifiée, quelle que soit leur origine géographique, qu'ils viennent du Poitou, du Limousin, de la Provence, ou même encore de la Catalogne. Cette langue littéraire que selon le cas on appelle au Moyen Âge la *proensal* (provençal) ou *lemozi* (Limousin) est en fait une *koiné*, c'est-à-dire une langue commune qui évite les particularités dialectales les plus divergentes – telles que celles du gascon ou du limousin – mais en même temps intègre des traits provenant de plusieurs dialectes : ainsi par exemple *chans* (nord-occitan) et *camis* (« chemin » : sud-occitan) chez Jauffré Rudel...

Enfin il est bien certain que ces langues ne sont pas figées. Elles évoluent pendant toute la durée du Moyen Âge. Dans la forme linguistique de leurs variétés qui vont aller en se différenciant plus fortement, au fur et à mesure des progrès de la langue du roi, la langue française. Mais aussi du même coup dans leur usage qui va peu à peu céder du terrain dans les territoires acquis à la couronne selon des rythmes évidemment très différents. Enfin dans leur extension géographique.

Ainsi les dialectes poitevin et saintongeais qui au XII^e siècle font partie de la langue d'oc, tout en ayant des affinités avec les dialectes d'oïl voisins, changent-ils peu à peu de statut linguistique, sous la poussée du français, à partir de la fin du XIII^e siècle, c'est-à-dire à partir du moment où le Poitou et la Saintonge sont rattachés au domaine royal. Le domaine géographique de la langue d'oc se trouve alors amputé d'une partie de son territoire avant la fin du Moyen Âge.

La modification du tracé de la frontière est spectaculaire, mais n'a après tout qu'une importance très relative. Plus décisives bien sûr sont les mutations de la communication linguistique provoquées par l'expansion progressive de la langue française dans les diverses régions. Au monolinguisme primitif va succéder un bilinguisme « inégalitaire » – ou si l'on préfère une *diglossie*, c'est-à-dire une situation marquée par la coexistence entre une langue dominante, le français, et une langue dominée, la langue autochtone. Mais ceci est une autre histoire ■

* **Jean-Claude Bouvier**, Professeur de langue et littérature d'Oc à l'Université de Provence
Directeur de l'Atlas linguistique et ethnologique de Provence
Membre du conseil régional de langues et cultures régionales.



LES LANGUES RÉGIONALES AUJOURD'HUI

par Jean-Claude Bouvier

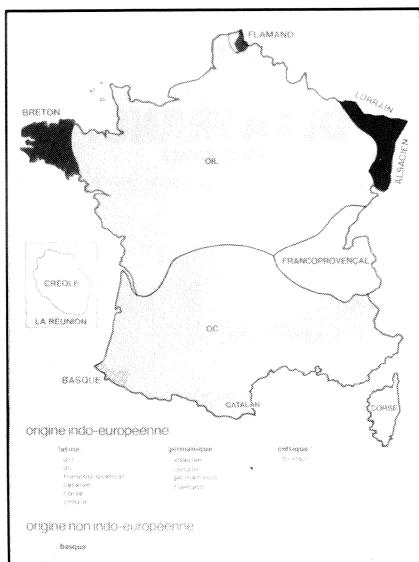
La carte des langues régionales de France, qui a été faite pour le Moyen Age ne serait pas très sensiblement différente pour la France d'aujourd'hui. On a déjà vu que la frontière entre la langue d'oc et la langue d'oïl était un peu plus méridionale depuis le XIV^e siècle environ. Mais cela est peu de choses. Pour l'essentiel, les unités linguistiques en présence, les langues et leurs dialectes, sont les mêmes ; les limites qui les séparent ne sont guère déplacées. Et la grande expérience des *Atlas linguistiques et ethnographiques régionaux de la France* qui, commencés au lendemain de la deuxième guerre mondiale, sont actuellement en voie d'achèvement, a montré que sur l'ensemble

du territoire français il existait des hommes et des femmes parlant l'une ou l'autre des variétés régionales de ces langues.

Mais bien sûr la situation des langues régionales est aujourd'hui bien différente. Le français s'est imposé partout, pour l'oral comme pour l'écrit. Sans doute est-ce un phénomène très récent par rapport à la longue histoire de ce pays, puisqu'au début du XX^e siècle le français est une langue apprise à l'école pour beaucoup de paysans du Sud de la France et à plus forte raison de Basques ou de Bretons. Mais c'est un phénomène massif et irréversible qui a pour conséquence que partout – ou presque – le français est la langue normale des échanges de la vie quotidienne, dans la vie privée comme dans la vie publique, dans la communication ordinaire comme dans les productions artistiques... Et ainsi les langues « régionales », ne pouvant être définies selon les critères d'utilité ou de nécessité appliqués à la langue nationale, se trouvent reléguées dans des emplois limités : la campagne plutôt que la ville, les vieilles personnes plutôt que les jeunes, les conversations amicales, ou les réunions de militants plutôt que la vie administrative ou économique, etc... On n'en finirait pas d'énumérer les caractéristiques de la situation de diglossie créée par l'avènement du français langue nationale. Mais il est évident que les conditions dans lesquelles elle se réalise aujourd'hui sont très diverses selon les langues. Plusieurs cas de figure se présentent que nous allons rapidement passer en revue.

Un premier groupe de langues se détache. Il est composé de celles qui malgré tout ont aujourd'hui une assez grande vitalité :

– **l'alsacien** dont la pratique a certainement été une revendication identitaire essentielle face aux bouleversements que l'histoire a imposés à l'Alsace, depuis 1870 particulièrement. Aujourd'hui l'alsacien est sans doute en régression, dans les villes notamment. Mais dans les villages il est encore bien parlé



« le gascon y arrive
si le français n'y
peut aller »
Montaigne



par les différentes classes sociales et par les diverses générations. Il est beaucoup moins écrit, bien que depuis une vingtaine d'années des journaux ou ouvrages paraissent en alsacien. Mais il est sûr que pour la plupart des habitants de cette région la véritable expression écrite de l'alsacien, c'est l'allemand qui, aussi paradoxal que cela puisse paraître dans le contexte historique du XX^e siècle, en est le support le plus solide ;

– **le basque** est lui aussi bien conservé dans la pratique des habitants des villages du Pays Basque. Cette situation assez favorable, il la doit sans doute à la ténacité des habitants et à leur volonté d'affirmer la spécificité de leur culture et de leur langue. Mais le Pays Basque français, qui n'a guère plus de 200 000 habitants, bénéficie aussi de la grande vitalité économique et culturelle des provinces basques situées en Espagne qui représentent à elles seules les 9/10^e du territoire basque et regroupent 2 750 000 habitants, et où la langue basque a acquis un statut de langue de l'économie ou du commerce, et pas seulement « du cœur » ;

– **le corse** est encore également beaucoup parlé dans les villages surtout, les *pieve*, où une civilisation traditionnelle demeure. Il a fait aussi des progrès dans tous le pays et particulièrement dans les villes ces dernières années grâce à la prise de conscience de l'identité corse et à une activité militante intense ;

– **le breton** est dans une situation tout à fait semblable, mais la région concernée est évidemment plus importante ; 1 600 000 habitants, sur lesquels, d'après une estima-



tion récente 300 à 400 000 pratiqueraient d'une façon quotidienne la langue du pays ;

– pour **le flamand**, c'est l'inverse, puisque son territoire est – en France – minuscule ; mais la population qui l'habite relativement nombreuse : 350 000 personnes, et la proportion des locuteurs en flamand sensiblement du même ordre. Là encore la continuité géographique et linguistique avec l'ensemble du pays flamand – Belgique et Pays-Bas – est un facteur de résistance du flamand de France et même de dynamisme.

Le deuxième groupe que l'on peut distinguer est composé de deux langues voisines et linguistiquement très proches : l'occitan (ou langue d'oc) et le catalan, qui ont certainement connu après le Moyen Âge un déclin de la pratique et de la considération beaucoup plus grand que les langues du premier groupe et ont donc globalement moins de vitalité aujourd'hui, mais ont aussi bénéficié depuis le XIX^e siècle de mouvements de « renaissance » linguistique et littéraire qui ont laissé des traces certaines.

Le catalan est dans une position géographique et historique qui l'apparente au premier groupe. Car la Catalogne du Nord, c'est-à-dire le département des Pyrénées Orientales, tire parti, comme le Pays Basque français, du grand essor économique, industriel et culturel de sa sœur du Sud : la Catalogne d'Espagne, et particulièrement la ville

de Barcelone. Là encore la pratique de la langue est ressentie aujourd'hui comme une possibilité de resserrer les liens et de favoriser les échanges avec les généralités autonomes de Catalogne.

L'occitan, qui s'étend sur un vaste territoire, peuplé d'environ 12 à 13 millions de personnes, n'a sans doute pas les mêmes atouts historiques pour affirmer son identité. Certes il a connu deux grands sursauts avec la création du Félibrige en 1854 et le développement du Mouvement Occitan au XX^e siècle, qui ont permis à la langue de retrouver sa dignité et qui ont favorisé à la fois le militantisme et la production d'œuvres littéraires nombreuses. Mais cela n'a pas suffi à enrayer la chute de la pratique. Quasiment exclu de la ville, l'occitan vit tout de même dans la plupart des villages ou bourgs : selon un sondage de la SOFRES de 1978 il serait même parlé quotidiennement par deux millions de personnes, mais il est évident qu'il y a plusieurs façons de parler une langue, depuis les quelques mots que l'on peut glisser dans une conversation en français jusqu'au discours intégral dans la langue que l'on produit tous les jours.

Les langues et dialectes qui figurent dans le troisième groupe sont certainement ceux qui ont connu la plus grande décadence, bien que ce soit à des degrés divers. En langue d'oïl les dialectes proches de la région parisienne, comme par exemple le champenois, ont eu tendance à être assimilés purement et simplement à la langue nationale. Et ce que recueillent aujourd'hui les dialectologues, ce sont ou bien des survivances, rares, du dialecte, ou bien de nouvelles unités dans lesquelles le dialecte « colore » la langue nationale, c'est-à-dire des régionalismes du français.

Mais ce n'est pas le cas du **wallon** et encore moins du **picard** qui, support d'une littérature de grande valeur au Moyen Âge, a continué dans les siècles suivants à susciter une production écrite abondante et a gardé jusqu'à nos jours des positions plus solides que ses voisins dans l'usage parlé. C'est certainement aujourd'hui l'une des régions d'Oïl où la revendication en faveur du dialecte, appelé langue picarde, est la plus forte. Dans l'ensemble du franco-provençal la situation n'est guère plus favorable qu'en pays d'Oïl. Mais là encore cette observation doit être modulée. Sans parler de ce qui se passe au Val d'Aoste, en Italie, où le « patois » valdôtain, pratiqué par une bonne partie de la population rurale, est un emblème identitaire chargé de sens, on peut établir une nette différence entre l'Est et l'Ouest du domaine franco-provençal : alors qu'en Savoie et Haute-Savoie les mutations engendrées par le grand développement du tourisme se sont accompagnées d'une marginalisation accentuée des parlers locaux, plus près de Lyon, dans les

monts du Beaujolais ou surtout dans l'Ain, les pertes ont été moins sévères, pour ce qui est de la pratique du franco-provençal ou de la transmission d'autres éléments du patrimoine culturel, tels que la littérature orale par exemple.

Les langues régionales ont-elles un avenir en France ? Sans doute peut-on être pessimiste quand on observe la réduction progressive de l'espace de ces langues dans la pratique quotidienne au fil des siècles et quand on voit que les conditions de la vie moderne favorisent nécessairement plus les instruments de communication internationale que ceux qui par nature sont tournés vers l'échange intra ou interrégional. Malgré tout il faut remarquer qu'en France le temps du mépris à l'égard de ce qu'on appelait les « patois » n'est peut-être pas révolu, mais tend à s'éloigner dans le passé. Les langues régionales commencent à bénéficier de préjugés plus favorables dans l'opinion et auprès des pouvoirs publics. Les pesanteurs du centralisme français sont encore très fortes, les méfiances à l'égard d'autres façons de parler ou de vivre encore vives, la tradition monolingue toujours bien solide... Mais en même temps beaucoup de Français, en quête d'identité régionale, prennent conscience de la nécessité de sauvegarder et de faire vivre le patrimoine immatériel de ces régions, tellement menacé.

Alors, même si on peut légitimement être déçu par la lenteur des progrès ou par l'extrême discrétion des médias tels que la télévision dans ce domaine, on est obligé de constater des résultats. Grâce à l'action d'associations nombreuses et de l'Éducation nationale, l'enseignement de la langue régionale a progressé un peu partout, et particulièrement dans des régions où il était quasiment inexistant, comme en Picardie, Normandie ou en pays gallo ; la recherche scientifique s'est considérablement développée ; les publications, qu'il s'agisse d'œuvres littéraires ou de disques de chanteurs, se sont répandues... Évidemment la pratique effective de la langue, dans les conditions habituelles de la vie quotidienne, ne semble pas connaître le même élan, et c'est bien la question essentielle. Mais il n'est pas contestable que les conditions sont aujourd'hui plus favorables pour une prise en compte réelle par les Français de l'immense richesse de leur patrimoine linguistique. Aussi n'est-il pas interdit d'espérer ■

Jean-Claude Bouvier

Professeur de langues et littératures d'Oc à l'Université de Provence
Directeur de l'Atlas linguistique et ethnologique de Provence

L'ENQUÊTE DE 1806 SUR LA PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGE

par Marie-Rose Simoni-Aurembou*

La collecte républicaine de 1790

Les grandes enquêtes au niveau national sur les différentes langues parlées en France ont commencé avec la naissance de l'idée même de nation. La première est lancée en 1790, c'est la célèbre enquête de l'abbé Grégoire, qui aboutira au non moins célèbre *Rapport* lu devant la Convention le 16 prairial an II. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique de la langue d'une implacable logique : l'unité de langue étant l'un des éléments les plus puissants de l'unité d'un peuple, le français doit devenir la langue de tous les français. Or, en 1790, les esprits éclairés savent, ou craignent de deviner que la plupart des Français ne parlent pas le français mais ce qu'ils nomment, suivant leur degré de culture et de républicanisme, des « idiomes », des « dialectes », des « jargons », des « patois ».

Le *Questionnaire* que l'abbé Grégoire envoie dans toute la France lui permettra de dresser le bilan : trois Français sur quatre parlent « patois ». Donc, pour anéantir les derniers restes de la féodalité, anéantissons les patois.

Cette première enquête sur la variété linguistique de la France est fondamentale. Elle marquera toutes celles qui lui succéderont au XIX^e siècle, et c'est pourquoi il fallait la rappeler avant d'aborder celle qui suivit seize ans plus tard.

L'enquête impériale de 1806. Une recherche soutenue par l'État

En 1806, le Bureau chargé de la Statistique au Ministère de l'Intérieur entreprit une « correspondance » avec les préfets des cent trente départements de l'Empire. On demandait la nature des langues utilisées et la délimitation très exacte de leur territoire. Vaste programme dans un très vaste empire, que la centralisation permit d'entreprendre immédiatement. Un savant, haut fonctionnaire, Charles Coquebert de Montbret, animait les recherches.

Aucun préfet ne semble s'être étonné de devoir fournir la « traduction en patois » de la Parabole de l'Enfant prodige, ni de tracer la limite du basque, du breton, du flamand... On leur demandait des statistiques sur le commerce, l'agriculture, les industries ; pourquoi pas sur les langues ? Ils firent traduire le texte, ils dressèrent les cartes. A partir de 1809 parurent dans l'*Annuaire des Longitudes* des statistiques numériques sur le nombre d'habitants qui parlent français ou une autre langue.

– « Les patois sont aussi des monuments de l'antiquité » (1).

On aura compris que cette énorme entreprise n'est pas une enquête comme celle de Grégoire. Elle cherche à connaître, à délimiter, à dénombrer. Elle manifeste la passion d'une personnalité extra-ordinaire. Charles Coquebert de Montbret, linguiste, géographe, diplomate, a fait réaliser en France une recherche qui se pratiquait déjà en Allemagne, en faisant traduire le même texte « dans les divers langages parlés dans l'étendue de l'Empire ». Ce texte connu de tous, à forme fixe, « choisi à cause de la juste étendue et de la simplicité de la plupart des expressions qu'il renferme », est la Parabole de l'Enfant prodige (Évangile selon saint Luc, ch. XV).

La perspective scientifique est comparative, on remonte dans le temps pour retrouver « les langues mères » ; on regarde l'espace pour comprendre comment s'y inscrit « chaque dialecte secondaire de ces divers langages principaux ».

– « Les patois, cette rouille des langues ».

Au XIX^e siècle, il ne s'agit plus de détruire les patois. Pourquoi leur ferait-on violence puisqu'ils sont condamnés et qu'à plus ou moins long terme la langue française triomphera ? C'est calmement que Coquebert écrit :

« Cependant il ne faut pas croire que l'anéantissement des dialectes ou patois soit aussi prochain qu'on pourrait se l'imaginer. On ne peut l'espérer que de la marche du temps, des progrès de l'instruction primaire, et de l'empire lent, mais assuré, de l'imitation. C'est en vain qu'on espérerait hâter cette

révolution par des mesures administratives et surtout par la contrainte » (2).

Donc, avant que les patois ne disparaissent, étudions-les. Coquebert homme de science modéré a finalement le même discours que Briquet, républicain fougueux qui écrivait à Grégoire le 9 brumaire an III, de Rochefort-sur-Mer :

« Je désire encore que l'on s'occupe de détruire les patois, cette rouille des langues qui les avilit et les détériore. Sous cette écorce dégoûtante, l'homme de génie peut cependant trouver quelque chose de précieux, en ce que ces restes informes de l'ancien langage national, bien examinés, bien scrutés, peuvent servir à en retrouver les origines » (3).

Les résultats : à quoi servent les enquêtes ?

– Les documents.

Fonctionnaires zélés, les préfets ont demandé aux sous-préfets, aux juges de paix, aux maires, de leur prêter leur concours. Cent onze départements sur les cent trente de l'Empire ont répondu ; trois réponses sont « d'origine douteuse » ; deux se sont perdues.

Comme il se doit, les réponses sont inégales en quantité et en qualité. Certains départements ont fourni d'admirables tableaux, tel Nice, qui calligraphie sur un beau papier bleuté six textes de la Parabole, en latin, un en français, quatre en « dialecte ». La Haute-Loire envoie un chef-d'œuvre, sur papier toilé plié en quatre au format folio, avec

Quelques exemples de la Parabole de l'Enfant Prodigue (Saint Luc, ch. XV, verset 13)

Texte français

« Peu de jours après, le plus jeune de ces deux fils, ayant amassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays étranger fort éloigné où il dissipa tout son bien en excès et en débauche ».

Traductions

– **Malmedy** : « wissqu'i duspansa tolle su part to viquant ol dubâgche ».

– **Arras (Pas-de-Calais)** : « du qu'il échilla tout s'n'argint ain fageant l'braingand dains chés cabarets ».

– **Vauvilliers (Haute-Saône)** : « quand el y feût el dapenseut to ce qu'el evoit en vivant evot des quoquines ».

– **Région du Morvan (Nièvre)** : « lai voû qu'o mezé tout en se libartinant ».

– **Région de Confolens (Charentes) 1** - « patois poitevin » : « ant-eux fricassé tout son bien en menant la vie d'un chéti sujet » ; **2** - « patois limousin » : « aint hu fricassét tout soun bé ein ménan la vito d'eun chéti d'eun fumélié ».

– **Saint-Amand-Tallende (Puy-de-Dôme)** : « et iau ley mandze son bé en fairé le bandi ».

– **Haute-Garonne** : « ount èl dissipèc tout soun bè èn fan excès et en débauchos ».

– **Uzès (Gard)** : « ountè manghé soun bèn in ménan marido vido ».

– **Le Buis (Drôme)** : « Voonté dissipé tout soun ben en viven coumo un galavar ».

– **La Montagne de Diesse (canton de Berne)** : « ivoé el dépessa tot son bai en véquécant avoé des fennés debeutschées ».

(Les textes proviennent des *Mélanges...* de 1831 ; ils ont été recueillis entre 1806 et 1808 ; ce sont des échantillons de parlers gallo-romans).

trois traductions, une « comparaison », des « observations » sur le vocabulaire, un poème de Voltaire, « La mort de Coligny » et sa « traduction en vers auvergnats », des poésies, un Noël. Il y aussi des études, des grammaires, des glossaires, des chants, des collections de proverbes... Sur tout le territoire de l'Empire, c'est-à-dire en Italie et en Bretagne, en Suisse et en Catalogne, on a collaboré avec enthousiasme à l'enquête du Bureau des Statistiques de Paris.

– Les cartons du Ministère.

Qu'adviendra-t-il de cette magnifique collecte ? Une partie paraîtra au fur et à mesure dans les *Mémoires de l'Académie celtique*, puis les *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*. En 1831, Eugène Coquebert de Montbret, le fils, publiera cent paraboles dans un volume de *Mélanges sur les langues, dialectes, patois*. Ensuite, les revues locales reproduiront tout ou partie des textes intéressant leur territoire et leur public.

Seules les cartes des limites de langues ont été publiées... cent ans plus tard par Ferdinand Brunot dans *l'Histoire de la langue française* (4). Ce sont les références indispensables pour qui s'intéresse aujourd'hui aux frontières linguistiques.

La quasi-totalité des documents demeurera dans deux cartons du Ministère de l'Intérieur. Ils sont maintenant à la Bibliothèque Nationale, classés par départements. La grande carte de l'Empire où Coquebert de Montbret avait noté toutes les aires linguistiques n'a jamais été retrouvée..

Cette entreprise, conçue et menée par un esprit d'une rare puissance de synthèse, n'a donc jamais eu la publication d'ensemble qu'elle méritait. Son édition pratique n'ayant pas été faite, elle a été livrée, en quelque sorte, à l'éclatement des recherches locales.

Mais ces mêmes recherches locales se sont prises d'un véritable engouement pour la

Parabole. L'Empire s'est écroulé, les royautes et les républiques se sont succédées, mais les traductions se sont accumulées imperturbablement jusqu'à aujourd'hui.

Naissance d'une discipline, la géographie linguistique.

La méthodologie était inscrite dans le projet même de l'enquête. Coquebert de Montbret, père et fils, en assurant pendant un quart de siècle le suivi de l'enquête, sont de ceux grâce à qui, au cours du XIX^e siècle, s'est formée la linguistique.

Il est significatif que les *Mélanges* de 1831 s'ouvrent sur *l'essai d'un travail sur la géographie de la langue française*. La « géographie des langues » – car la méthode est de portée générale – participe au progrès des connaissances, et s'il est temps pour elle de se constituer, c'est qu'en 1831 elle repose désormais sur les bases solides d'une autre discipline nouvelle, l'ethnographie.

La géographie linguistique se constituera comme science à la fin du XIX^e siècle, à partir des résultats d'une autre enquête monumentale, celle de *l'Atlas linguistique de la France* de Jules Gilliéron et Edmond Edmont ■

* Marie-Rose Simoni-Aurembou, Directeur de recherche au CNRS.



Les textes cités en (1) et (2) sont extraits des *Mélanges...* de 1831, p. III (1), p. 23 (2) ; (3) et (4) proviennent de *l'Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot, IX, I, p. 8, note 3 (3), Appendice (4).

Bibliographie Sommaire

- Coquebert de Montbret, Eugène, *Mélanges sur les langues, dialectes et patois...*, Paris, Bureau de l'Almanach du Commerce, 1831.
- Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. IX, *La Révolution et l'Empire*, 1^{re} partie, *Le français langue nationale*, Paris, A. Colin, 1827 (« Appendice », pp. 525-599).
- Les textes manuscrits de la Parabole sont à la Bibliothèque Nationale, Département des Manuscrits, cote (Nouv. Acq. Fr. 5910 à 5912) ; cartes (Nouv. Acq. fr. 5913) ; voir aussi aux Archives Nationales (F 17A-1209).

PANORAMA HISTORIQUE DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE

Deux types de documents sont utilisés généralement pour retracer l'histoire de la prononciation :

1) les témoignages des contemporains et les jugements des grammairiens

2) les œuvres versifiées qui nous fournissent soit des assonances (retour de la même voyelle accentuée à la fin d'un groupe de vers), soit des rimes (retour de la même voyelle accentuée et de ce qui la suit).

Les *Femmes savantes*, comédie de Molière (1672), nous fournissent un bel exemple de document du premier type. Quand Bélise et Philaminte parlent, dans leur langage volontiers métaphorique, d'« offenser la *grammaire* », Martine, la servante, comprend qu'il s'agit du mot *grand-mère*. Bélise reprend Martine, non pas pour sa mauvaise prononciation, mais pour le « contre-sens » qu'elle commet sur le mot. A l'époque de Molière, dans le milieu auquel sont censés appartenir les personnages de la comédie, *grand-mère* et *grammaire* sont donc encore deux homonymes que seuls les contextes permettent de distinguer. C'est seulement au cours du XVII^e siècle qu'un ample mouvement de « dénasalisation » aboutit à l'état de langue que nous connaissons : les voyelles ne sont plus « nasales », si la consonne nasale qui les suit est en début de syllabe. Par exemple, le nom simple *an* est prononcé avec une voyelle nasale : jour de l'*an*, mais la voyelle initiale du mot apparenté *année* a été dénasalisée. Cependant, combien de provinciaux ont gardé, encore à l'heure actuelle, l'ancienne prononciation et disent *an-née* ([âné]) !

En 1687, le grammairien Hindret remarque que dire « des noua, du boua » pour « noix, du bois » c'est adopter une « prononciation irrégulière », qui « sent son homme grossier et paresseux ». Ce témoignage est double en ce qu'il garantit l'existence d'une prononciation

qui ressemble fort à celle que nous connaissons, et qu'en même temps il la dénonce comme fautive et vulgaire. Un parler plus soigné exige, encore aux yeux d'Hindret, /nwé/ et /bwé/.



Nous ne disposons guère d'indications de ce premier type qu'à partir du XVI^e siècle, et nous en sommes réduits essentiellement à ceux du second pour les périodes qui précèdent. Que nous apprend, entre autres, la table des assonances de la *Chanson de Roland*, composée probablement dans la deuxième moitié du XI^e siècle et dont le manuscrit le plus ancien, celui d'Oxford, a été copié à coup sûr à la fin du premier quart du XII^e siècle ?

1) Ce qui s'écrivait *ai* dans *fait, faites, jamais, laiz* (« laids »), se prononçait généralement avec une voyelle de timbre é ouvert et non plus [ay] comme dans *maille, taille*.

2) *a* et *e* suivis d'une consonne nasale (*m* ou *n*) sont susceptibles d'assoner, ex : *tant* et *tens* (« temps »), *Rollant* et *gent*, etc., ce qui n'était pas possible auparavant.

3) *o* (parfois fermé en *ou*) suivi d'une consonne nasale n'est pas encore nasalisé en [o] (/on/) : *umbre*, « ombre », assone ainsi avec *se couche* ou avec le nom de la ville de Saragosse. En revanche, dans les chansons de geste de la deuxième moitié du XII^e siècle,

apparaissent des groupes de vers assonancés ou laissés en [o] pur.

4) Un nom tel que *Charlemagne* entre le plus souvent dans un jeu de vers qui se terminent par un *a* nasalisé en [a] (/an/) et non par un *a* oral comme dans *Charles* ou *courage*.

5) Si *ferir* « frapper » (comme dans « sans coup férir ») assone avec *Sarrazin*, c'est que *i* n'est pas encore nasalisé à cette époque ; il en est de même de *u* dans *brun*, qui assone avec *plus* ou avec *verlut*.

6) /suivi de consonne s'étant vocalisé en *ou* après *e, a, o* ; les mots *malz* « maux », *chalz* « chauds », avaient une prononciation diptonguée /aou/ou /ao/ et pouvaient assonner avec le futur *serat* « sera », *leupart* « léopard », *part, cuard* « couard », etc.

L'étude des rimes est encore révélatrice au XVII^e siècle : elle confirme par exemple que ce qui s'écrivait *oi* se prononçait alors /wè/, parfois /è/ mais non /wa/ dans une langue soutenue(1).

Quelques indices supplémentaires sont fournis par des graphies qui semblent se conformer aux innovations phoniques : si nous lisons *voar* pour l'infinitif « voir » à la fin du XIII^e siècle ou au XIV^e siècle nous pouvons penser qu'à cette époque et dans certains milieux est déjà attestée une prononciation voisine de celle qui nous est habituelle. Enfin une chronologie relative se dégage de l'examen des formations qui ont subi des modifications : il est évident que le verbe *ruisseler* n'a pu être formé qu'à l'époque où *ruissel* coexistait avec *ruisseaus*, que le dérivé *véreux* suppose la chute de *m* final dans *verm* (latin *verme*) encore reconnaissable dans *vermine*.

Dans le tableau suivant, qui expose la prononciation du français central indépendamment des particularités dialectales, nous distinguerons pour la clarté, selon chaque époque, les voyelles et les consonnes.

XIII^e SIÈCLE

Les voyelles

1) **OI** : le groupe *oi*, qui provient le plus souvent, depuis le XII^e siècle, d'une diphtongue *ei*, maintenue dans l'Orléanais, dans les parlers de l'Ouest et en anglo-normand, s'est prononcé /oè/, puis /wè/ dès le XIII^e siècle. Ce résultat a été obtenu grâce à un mouvement dit parfois de « bascule » qui a fait passer l'accent de la première à la deuxième voyelle de la diphtongue. Une prononciation /wa/ est attestée dès la fin de ce siècle, mais n'est pas généralisée et semble confinée aux milieux modestes. Une tendance à développer un appendice -W- après les consonnes labiales ou labiodentales (b, p, f, v, m) accroît la fréquence de ce son : ex. *armaire* devient *armoïre*.

2) **EU** : comme le prouvent les rimes, une prononciation /oe/, rendue généralement aujourd'hui par *eu* correspond désormais aussi bien à ce qui était écrit *ue* dans *cuer* « cœur », *puet* « (il) peut », qu'à la voyelle des mots *fleur*, *heure*. L'orthographe *eu* a tendu à se généraliser.

3) **IN, UN** : la nasalisation de *a* et *e* en *ã* et *ẽ* écrits *am*, *an* ou *em*, *en* s'est faite dès la fin du X^e siècle, mais /ẽ/ ainsi obtenu s'est ouvert en /ã/ au moins en français central, où *temps*, *vent* assont avec *tant*, *van* ; celle de *o* en /õ/ écrit *on*, *om* a lieu au XII^e siècle ; enfin *i* s'est nasalisé pour donner /î/, et /ũ/ pour donner /oẽ/ au XII^e siècle (*fin*, *brun*). A partir de la même époque, une prononciation /ẽn/ réduite à /ẽ/ correspond aux graphies *ein*, *ain*, qui notaient précédemment des diphtongues ; le même son apparaît dans /wéh/ réduit à /wê/, comme dans *loin*. Une distinction entre *ein*, *ain* et *in* est notée toutefois au XV^e siècle ; pour le XVII^e siècle, voir G. Straka, *op. cit.*

Les consonnes

1) Dès la fin du XII^e siècle, les consonnes complexes dites « affriquées » perdent leur premier élément et se réduisent à des sifflantes ou à des chuintantes : ainsi en est-il de *ts*, trans-

crit généralement par *c*, et *tch* par *ch* ; ex. *face* « qu'il fasse », *niece* « niece », *chat*, *cheval*, etc. *Ch* est désormais le signe de la chuintante sourde.

2) La chute de *s* devant une consonne sourde est un fait accompli et a entraîné un allongement de la voyelle précédente qui sera marqué par la suite par un accent circonflexe : ex. *hoste* « hôte », *teste* « tête ». Les mots français empruntés avant le XIII^e siècle par l'anglais, gardent l'ancienne prononciation, ex. *forest* « forêt ».

3) Les consonnes finales autres que *r* ont tendance à disparaître. C'est à partir du XIII^e siècle que le français passe de l'ancienne affirmation *oïl* à *oui*.



XIV^e et XV^e SIÈCLES

Au cours de cette période, des phénomènes qui s'étaient amorcés précédemment gagnent en ampleur et se généralisent.

Voyelles

1) Ce que nous appelons *e* caduc (précédemment *e* féminin, *e* muet) a tendu à se labialiser et à se prononcer [oe] ; cette voyelle d'autre part tend à s'éliminer, particulièrement après ou devant *l* et *r*, à l'intérieur du mot (*berouette* est ainsi devenu *brouette*) en hiatus devant une voyelle accentuée (*meür*, *seür* ont donné *mûr*, *sûr*), moins systématiquement à la finale.

2) **IER** : dans les noms, après les chuintantes (transcrites -ch-, -g-) -ierse réduit à -er ; dans les verbes, la même réduction a lieu en toute position. On continue néanmoins à écrire *bergier* « berger », *cerchier* « chercher », on dépit de cette évolution.

Consonnes

Assimilation de *R* : ce phénomène, attesté régionalement dans le XIII^e siècle, fait son apparition au XV^e siècle à Paris ; il consiste à prononcer *r* comme *z* ; ainsi *chaire* est devenu *chaise* et les deux prononciations ont fourni deux mots de deux sens différents.

XVI^e SIÈCLE

Voyelles

1) **AU - EAU** : *AU* prononcé *ao* précédemment dans des mots tels que *autre*, *chevaux*, se réduit à *o*. Pour *beau*, *eau* certains grammairiens notent une prononciation diphtonguée /-éo-/ ou /-oéo-/ ou même triphthonguée /-éao-/. La réduction à *o* attestée dans la seconde moitié du siècle, s'est généralisée au XVII^e siècle. Une prononciation /-to-/ transcrite -iau, est évitée comme appartenant au langage des paysans qui disent un *chapiau*, un *siau*.

2) **OI** : à l'imparfait et au conditionnel, *Wè* s'est réduit à /è/ : telle est la prononciation de la Cour ; les grammairiens ne se rallient dans leur ensemble à cette réduction qu'au XVII^e siècle. Une prononciation *OA* est considérée comme condamnable, et, de ce fait, son existence est attestée.

3) **Ouistes et non ouistes** : nous connaissons, grâce aux observateurs de la langue des XVI^e et XVII^e siècles, les hésitations qui ont lieu pour distinguer, dans beaucoup de mots, un *o* fermé, d'un son transcrit *ou* : fallait-il dire *chose* ou *chouse*? *arroser* ou *arrouser*? Les variantes, qui étaient attestées depuis longtemps ont souvent été réduites à une forme déclarée seule correcte au XVII^e siècle.

4) **AR - ER** : une autre hésitation qui, elle aussi, a une longue histoire, tient au fait que *E* a tendance à s'ouvrir en *A* devant *r* : fallait-il dire *asperge* ou *asperge*? *sarge* ou *serge*? *sarpe* ou *serpe*? Les prononciations condamnées sont rejetées comme vulgaires mais apparaissent et réapparaissent avec des indications diverses.

5) **AIE** : les deux prononciations données par les grammairiens pour un mot tel que *plaie* sont /plèye/ et /plèe/ ; les termes où le groupe est à l'intérieur, ex.

vraiment, gaiement comptent désormais deux syllabes, et non plus trois.

6) **Diérèse et synérèse** : une alternance /ig/(y) se crée dans la prononciation de nombreux mots : *chrétien* compte tantôt deux, tantôt trois syllabes ; les mots en *i-on* peuvent se contracter en *-yon*, ex. *li/yon/lyon*. La diérèse est encore en usage chez les poètes du XIX^e siècle, et elle est fréquemment attestée dans les parlers provinciaux.

Les consonnes

1) La chute des consonnes finales, qui continuent néanmoins à s'écrire, est constatée par les grammairiens ; il n'y a d'exception qu'à la pause : *s* peut donc être prononcé dans *hélas !* qui se trouve généralement devant une pause. *R* a disparu lui aussi : il ne se prononce plus à la finale des infinitifs des verbes en *-er*, ex. *chanter* ; le même traitement tend à s'étendre aux infinitifs en *-ir*.

2) Le *t* de liaison qui apparaît dans les formes avec inversion du sujet comme *a-t-il*, *manque-t-il* est indiqué pour la première fois au milieu du siècle (Peletier, 1549).

XVII^e SIÈCLE

Voyelles

1) **OI** : *oi* se prononce /è/ dans les conditionnels et les imparfaits. Vaugelas (1647) approuve cette prononciation. Dans les ethniques en *-oie* comme *Anglois*, *François*, *Gallois* on hésite en *-ois* et *-ais* ; la prononciation /è/ commence à s'implanter, mais l'hésitation dure pendant tout le siècle. Quant à la prononciation *noua* pour « noix » et *boua* pour « bois », elle est encore considérée comme vulgaire.

2) **AR - ER** : les grammairiens contribuent à mettre fin à l'hésitation en optant pour l'une des deux formes : *chair* et *larne* sont préférés à *char* et *laires*, *boulevard*, au dire de Ménage (1672) correspond à « l'usage des honnêtes gens » alors que le peuple dit *boulevart*.

3) **La chute d'e caduc** en position finale tend à devenir plus fréquente. Thomas Corneille note cependant que la

forme verbale (ils) *aient* peut se prononcer avec deux ou trois syllabes.

4) **Dénasalisation** : un vaste mouvement de dénasalisation se développe et touche les voyelles nasales devant une consonne nasale placée au début d'une syllabe ; en revanche, elles subsistent en fin de syllabe. Désormais le masculin et le féminin n'ont plus de voyelle nasale commune dans *bon*, *bonne* ; la même opposition se retrouve dans *faisan*, *faisane* ou *paysan*, *paysanne* ; on peut en rapprocher, dans la conjugaison, *tient* et *tiennent*.

Les consonnes

1) Le **L** mouillé disparaît définitivement dans la prononciation parisienne populaire au profit d'un simple *y* ; mais on continue à écrire *caillou* pour *ca-you*, et fille pour *fi-y(e)* sauf si, comme dans les Mazarinades, on veut marquer l'écart.

2) Le **R** roulé devient l'apanage des acteurs, des chanteurs et de nombreux provinciaux. Le *R* dorso-vélaire, celui que nous connaissons, tend à se répandre à Paris.

A la finale il est de bon ton de ne pas prononcer *R* : *tiroirs* se dit *tiroi* selon Richelet, et *mourir* se prononce *mouri* (Compère Guilleri/Te lairras-tu mouri ?).

3) Sous l'influence de l'orthographe, une consonne finale est restituée dans *Turc*, *mœurs* et même un groupe final dans *Est*, *Ouest*(2), *exact*. *Oscur* est refait en *obscur*, *abstenir* en *abstenir*.

XVIII^e SIÈCLE

Voyelles

1) **OI** : l'orthographe de Voltaire consacre le passage à /è/ des terminaisons d'imparfait et de conditionnel (*j'avais*, *j'aurais*) ainsi que du suffixe ethnique *-ois* quand /-wè/ s'était réduit à /è/ (*Anglais*, *Français*). Cette réforme n'a été admise par l'Académie que dans l'édition du Dictionnaire de 1835.

Féraud est le premier à remarquer la généralisation de la prononciation /wa/ pour /wè/, correspondant à l'orthographe *oi* (1760). Elle triomphe définitivement à la Révolution.

2) **E caduc** : la chute se poursuit et l'état actuel est à peu près atteint, soit

en position finale, soit à l'intérieur du mot.

Consonnes

1) **Le R** est restitué dans la bonne société en position finale à l'infinitif : *courir*, *mourir*.

2) L'orthographe continue à faire peser son influence sur la prononciation : *s* est restitué dans *ours* ; le groupe final peut être prononcé dans *abrupt* ; la consonne *p* est restituée dans *baptismal* mais non dans *baptême*. Des consonnes doubles sont notées dans *addition*, *guttural*, *pittoresque*. Il n'est cependant pas de bon ton de calquer la prononciation sur l'orthographe : le code oral est bien distinct du code écrit.

Rien ne serait plus faux que de prendre dans un sens trop strict les indications précédentes. Nous pouvons être sûrs que le langage de la majorité des personnes qui parlaient français, surtout à la campagne ou dans les quartiers modestes des villes, évoluait à contretemps : tantôt archaïque, tantôt en avance, il était généralement en marge. De nos jours, les grands moyens mis en œuvre pour forger une unité, l'école, l'audio-visuel, n'empêchent pas des variétés régionales ou socio-professionnelles de subsister. A plus forte raison les mouvements mettaient-ils autrefois beaucoup de temps à pénétrer dans de vastes milieux. Les dates ne sont pas celles des phénomènes ; elles renvoient à des attestations de formes où s'en décèlent des indices. D'autre part, la voix des grammairiens et des lexicographes ne portait pas au-delà de cercles relativement restreints et leurs avis même pouvaient être différents.

Le passage de /wé/ à /wa/ a ainsi mis cinq siècles à se généraliser ; encore pouvons-nous déceler des traces de l'ancienne prononciation chez certains provinciaux, et dans la chanson populaire (*la rose au bouè*). De grandes tendances travaillent la langue, affleurent avant de s'établir fermement, ne constituent longtemps que des variantes, ou même finissent par disparaître si elles ne trouvent pas d'appui ou si elles n'ont pas de base solide. **Jacques Chaurand**

(1) G. Straka, « Les rimes classiques et la prononciation française de l'époque », *Tra. li.li.* 1985, p. 79 et ss.

(2) On appelle encore *norôit* le *vend* du nord-est /*norwé/ (puis /norwa/)*.

LA VOIX VERSATILE

Saint Louis, Jeanne d'Arc, Henri IV, Hugo... une vingtaine de personnages dont l'histoire échelonne les existences sur plus de sept siècles, et que le destin, travesti en galerie d'exposition, réunit pour quelques semaines dans un même espace...

Magie de l'électronique. La galerie sonore rassemble une vingtaine de bustes, moulés d'après les sculptures d'époque, en villégiature au Louvre. Dans chaque socle, une bande sans fin (les techniciens disent « endless ») contenant l'enregistrement de textes prononcés par le personnage. Un dispositif fondé sur des faisceaux de rayons infra-rouges déclenche le défilement de la bande au passage du visiteur et l'arrête automatiquement dès son départ. Derrière chaque buste, une iconographie illustre le contexte de l'extrait prononcé. Le visiteur est ainsi plongé, devant un personnage donné, dans l'environnement linguistique immédiat de son vis-à-vis.

Depuis la banalisation des systèmes de commande à distance et des « portes qui s'ouvrent toutes seules » chères à Fernand Raynaud, il est de bon ton de ne plus s'étonner de rien. Une voix qui sort du plâtre ? « Normal cher ami ». Elle parle avec un drôle d'accent ? « Normal : c'est un buste d'époque ; vous savez, depuis la statue du Commandeur... ». Comment déceler, derrière le côté pittoresque du procédé, le formidable travail de linguistique, de diction, et de comédie qu'a nécessité sa réalisation ? L'auditeur non averti ne s'apercevra pas que toutes ces voix, énergique et majestueux Louis IX, gaillard et truculent Rabe-



lais, nasillard et emphatique Racine, viennent des profondeurs d'un même organe, aux possibilités sonores étourdissantes : la voix de Michel Elias, comédien, doubleur et prince de la publicité parlée, est un instrument de travail unique et précieux. Le professionnalisme de Michel Elias, et le savoir linguistique du professeur Jacques Chaurand (voir les articles sur l'ancien français et sur la phonétique de l'ancien français), sont les garants de l'authenticité phonétique des extraits que vous entendez, en regardant dans les yeux nos chers grands hommes assemblés dans ce provisoire panthéon du quatrième arrondissement.

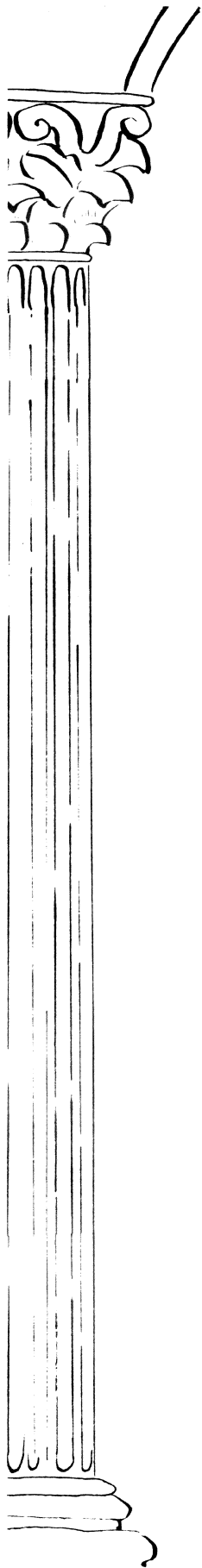
Tout petit déjà, Elias faisait des borborrygmes dans la marge de ses cahiers. « Homme de mobilité vocale », comme il aime à se définir, ce virtuose du larynx s'est aguerri plusieurs années aux Amériques avant de « décoller » en France. D'animations pour le Club Méditerranée

en comédies musicales (« Godspell », « La Révolution française », « Mayflower ») et en doublages de films, c'est peu à peu la publicité parlée qui s'empare de son petit Mozart, à qui elle offre, selon les dires de l'artiste, ses plus belles prestations d'acteur. Crackers Belin, c'est lui ; la supercagnotte du loto sportif, c'est lui ; la voix de synthèse de l'ordinateur de bord de la R. 25, c'est encore lui. Aux côtés de Roger Carel, Georges Aminal, Jean Topart, Michel Roux et quelques autres, Elias trouve rapidement sa place dans le gotha de la « mobilité vocale ».

La galerie des bustes a nécessité plusieurs séances d'enregistrement en studio. Jacques Chaurand, philologue, professeur à l'Université Paris XIII-Villetaneuse depuis 1971 et spécialiste de l'ancien français, a prodigué ses lumières. Tous les textes ont été travaillés mot à mot. Il fallait la complémentarité d'une telle équipe pour parvenir à ce résultat : il fallait quelqu'un qui sût jusqu'à quelle période nos ancêtres roulaient les r, comment Saint Louis prononçait « Seigneurs » (Sein-Gneur-s), comment Henri IV, bien avant Johnny Halliday, chantait « Gabrielle », et Gavroche « C'est la faute à Voltaire ». Et il fallait quelqu'un qui fût capable de mémoriser et de restituer avec naturel et précision les personnalités multiples qui figurent dans le cénacle sélectionné.

Prouvant, par la même occasion, que les trésors de l'érudition ne boudent pas, quand le talent vient à s'en mêler, les plaisirs du spectaculaire. Et maintenant, comme eût dit le bon Ubu, ouvrez grand vos oneilles...

N.C.



Jeanne d'Arc

Interroguee sur ce que ses voix luy ont dit :

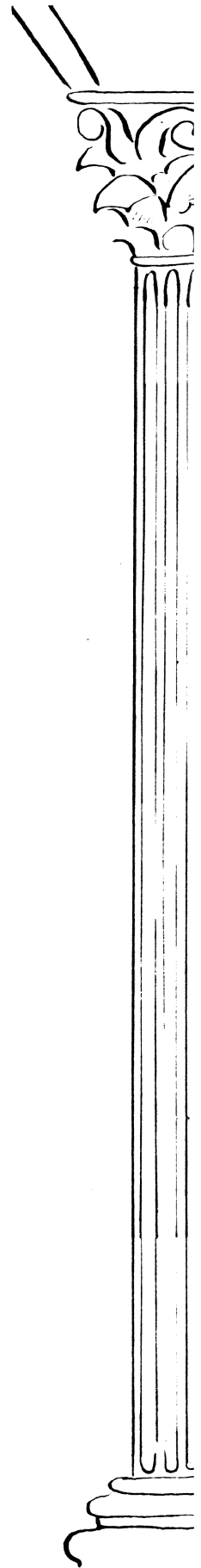
Respond qu'elles luy ont dit que Dieu luy a mandé, par saintes Katherine et Margarine, la grande pitié de la trayson qu'elle consenty en faisant l'abiuracion et revocation pour sauver sa vie ; et que elle se dampnoit pour sauver sa vie.

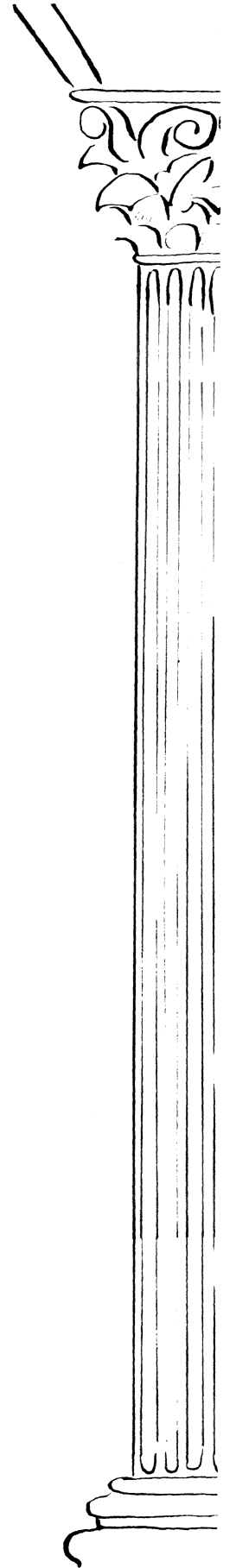
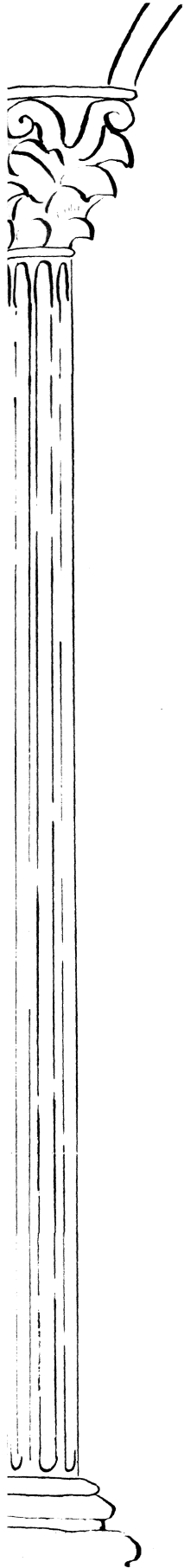
Item dist que, se elle diroit que Dieu ne l'avoit envoyee, elle se dampneroit ; que vray est que Dieu l'a envoyee.

Item dit que de paour du feu elle a dit ce qu'elle a dit.

Interroguee sy elle sçait qu'elle soit en la grace de Dieu : Se je ny y suis, Dieu m'y veuille mettre ; et se je y suis, Dieu m'y veuille tenir.

Procès de Jeanne d'Arc.

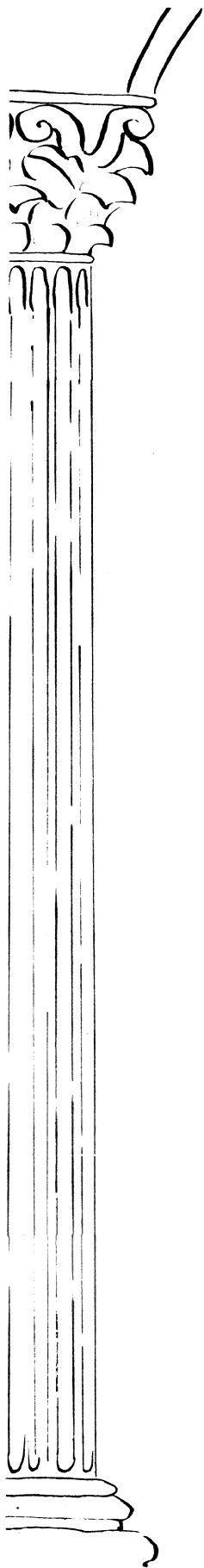




Jacques Cartier

Ils ont aussi une herbe de quoi ils font grand amas durant l'Été pour l'Hyver, laquelle ils estiment fort, et en usent les hommes seulement, en la façon qui ensuit. Ils la font sécher au soleil, et la portent à leur col en une petite peau de beste en lieu de sac, avecque un cornet de pierre ou de bois. Puis à toute heure, font poudre de la dite herbe, et la mettent à l'un des bouts du dit cornet, puis mettent un charbon de feu dessus et soufflent par l'autre bout tant, qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et les nazilles, comme par un tuyau de cheminée ; ils disent que cela les tient sains et chaudement, et ne vont jamais sans les dites choses. Nous avons expérimenté la dite fumée, après laquelle avoir mis dedans notre bouche, semble y avoir de la poudre de poivre, tant est chaude.

Jacques Cartier
Second voyage (1535) chap 10

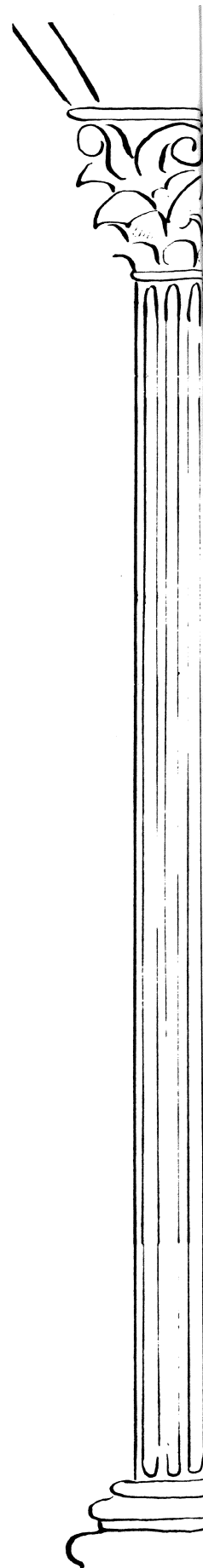


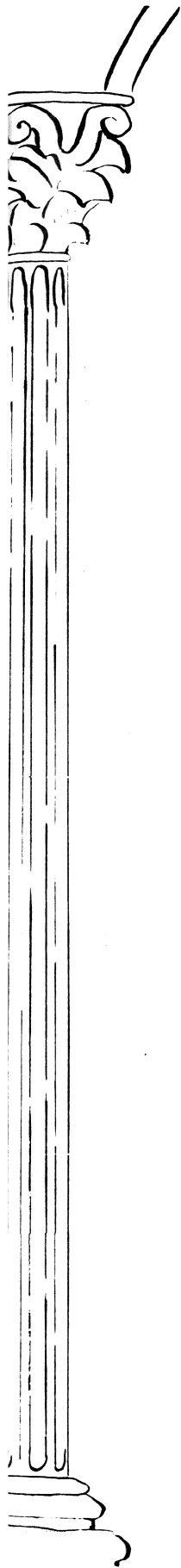
Saint-Louis

Et mousterent au roy l'exemplaire du peril de la nef, pour ce que a l'aler que nous feismes outremer, une nef en semblable fait avoit esté perie, et je vi la femme et l'enfant chiez le conte de Joyngny, qui seulz de ceste nef eschaperent.

A ce respondi le roy : « Seigneurs, je voi que se je descens de ceste nef, que elle sera de refus, et voy que il a ceans huit cens personnes et plus. Et pource que chascun aime autretant sa vie que je faiz la moie, n'oseroit nulz demourer en ceste nef, ainçois demourraient en Cypre, pour quoy, se Dieu plait, je ne mettrait ja tant de gent comme il a ceans en peril de mort. Ainçois demourrai ceans pour mon peuple sauver ».

La nef.

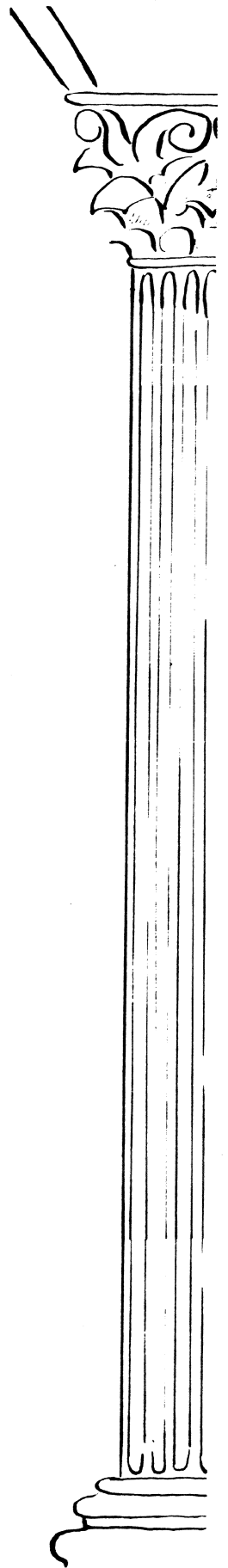


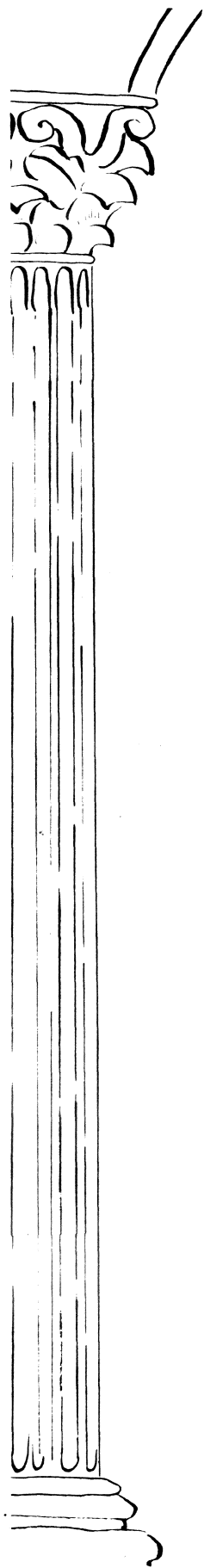


Henri IV

Les paroles que le Roy a tenues à Messieurs de la Cour de Parlement le 7 février 1599 pour leur demander d'enregistrer l'édit de Nantes.

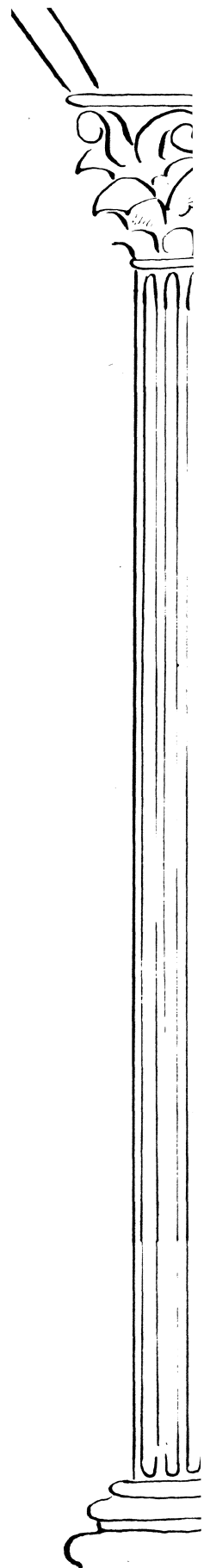
« La nécessité m'a faict faire ces edicts pour la mesme necessité [que] j'ay faict celuy-cy. J'ay aultrefois faict le soldat ; on en a parlé, et n'en ay pas fait semblant. Je suis Roy maintenant et parle en Roy. Je veulx estre obeï. A la verité les gens de justice sont mon bras droict, mais si la gangrenne se met au bras droict, il fault que le gauche le coupe. Quand mes regimens ne me servent pas, je les casse ».

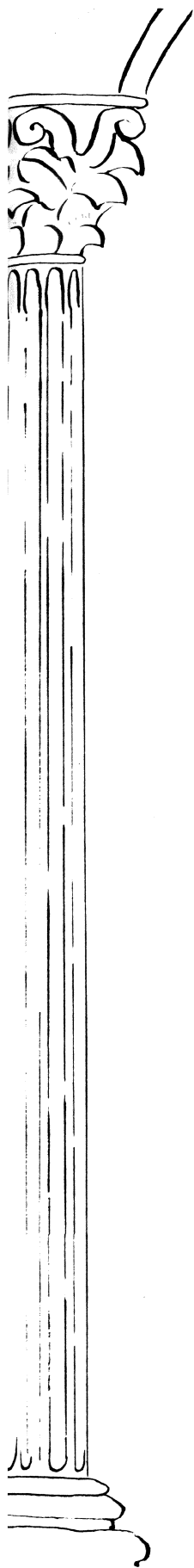




La précieuse

Mais Madame, comme il n'y a point de chemins où l'on ne se puisse égarer, Clelie a fait, comme vous le pouvez voir, que si ceux qui font à Nouvelle Amitié, prenoient un peu plus à droit, ou un peu plus à gauche, ils s'égareroient aussi : car si au partir de Grand Esprit, on alloit à Negligence, que vous voyez tout contre sur cette Carte ; qu'en fuite continuant cet égarement, on allaît à Inégalité ; de là à Tiedeur ; à Legeté ; & à Oubly ; au lieu de se trouver à Tendre sur Estime, on se trouveroit au Lac d'Indifférence que vous voyez marqué sur cette Carte ; & qui par ses eaux tranquilles, représente sans doute fort juste, la chose dont il porte le nom en cet endroit.



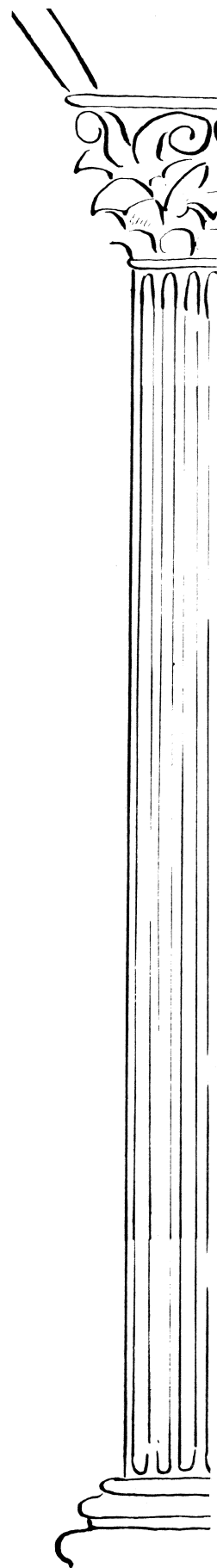


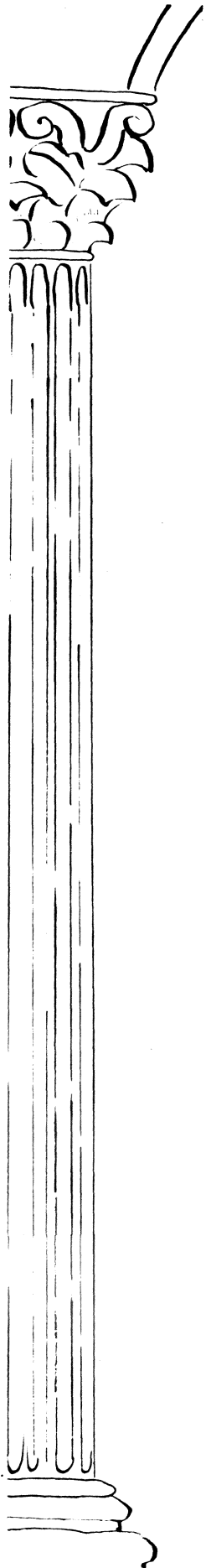
Louis XIV

« C'est la mémoire des services que vous m'avez rendus et mon amitié qui me donnent ce sentiment ; profitez-en et ne hasardez plus de me fâcher encore, car après que j'aurai entendu vos raisons et celles de vos confrères, et que j'aurai prononcé sur toutes vos prétentions, je ne veux plus jamais en entendre parler.

« Voyez si la Marine ne vous convient pas, si vous ne l'avez pas à votre mode, si vous aimeriez mieux autre chose ; parlez librement, mais après la décision que je vous donnerai, je ne veux pas une seule réplique.

Billet à Colbert (23 avril 1671).





Voltaire

Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois.

Mon ami signifie *mon esclave*.

Mon cher ami veut dire *vous m'êtes plus qu'indifférent*.

Entendez par *je vous rendrai heureux*, *je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous*.

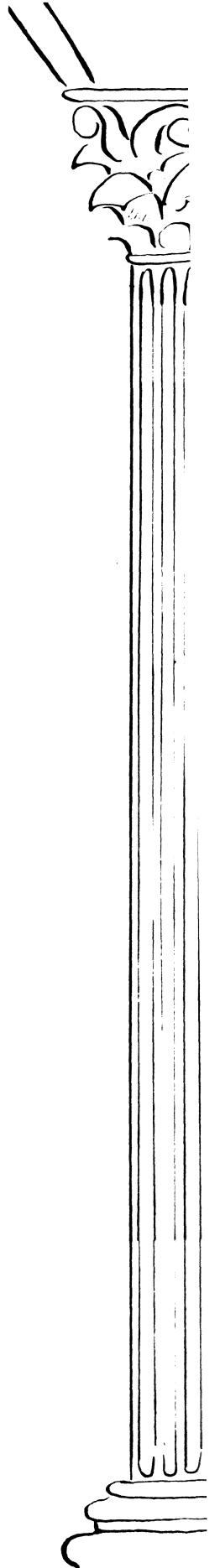
Soupez avec moi ce soir, signifie *je me moquerai de vous ce soir*.


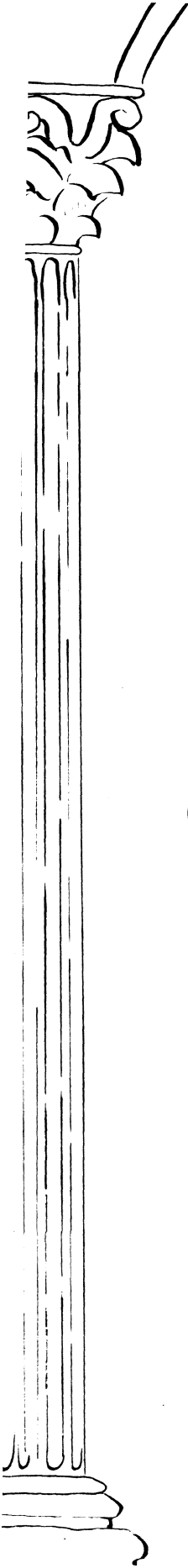
Le dictionnaire peut être long ; c'est un article à mettre dans l'Encyclopédie.

Lettre à Marie-Louise Denis, 18 décembre 1752

Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent ; la lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion et alors ce sera un beau tapage ; les gens sont bien heureux, ils verront de belles choses.

Lettre à Bernard Louis Chavelin, 2 avril 1764.

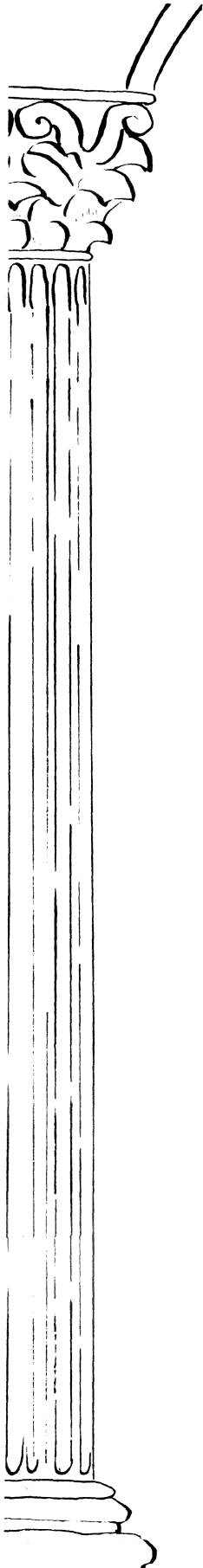




La chercheuse d'esprit (les salons au 18^e siècle)

J'admirais hier au soir la nombreuse compagnie qui était chez moi ; hommes et femmes me paraissaient des machines à ressort, qui allaient, venaient, parlaient, riaient, sans penser, sans réfléchir, sans sentir ; chacun jouait son rôle par habitude : madame la duchesse d'Aiguillon crevait de rire, madame de Forcalquier dédaignait tout, madame de la Vallière jabotait sur tout. Les hommes ne jouaient pas de meilleurs rôles, et moi j'étais abîmée dans les réflexions les plus noires ; je pensais que j'avais passé ma vie dans les illusions ; que je m'étais creusé moi-même tous les abîmes dans lesquels j'étais tombée ; que tous mes jugements avaient été faux et téméraires, et toujours trop précipités, et qu'enfin je n'avais parfaitement bien connu personne ; que je n'en avais pas été connue non plus, et que peut-être je ne me connaissais pas moi-même.

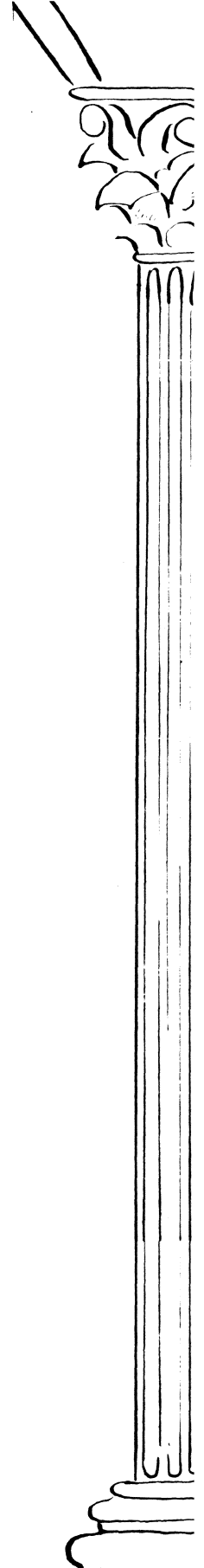
Denis Diderot
Lettre de M^{me} Du Deffand, 20 octobre 1766.

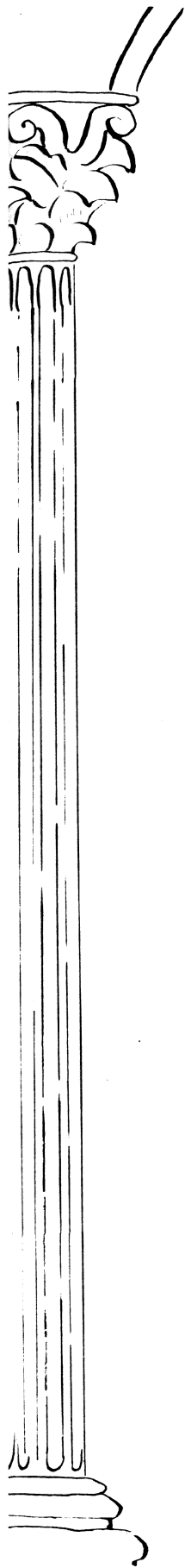


Mirabeau

Deux siècles de déprédations et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir. Il faut le combler, ce gouffre effroyable. Et bien ! voici la liste des propriétaires français. Choisissez parmi les plus riches, afin de sacrifier moins de citoyens. Mais choisissez ; car ne faut-il pas qu'un petit nombre périssent pour sauver la masse du peuple ? Allons, ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit. Ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospérité dans le royaume. Frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes, précipitez-les dans l'abîme, il va se refermer... Vous reculez d'horreur... Hommes inconséquents, hommes pusillanimes ! Eh ! ne voyez-vous donc pas qu'en décrétant la banqueroute, ou, ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel, et, chose inconcevable ! gratuitement criminel ; car enfin, cet horrible sacrifice ferait du moins disparaître le déficit.

Discours du 26 septembre 1789 sur les finances et la banqueroute.

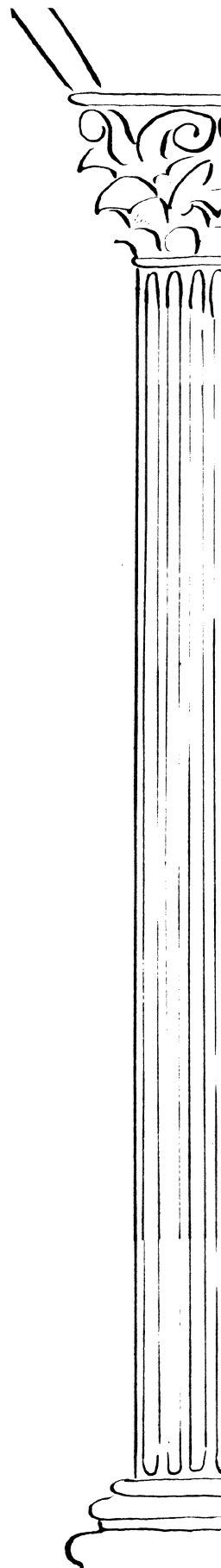


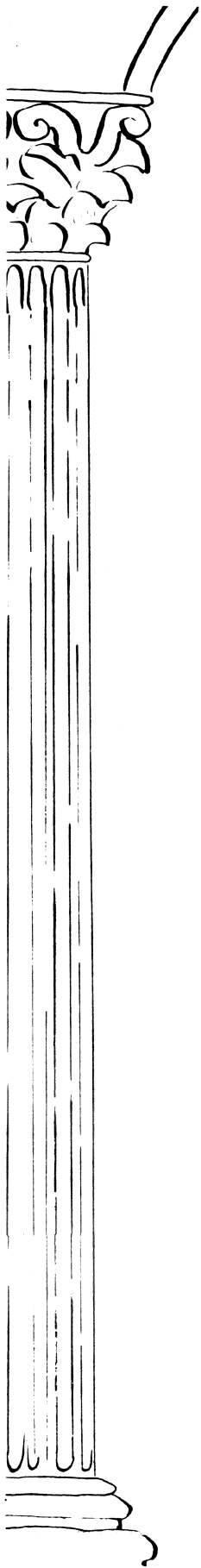


Napoléon

Je me réveille plein de toi. Ton portrait et le souvenir de l'enivrante soirée d'hier n'ont point laissé de repos à mes sens. Douce et incomparable Joséphine, quel effet bizarre faites-vous sur mon cœur ! Vous fâchez-vous ? Vous vois-je triste ? Etes-vous inquiète ? Mon âme est brisée de douleur et il n'est point de repos pour notre ami... Mais en est-il donc davantage pour moi, lorsque me livrant au sentiment profond qui me maîtrise, je puise sur vos lèvres, sur votre cœur, une flamme qui me brûle. Ah ! c'est cette nuit que je me suis bien aperçu que votre portrait n'est pas vous ! Tu pars à midi, je te verrai dans trois heures. En attendant, mio dolce amor, reçois un million de baisers ; mais ne m'en donne pas car ils brûlent mon sang.

Lettre à Joséphine de Beauharnais.

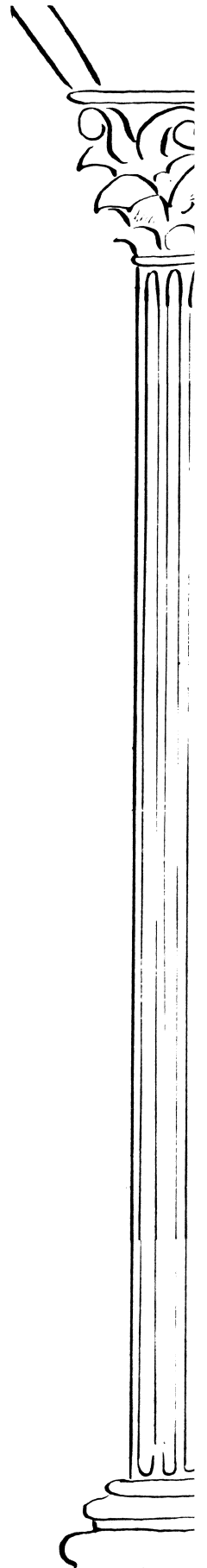


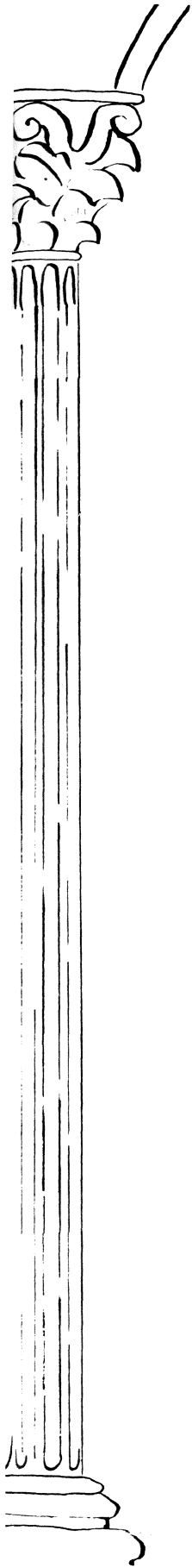


Balzac

– Eh bien, monsieur de Rastignac, traitez ce monde comme il mérite de l'être. Vous voulez parvenir, je vous aiderai. Vous sonderez combien est profonde la corruption féminine, vous toiserez la largeur de la misérable vanité des hommes. Quoique j'aie bien lu dans ce livre du monde, il y avait des pages qui cependant m'étaient inconnues. Maintenant je sais tout. Plus froidement vous calculerez, plus avant vous irez. Frappez sans pitié, vous serez craint. N'acceptez les hommes et les femmes que comme des chevaux de poste que vous laisserez crever à chaque relais, vous arriverez ainsi au faite de vos désirs. Voyez-vous, vous ne serez rien ici si vous n'avez pas une femme qui s'intéresse à vous. Il vous la faut jeune, riche, élégante. Mais si vous avez un sentiment vrai, cachez-le comme un trésor ; ne le laissez jamais soupçonner, vous seriez perdu. Vous ne seriez plus le bourreau, vous deviendriez la victime.

Le Père Goriot, 1835.





Victor Hugo

Dans quelques heures je te verrai, dans quelques heures nous nous sourirons, dans quelques heures nous serons heureux. – En attendant, tiens, je dépose ici un baiser pour toi. Prends-le. Je le reprendrai sur tes lèvres quand je viendrai. A bientôt, ma Juliette ! mon ange, mon tout ! Je baise tes beaux yeux et je leur défends de plus jamais pleurer ! plus jamais ! entends-tu ? jamais pour les larmes, toujours pour l'amour. Voilà la vie que je te veux. – A bientôt, ange !

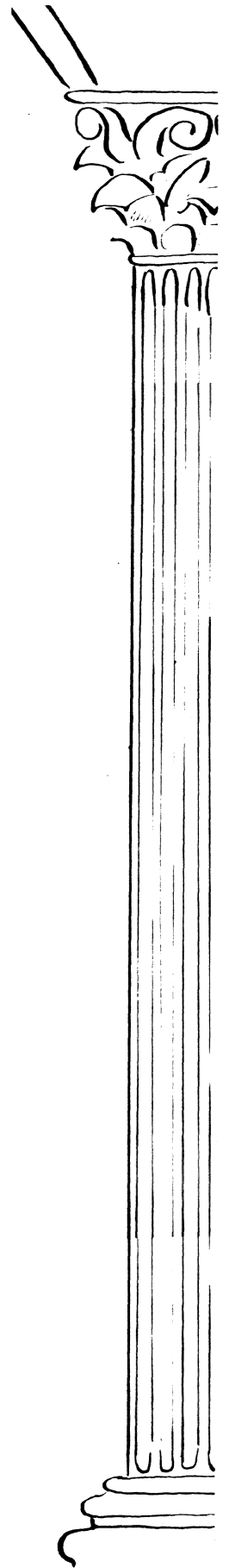
18 juin 1834.

Jamais je ne t'ai plus aimée qu'hier, cela est pourtant vrai, dans cette frénésie, dans cette furie, dans cette férocité où j'étais. Pardonne-moi. J'ai été un misérable fou atroce et perdu de jalousie, perdu de rage, perdu d'amour. Je ne sais pas ce que j'ai fait, mais je sais bien que je t'ai aimée.

Aimée, vois-tu, comme jamais femme ne l'a été avant toi, comme jamais femme ne le sera après. Je t'aime jusqu'à mourir, jusqu'à te tuer. Ne te plains pas trop de cela, va. Il n'y a rien de meilleur ni de plus beau sous le soleil que d'être aimée ainsi.

Automne 1835.

Lettres à Juliette Drouet.



1 9 8 7

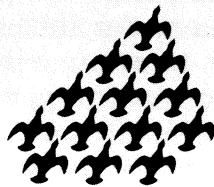
L'AMÉRIQUE FRANÇAISE AU SOMMET

A la faveur du second Sommet des chefs d'État et de gouvernement du monde francophone, qui se réuniront en terre d'Amérique, à Québec, du 2 au 4 septembre 1987, cinquante organismes représentant les peuples et communautés du continent nord-américain se sont groupés sous l'égide du « Rassemblement des francophones d'Amérique » et ont résolu de faire de 1987 l'« Année de la francophonie en Amérique ».

Dès le mois de juin se tiendront à Québec des assises des peuples et communautés francophones de l'Amérique sous le nom : « Le Grand Rassemblement ».

Pour tous renseignements s'adresser à :

Claude Malette
1410, rue Stanely
7^e étage,
MONTREAL, Qc, H3A 1P8
(514) 873-3209
(514) 873-7029



**RASSEMBLEMENT
DES FRANCOPHONES
D'AMÉRIQUE**

LE FRANÇAIS CONTEMPORAIN



Dessin de Sempé, tiré de l'album « Des Hauts et des Bas » (Éd. Denoël).

LES APPORTS DES LANGUES ÉTRANGÈRES

par Josette Rey-Debove*



Origine du français

Les langues naturelles ne sont pas créées par ceux qui les parlent, elles viennent toujours d'une autre langue historiquement antérieure, dont elles se séparent en acquérant leur personnalité dans une communauté sociale. Ainsi l'anglais est une langue germanique ; il vient de l'anglo-saxon, qui lui-même se rattache au bas-allemand, une variété de gothique. Le français vient de la *langue romane rustique*, qui a donné naissance aux langues romanes actuelles (français, occitan, italien, sarde, espagnol, portugais, catalan, romanche) ; cette langue romane rustique était un *latin parlé*, très éloigné du latin littéraire, et diversifié selon les régions. Le latin lui-même était une variété de l'italique, etc. On appelle *langue mère* la langue dont dérive naturellement une autre langue plus récente.

Implantation géographique

Lorsque les Romains sont arrivés en Gaule (50 av. J.-C.), on y parlait le gaulois ou *celtique* ; mais cette langue fut supplantée par le latin, et nous n'avons conservé que quelques mots de la flore et de la culture (*bruyère, bouleau, chêne, charrue, jante, sillon*, etc.). Plus tard, aux V^e et VI^e siècles, le celtique ne sera plus représenté que par le breton. On peut donc dire que « nos ancêtres les Gaulois » ont perdu leur langue et en ont emprunté une autre. L'Empire romain et la civilisation gallo-romaine subissent alors les grandes invasions ; les Francs imposent le *francique*,

langue germanique issue du haut-allemand ; la Gaule devient la France. De nombreux mots franciques sont intégrés à notre langue (*guerre, gris, écharpe, gant, maréchal, blé, jardin, troupeau*, etc.). Ni les Arabes (VIII^e s.) ni les Normands ou Vikings (IX^e s.) n'ont agi directement sur notre langue, bien qu'ils aient envahi une partie de notre territoire.

Néologismes, mots savants et emprunts

Les langues changent constamment, et s'enrichissent de mots nouveaux, alors qu'elles en abandonnent d'autres qui sortent de l'usage (mots vieux). On peut en faire l'expérience en comparant une page du dictionnaire de Littré (1867) à la page correspondante du Grand Robert (1986). D'où viennent les mots nouveaux ? Ou bien de la langue elle-même (par exemple *grelotter* 1566, de *grelot*, 1392), et ce sont des néologismes ; ou bien d'autres langues, et ce sont des emprunts. Toute langue est formée à partir d'une langue mère à laquelle *s'ajoutent les néologismes et les emprunts*. Ainsi, notre langue mère, le latin, avait déjà emprunté beaucoup de mots grecs et celtiques, qui forcément sont passés en français. Les mots empruntés sont plus ou moins imposés (invasions, colonisations), ou adoptés par une communauté pour toutes sortes de raisons.

A ses débuts, le français était une langue pauvre, et les gens cultivés ont dû emprunter les mots qui leur manquaient au latin classique (par exemple *captif, machine, nocturne*,

libérer, conclure, paternel, et ceux, plus tardivement empruntés au grec ancien (*misanthrope, polémique, météorologie*) notamment pour former des mots scientifiques, après le XVIII^e siècle. *Tous ces mots repris au latin et au grec s'appellent des mots savants* : le latin *integer* est devenu *entier*, et *intègre* est savant.

Accueil des mots étrangers : les vagues d'emprunts

Le français a emprunté à de nombreuses langues, variables selon les périodes et les relations entre pays, tout comme les autres langues ont emprunté au français. Les emprunts enrichissent une langue de deux façons : avec une meilleure connaissance des pays du monde, on découvre des *réalités étrangères* auxquelles on conserve leur nom (par exemple le *kiwi*, nom d'un oiseau et d'un fruit de Nouvelle-Zélande) ; avec *l'épanouissement d'une civilisation*, on adopte les conceptions, les découvertes intéressantes, les modes séduisantes en conservant leur nom étranger, qui est prestigieux.

Ainsi, les premiers emprunts nombreux à une même langue ont été les *emprunts à l'arabe*, aux XII^e et XIII^e siècles : vocabulaire des mathématiques, de l'astronomie, de la chimie (*chiffre, zéro, algèbre, azimuth, alcool*, etc.), également au néerlandais pour de nombreux mots du domaine maritime (*crabe, maquereau, digue, havre, fret, matelot, babord, tribord*, etc.). dès le XIV^e siècle, se sont les *emprunts à l'italien* qui sont les plus nombreux, pour atteindre un sommet au

XVI^e siècle avec la Renaissance et après les guerres d'Italie (*trafic, brigand, ambassade, dôme, escalade, banque, cavalier, courtisan, partisan, médaille, violon, boussole, soldat, politesse, travestir, ballet, ingambe, vedette, liste, numéro, volcan, fugue, bouffon, balcon, sonnet, volute, buste, sérénade, récolte, concert, caprice, relief, intrigue*, etc.). L'italianisation du français a même été dénoncée par Henri Estienne II, en 1578. Mais les emprunts à l'italien continueront jusqu'à aujourd'hui. Au XVII^e siècle, les *emprunts à l'espagnol* (apparus au XIV^e s.) deviennent très importants (*camarade, palabre, compliment, nègre, moustique, pépite, vanille, caramel, estrade, carapace*, etc.) ; certains avaient été pris à l'arabe par les Espagnols (*abricot, alcôve*) ou rapportés après leur découverte de l'Amérique (*maïs, chocolat, ouragan, coca, lama*).

Le XVIII^e siècle voit dominer les *emprunts à l'anglais* qui atteindront leur plus grand nombre au XX^e siècle. Déjà, au XII^e siècle, nous prenions les noms des quatre points cardinaux, et depuis cette époque, les emprunts à l'anglais touchent tous les domaines, plus spécialement la marine, la politique, l'industrie, la banque, les sports, les sciences. Après la dernière guerre, les emprunts proviennent essentiellement de *l'anglais d'Amérique* (cinéma, musique, médias, informatique, astronautique, télécommunications, publicité, etc.). Dans l'état actuel du français, pour un vocabulaire de 60 000 mots environ, plus de 1 000 mots empruntés à l'anglais sont courants et forment le groupe le plus important de mots étrangers dans notre langue. On imagine à peine la situation où nous feraiem défaut des mots comme *majorité, responsabilité, partenaire, exportation, rail, électricité,*

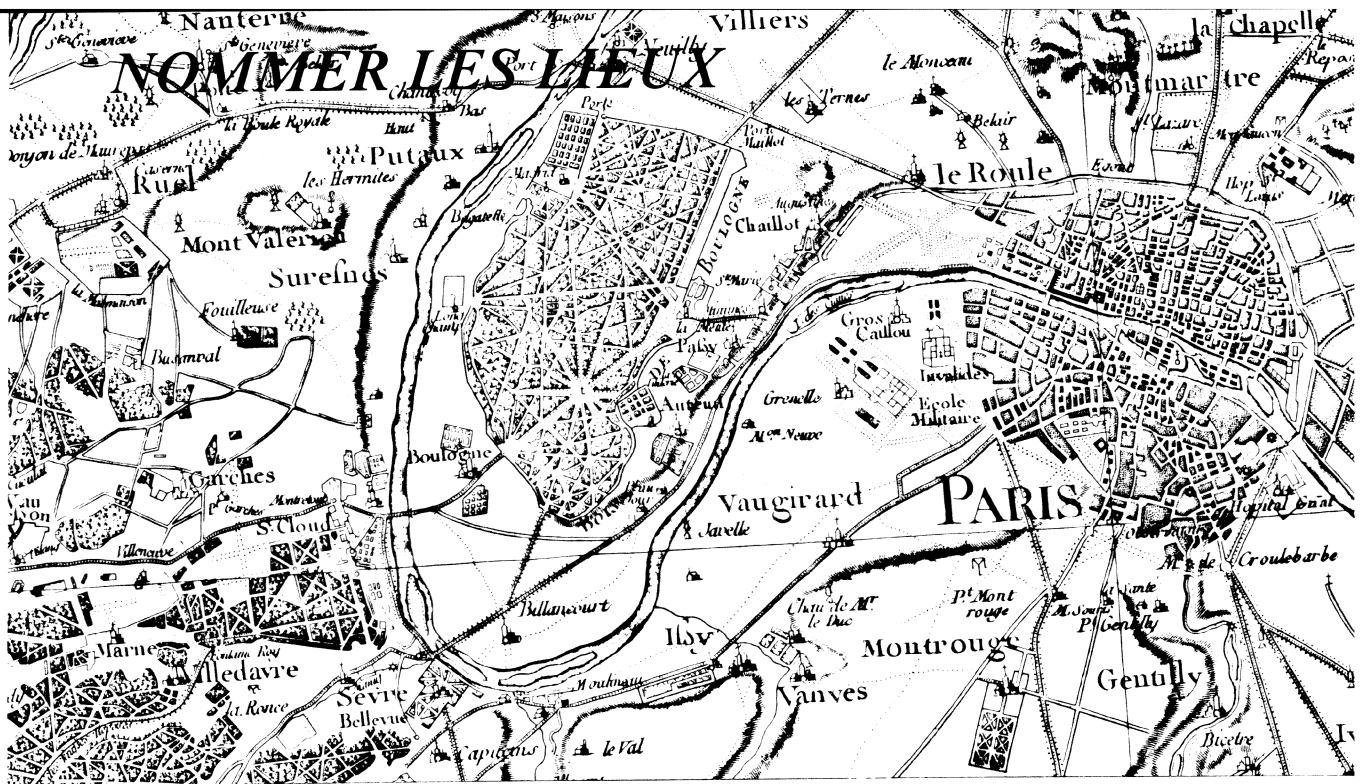
détective, clown, confort, sport, film, récital, jazz, romantique, sentimental, snobisme, humour, et... *jean* ! Les Anglais nous ont emprunté autrefois un nombre beaucoup plus considérable de mots qu'ils ont conservés, et l'anglais est plus romanisé que le français n'est germanisé.

Il ne faut pas oublier l'apport non négligeable d'autres langues comme l'allemand (surtout du XIV^e au XIX^e s.), le portugais (XVI^e et XVII^e s.), le turc (XVI^e s.), les langues scandinaves (XII^e et XIII^e s.), le chinois et le japonais (dès le XVI^e s.), l'hindi, etc. Une nouvelle vague d'emprunts arabes d'emploi très familier est apparue avec la colonisation (milieu XIX^e s.).

Les apports des langues étrangères ne sont pas limités aux mots. On emprunte des *affixes* *-issime, -esque* à l'italien ; *-ing, self-* à l'anglais), des *structures de mots* (mots-valises du type *contraception*, mots tronqués du type *exam, pop, pro*, etc., mots renversés comme *est-allemand*, pris à l'anglais), et aussi quelques *constructions de phrases*. Mais ces changements syntaxiques sont infimes comparativement à ceux du français parlé familier qui sera, pour sa grande part, la langue écrite de demain ■

* **Josette REY-DEBOVE**

Secrétaire générale
de la rédaction
des dictionnaires Le Robert



par G. Taverdet*

Partie intégrante de notre patrimoine, les noms dits propres – noms de lieux et noms de personnes – n'en forment pas moins une catégorie particulière, avec ses problèmes spécifiques.

Il ne s'agit pas ici de se demander quelle est la place de ces noms dans notre système linguistique, mais tout simplement d'essayer de voir quelle peut être l'utilité de leur étude pour comprendre l'histoire et la géographie de notre langue.

Comme dans toute étude historique sur le problème des origines, il y a une part de rêve dans les études onomastiques ; ainsi, à la suite de Dauzat, on a cru que l'étude de l'onomastique (et particulièrement l'étude des noms de lieux) allait nous livrer un jour la clé qui permettrait de comprendre quels étaient les premiers occupants du sol de notre pays. Il nous faut bien admettre que, dans ce domaine, notre connaissance a progressé moins vite que les travaux conduits par les préhistoriens qui fouillaient le sol centimètre par centimètre ; ces premières civilisations étaient essentiellement orales et elles ne pouvaient laisser aucune trace de leur langue, alors que les éléments de leur vie quotidienne nous sont décrits avec une précision sans cesse grandissante. On espérait donc que l'onomastique allait un jour combler l'hiatus entre les deux domaines. On a par exemple étudié la célèbre racine pré-indo-européenne qui aurait désigné la pierre : KAR- ; grâce à la répartition de cette racine sur le sol de France et, de façon plus générale, sur le sol euro-

péen, on aurait retrouvé la trace du peuple ancien qui aurait le premier colonisé notre sol. Ce raisonnement partait d'un certain nombre d'*a priori* fort contestables : il fallait admettre que ce peuple était unique, ce qui est loin d'être prouvé et ce que nous ne saurons sans doute jamais ; il fallait admettre que les différents noms en KAR- sont nécessairement anciens, ce qui est loin d'être sûr. Prenons quelques exemples : en Bourgogne, on trouve une infinité de terrains pierreux ou de sols de mauvaise qualité nommés « crais, cras, crêts ». On y retrouve la racine KAR- ; et on pourrait admettre que le peuple primitif a occupé largement la région ; or, aujourd'hui, on admet que le terme est d'origine gauloise ; on pourra ainsi le comparer avec le breton *creac'h* ou l'irlandais *carrig* ; cette origine celtique bien admise ne prouve pas davantage une forte occupation gauloise ; le mot est passé bien sûr dans la langue romane et c'est à ce moment seulement qu'il a été utilisé pour former des noms de lieux.

Plus important encore : Platon nous signalait déjà, dans son *Cratyle*, qu'il pouvait exister un rapport entre les sons et les sens ; ainsi, pour continuer notre étude de la racine -KAR, nous pouvons remarquer qu'elle a souvent été utilisée pour désigner la tête, objet dur par excellence ; ainsi, le grec KARA, passé en français et que nous retrouvons dans l'expression « faire bonne chère » ; et que dire des formes argotiques modernes comme *calebasse*, *cassis*, *caillou*, *cafetière* qui désignent la tête ! Il y a donc un rapport entre les sons

et les sens dans les formes expressives et l'étude d'une « racine » comme KAR- ne peut donc rien nous apporter. On pourra ajouter enfin que la liste de ces formes anciennes sera nécessairement réduite ; que les formes que l'on pourrait découvrir appartiendraient nécessairement à la classe des noms ; bref, les enseignements de l'onomastique seraient bien limités. On apprendrait sans doute davantage si on essayait de reconstituer la langue française avec la seule toponymie des États-Unis !

Peut-on nécessairement conclure de façon pessimiste ? Certes non et le bilan devient beaucoup plus riche si on s'intéresse aux toponymes les plus récents. Et, plus on va vers l'époque moderne, plus le bilan devient riche. Prenons quelques exemples : on sait depuis longtemps que le gaulois DUNUM signifie « montagne » (ou, peut-être dans certains cas, « forteresse ») ; le *Glossaire de Vienne* nous disait d'ailleurs « *dunum enim montem* » ; on peut donc observer sur la carte de France la répartition des DUNUM (*Dun*) et des formes composées comme SEGU-DUNUM (*Suin, Sion*), VERODUNUM (*Verdun*), AUGUSTODUNUM (*Autun*), etc. pour avoir une assez bonne idée de l'expression des Celtes avant la conquête romaine.

On peut faire la même remarque avec les formes d'origine germanique ; dans l'Est de la France, en particulier en Franche-Comté, nous avons de nombreux noms en -ans (*Louhans, Loulans, Fretterans, Frébuans*, etc.) ; on note également des formes en -anges

(*Romanges*) ; dans les deux séries, on a cru voir des suffixes locatifs burgondes et franciques ; ajoutons à ces formes les longues séries des noms de villages en *-court*, en *-ville*, en *-fontaine*, si bien représentés dans toute la France du Nord-Est, et dont le premier élément est un nom d'homme dont le caractère germanique est incontestable, même s'il est caché par la graphie moderne ; ainsi *Combeaufontaine* ne sera pas « la combe aux fontaines », mais « la fontaine de Gombald », comme le montrent les formes d'archives (en 1159, *Gombaldifontaine*) ; mais nous sommes loin d'être certains d'avoir ici l'indication d'un peuplement germanique ; aux environs de l'an mil, tout le monde portait un nom d'origine germanique, même dans le Sud méditerranéen ; nous avons peut-être ici plus sûrement le souvenir d'une mode onomastique (il en existe à toutes les époques : que l'on considère aujourd'hui les prénoms à la mode !).

Jusqu'ici nous avons parlé de faits anciens ; mais c'est certainement dans l'étude des faits médiévaux que l'onomastique aura le plus de choses à dire dans la connaissance de l'histoire de la langue. On peut prendre ici deux exemples spectaculaires : il existait à l'époque gallo-romaine un suffixe toponymique fort répandu *-IACUM* (avec une variante *-ACUM*) ; ce suffixe a été différencié par les phonétiques locales : il est devenu *-y* en français central, *-ey* en Bourgogne et en Lorraine, *ieu(x)* dans les environs de Lyon, *-ac* dans le Midi ; or, en Bretagne, on constate une importante série de formes en *-ac*, comme sur les rives de la Méditerranée ; voici ce qui s'est passé : quand les Bretons sont arrivés de leurs îles, ces noms étaient déjà en place. Ils ont imposé leur langue à la région et ont protégé les toponymes des importantes évolutions phonétiques connues du français entre 500 et 1 000 après J.-C. ; quand la langue française a commencé à regagner du terrain sur le breton, elle avait achevé son évolution et les toponymes ont pu conserver leur forme primitive ; c'est la raison pour laquelle on dit *Yffignac* et non *Yffigné* ; l'étude de ces formes est donc fondamentale pour l'histoire du breton et du français.

Autre exemple : on sait que la rive gauche du Rhin (environs de Trèves, Cologne, Mayence) a connu une intense romanisation ; il est évident que le latin a été autrefois la langue la plus répandue dans cette région ; mais, à l'arrivée des Germains, on a perdu la langue de Rome ; pouvait-on connaître avec précision la date de la disparition du roman dans les vallées de la Moselle et du Rhin ? Des études onomastiques récentes – appuyées sur les renseignements fournis par l'histoire et l'archéologie – ont montré que cette langue avait pu se maintenir jusqu'au XII^e siècle

A côté de ces exemples spectaculaires, on découvre petit à petit ce que l'onosmatique peut apporter à l'étude de la langue ; certes, il y a longtemps que les dialectologues demandent, en plus des renseignements sur la langue, quelques suppléments onomastiques : noms des villages voisins, noms des principaux hameaux, noms des lieux-dits, le plus possible en patois. Une forme locale peut faire découvrir une évolution phonétique que la francisation avait occultée, mais qu'on peut encore observer dans une forme purement toponymique, mieux protégée ; l'étude des noms de lieux (plus que des noms de personnes, par la force des choses davantage soumis aux déplacements) nous permet donc parfois de mettre à jour un état plus archaïque de la langue. Avec bien sûr les mêmes réserves que nous avons faites dès le départ : c'est toujours la catégorie des noms qui sera favorisée ; on trouvera difficilement des faits de syntaxe et de morphologie ; en revanche, on peut espérer trouver quelques faits de phonétique. Dans les couches récentes de la toponymie, nous allons analyser trois exemples :

– la découverte d'un type inconnu ; en Bourgogne, dans la partie occidentale de la Côte-d'Or, nous avons pu observer sur les cadastres la présence d'une forme *rhé, rai, ré*, etc. Ce type n'apparaît jamais sur les atlas linguistiques ; nous sommes donc parti sur le terrain à la recherche de personnes qui pouvaient nous donner quelques indications ; et les méthodes d'enquêtes ne diffèrent nullement de celles de la dialectologie ; nous avons pu trouver que ces noms étaient donnés à des zones d'éboulis ; nous avons une forme qui est à la limite du système onomastique et du système linguistique ; *ré* apparaîtrait comme une forme purement toponymique ; cependant on trouve encore quelques personnes capables de dresser un véritable portrait-robot de ces zones, donc de donner une définition, ce qui est le propre du nom commun ;

– la modification d'une aire bien connue : P. Gardette avait pu observer que le latin *MOLARE* s'était maintenu dans la seule zone franco-provençale avec le sens de montagne ; nous avons donc ici un renseignement purement dialectologique ; l'étude sur le terrain nous a montré que l'aire franco-provençale classique pouvait être agrandie, puisque le type *MOLARE* était noté dans les environs de Dijon. L'étude de la toponymie nous l'a fait découvrir dans l'extrême nord du département de la Côte-d'Or. Ces observations nous permettent de modifier légèrement l'analyse de P. Gardette ; *MOLARE* est bien une forme du latin poétique, diffusée par le latin lyonnais ; l'aire actuelle est sans doute bien postérieure à la période gallo-romaine ; elle s'est fixée peu à peu, sans doute sous l'influence

de la ville de Lyon et de l'état savoyard. Mais l'aire primitive est celle qui est donnée par l'onosmatique : l'aire d'influence de Lyon dans les premiers siècles de la romanité s'étendait sans doute sur une bonne partie de l'Est de la France ;

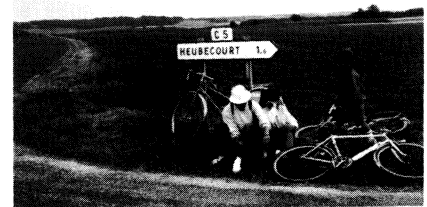
– c'est à une conclusion du même type que conduit l'étude toponymique des noms qui ont désigné la forge ; on sait que le type *FABERICA/Faverge* est typique du franco-provençal, alors que le français a choisi le type *FABRICA/forge, farge* ; or nous avons trouvé le premier type dans quelques noms de lieux de la Côte-d'Or, souvent écrits de façon fantaisiste, *les Fèves Orges*, par exemple ; il serait intéressant d'avoir des renseignements sur la Champagne, ce qui permettrait de faire apparaître l'ancienne unité de l'Est de la France dans les premiers siècles de la romanité, des bords de la Méditerranée aux rives du Rhin. Nous voilà bien loin des problèmes pré-indo-européens, mais la recherche est aussi passionnante.

Et, puisque nous parlons de ces populations lointaines, il convient de rappeler que la recherche sur les pré-indo-européens devient tout à fait légitime en Gascogne, là où le basque n'a été submergé que récemment par le roman ; et l'onomastique a bien sûr son mot à dire.

Et, évidemment, si l'onomastique peut aider la dialectologie, l'inverse est vrai également ; ainsi, dans *Tavaux* (Jura), on a vu un nom celtique « rivière tranquille » ; dans *Tavey* (Haute-Saône), on a vu un nom d'homme gallo-romain ; or, on vient de découvrir dans un patois haut-marnais une forme *tave(l)* qui désigne la congère de neige ; ce n'est pas ce sens qu'il faut retenir pour des toponymes ; mais la forme permet d'expliquer nos deux toponymes qui ont la même origine ; ce sont des « talus » ou des « digues ». Ici la connaissance de la langue est venue au secours de la recherche onomastique ■

* G. TAVERDET

Professeur à l'Université de Bourgogne,
auteur de plusieurs fascicules sur les
toponymies départementales publiés au
C.R.D.P. de Dijon



NOMMER LES PERSONNES

par Jacques Cellard

Aussi surprenant que cela paraisse, il est encore aujourd'hui impossible de se faire une idée précise du nombre de noms de familles – de *patronymes* – portés par les Françaises et les Français. En attendant qu'un ordinateur national nous le dise, ce qui n'irait pas sans bien des inconvénients parallèles, la meilleure ressource reste la liste des abonnés au téléphone, établie et informatisée par la Direction Générale des Télécommunications pour l'ensemble du territoire.

Elle présente cependant deux inconvénients majeurs. D'une part, même si l'on tient pour valable à quelque % près l'équation « abonnés au téléphone/citoyens français », les ... citoyennes mariées ou veuves sont évidemment défavorisées par ce genre de recensement, puisque c'est le nom de famille de leur époux, et non le leur, qui apparaît sur la liste.

D'autre part, celle-ci enregistre indifféremment les noms portés par des Français (ou Françaises) et par des étrangers vivant en France ; et surtout, elle confond inévitablement tous les patronymes aujourd'hui « français », quelle que soit leur origine. Il n'est évidemment pas question d'associer la qualité de « Français » à un nom de famille plutôt qu'à un autre : elle est indivisible et égale en chacun des citoyens. Mais on ne peut décrire et étudier avec profit que ce qui est suffisamment homogène ; en l'espèce, le système tel qu'il était constitué pour l'essentiel sur notre territoire au début du XIX^e siècle, en relation étroite avec les langues et les dialectes d'oïl et d'oc.

Pourquoi le début du XIX^e siècle ? Parce que c'est à cette époque que la centralisation administrative du pays, parachevée par le Premier Empire, provoque une véritable fossilisation d'un système jusqu'alors extrêmement souple et productif. Après 1300, le catalogue des noms de famille français ne s'enrichira plus de l'intérieur, comme il le faisait depuis mille ans et plus, mais seulement de l'extérieur : les très nombreux étrangers venus s'établir en France à partir des années 1850, et naturalisés, conservant leurs patronymes d'origine.

Ce mouvement s'est accentué au lendemain de la guerre de 1914-1918, entraînant une profonde modification de la « texture » du système, dans lequel entre désormais une proportion très importante – plus d'un tiers sans doute – de patronymes linguistiquement « étrangers » et non francisés.

Dans le même temps, le nombre des noms de famille que l'on peut appeler « indigènes » décroît lentement, mais inéluctablement. Comme ils ne se transmettent que par les mâles, les guerres en sont de grandes destructrices. En outre, tout déséquilibre des naissances en faveur des femmes, s'il se poursuit durant deux ou trois générations, aboutit à la raréfaction, quand ce n'est pas à la disparition, du patronyme en cause. A l'inverse (c'est le phénomène dit de la « fécondité différentielle »), il suffit de quelques lignées de garçons pour accroître considérablement la fréquence d'un patronyme.

Ces mouvements, si l'on considère d'assez longues périodes historiques, ont pour consé-

quence un resserrement du nombre de patronymes en service sur un territoire donné, celui de la France dans notre cas. Ceux qui étaient rares au départ tendent à disparaître ; ceux qui étaient fréquents le sont toujours davantage. Cette lente perte de substance a été longtemps largement compensée par une création constante : le jeune garçon qui quittait la Picardie ou l'Anjou pour chercher fortune ailleurs, le plus souvent à Paris, était facilement rebaptisé PICARD ou LANGEVIN par la communauté qui l'adoptait. Et nos aïeux français spontanément les noms d'étrangers venus vivre en France. L'Anglais devenait un LANGLOIS, un LANGLAIS ou un LENGLET selon l'humeur du notaire qui enregistrait son nom pour la première fois ; l'Écossais retiré du service du Roi était un LESCOT (l'Escot, c'est-à-dire « le Scott ») ou un LÉCOT.

Ainsi défini limitativement, le système « indigène » des noms de famille apporte de précieuses lumières sur la lente constitution de notre société.

Il prend naissance vers la fin du VIII^e siècle, dans le désert culturel et administratif créé par l'écroulement de la civilisation gallo-romaine des siècles précédents. C'est avec les invasions germaniques du V^e siècle, et surtout avec l'installation définitive de certains de ces envahisseurs sur notre sol, que commence l'histoire de nos noms de famille, au point qu'il n'est pas excessif d'écrire que les patronymes d'origine germanique et francique constituent le socle de tout l'édifice.

Cette affirmation pourra surprendre le profane ; c'est que celui-ci n'a aucun moyen de



Jacques Tati : « Jour de fête ». (Photo : collection Cahiers du Cinéma)

« repérer » ces noms germaniques dans la masse des noms de famille qui l'entourent, de sorte que leur présence constante lui échappe. Ils n'ont plus pour nous aucune « transparence » : comment identifier comme tels les LAMBERT, LÉAUTAUD, GARNIER, ACHARD, BOUDOUT ou BOURDARD ? et à plus forte raison les MONET, MOUNIN, GONNET ou CHARDIN ?

Le fait est cependant qu'autour de l'an mille, alors que des documents de toute sorte commencent à dessiner pour nous la physiologie du système patronymique français, celui-ci est très majoritairement – pour ne pas dire exclusivement – composé de noms d'origine germanique alors que dans le même temps personne, selon toutes les probabilités, ne parlait ni ne comprenait plus le francique dans le jeune royaume capétien.

Cette diffusion massive et relativement rapide reste inexplicée. Contrainte ? Mode ? Adaptation à un nouvel ordre social ? Peut-être même lointaine réminiscence des patronymes gaulois qui, comme ces nouveaux noms germaniques et au contraire des patronymes gallo-latins, étaient faits d'un seul mot, « binaire » en quelque sorte, composé de deux éléments interchangeable ? Il y eut sans doute de tout cela, dans des proportions que nous ignorons.

A la période germanique succéda, du XII^e au XIV^e siècle environ, celle des noms chrétiens. Ils ne se substituent pas aux précédents, mais s'ajoutent à eux pour répondre à la très forte demande de patronymes qu'entraîne à la fois la progression démographique

spectaculaire du Moyen Âge et son intense activité économique : les hommes bougent, et il devient de plus en plus nécessaire de les nommer individuellement.

Ici encore, le goût de nos ancêtres pour les diminutifs a multiplié pour nous les fausses pistes. De même que nous ne voyons plus le germanique DIDIER sous son diminutif DIDEROT, nous ne sentons plus ANDRÉ (nom grec d'un saint) sous les ANDRIEUX et encore moins sous les DRIEU d'aujourd'hui. Comment retrouver le même saint, ÉTIENNE ou, plus savamment, STÉPHANE, derrière des THÉNET, THIÉNOT, THÉNARD, ETIÉVANT, THIVET ou THIÉVANT, pour ne rien dire d'une vingtaine d'autres variantes ?

Nous y voyons plus clair avec les strates suivantes du système. Les LEBRUN, LEBLOND, LEROUX, LEGRAS, LEGROS, etc., etc., sont sans mystère. Mais qui devinerait dans un BALAZOT le surnom d'un cuisinier, celui qui « bat les aulx (les ails) » pour faire ses sauces ? Dans le BAUDELAIRE bien connu le descendant d'un artisan armurier qui forgeait, entre autres, une sorte de sabre court et recourbé nommé *badelaire* ? Les nombreux LESUEUR (et les SUDRE ou SUDREAU du Midi) sont les fils du *sueur*, le cordonnier du Moyen Âge, du latin *sutor*. Pas très loin d'eux, les SARTRE, SARTHE ou SARTON remontent au latin *sartor*, le tailleur d'habits, par le vieux français *sartre*.

Notons enfin, plutôt pour l'anecdote bien qu'ils ne soient pas rares, les noms d'enfants abandonnés et trouvés, le plus souvent désignés par le mois de leur adoption : JANVIER

(et son diminutif JANVRIN), DEMAY et peut-être MAYAUD pour mai, JUIN (le maréchal), JUILLET ou JUILLOT, DAOUST ou DAVOUST (autre maréchal) pour août, sont les plus fréquents. Et encore les sobriquets ou les surnoms religieux. DÉON est une altération de DÉOM, qui représente *Deum*, prononcé *Déhomme* dans les chants d'église : surnom de chantre, comme le sont aussi LAUDE ou LAUDIER, OZANNE, LOSANNE ou OZANAM, du *Hosanna in excelsis Deo* entonné aux grands jours.

Cet échantillon donne à pressentir la diversité et l'intérêt des recherches patronymiques – ou plutôt anthroponymiques, car elles concernent aussi bien des femmes (LAROUSSE et LAMARTINE en sont témoins) que des hommes. A la fois histoire et géographie humaines, nos noms de famille sont un élément important et captivant de notre patrimoine culturel. ■

*Jacques CELLARD

Ancien chroniqueur au journal « Le Monde »
auteur de nombreux livres sur la
langue française

UN DYNAMISME AMBIGU : LE FRANÇAIS

par Alain Rey*

La pire tentation, quant au langage, est celle de l'immobilisme. Pourtant, conservateurs et puristes ont leurs raisons, qui sont parfois raisonnables : une riche tradition en train de se dilapider ; un bel instrument de pensée et d'expression qui se trouble, se gauchit, se déforme. Car la dynamique du langage et de la société (c'est la même) n'est pas forcément un bien : la foi au progrès a du plomb dans l'aile. Trop de désillusions, sans doute, et le sentiment d'un gâchis, avec le fantasme increvable des « belles époques » perdues. Mon cher pays, ton français fout le camp ! Voilà ce que pensent bien des francophones en Europe. Étrangement, heureusement, il m'apparaît que les Québécois et, d'une autre manière, des Africains ne réagissent pas de même. C'est que leur rapport à la langue est différent ; pour eux, le français est un objectif, un idéal, une source désirée. Pour nous Européens, Français, Belges ou Suisses, ce français, c'est le fleuve où nous baignons, un courant dont l'eau devient trouble.

Le sentiment indifférent ou sourcilieux d'une dégradation langagière n'a rien de surprenant. Il accompagne celui d'un perversissement social, d'un effondrement des valeurs, d'un envahissement par la laideur et le mal, qui accompagne à peu près toutes les évolutions de l'histoire. Regret des mythiques enfances ; craintes d'un sort collectif menacé... Il est triste que certains dirigent leur

courroux et leurs angoisses, non sur ce qui se dégrade, mais sur tout ce qui bouge. Ainsi des mœurs, des opinions, et de la langue. On entend : le français s'abîme, s'obscurcit, recule, s'effondre ; et aussi, en contradiction : on ne sait plus le français. Ces deux assertions s'annulent : la première assume l'idée d'une évolution dégradante ; la seconde postule une immobilité hautaine. Il est notable que l'on ne dise guère : « nous ne savons plus le français », sincérité qui donnerait quelque crédit à l'hypothèse immobiliste.

La confusion quant au langage réside dans le langage, et notamment dans ces mots à double et triple fond : « la langue », « le français ». Pour le linguiste, il s'agit d'un système complexe et abstrait, fait pour l'essentiel d'une structure phonétique et syntaxique nourrie par un lexique, – par une multitude de signes. Ces structures bougent peu, fort lentement, mais sans cesse : quels bouleversements, du latin au roman des Gaules (ce créole), au dialecte d'Ile-de-France appelé « ancien français », et, par des siècles d'intermédiaires, au français moderne. Quant aux signes mis en œuvre par ce système – mots, locutions, termes, noms propres... – ils se renouvellent sans arrêt, bousculant formes et significations. Cette vision savante du langage est en général lettre morte pour l'usager, qu'il soit indifférent ou passionné. De fait, il semble que plus on aime sa langue, plus on s'en forme une image fictive. Loin de nous attacher

aux usages charnels et mouvants du français, liés à l'histoire, aux terroirs, aux espaces sociaux, nous tendons à leur substituer un pur symbole, image unique, belle comme « un rêve de pierre ». Une idole, certes digne d'être vénérée ou un palais désaffecté, incarnant un trésor commun ; non, notre langue n'est pas ce monument solennel et pompeux, mais un chantier fourmillant d'activité. Ce patrimoine de sentiments, d'idées et de beautés que forme la voix française, depuis la *Chanson de Roland* jusqu'à Valéry et à nos contemporains, atteste lui aussi cette puissante évolution, non pas progrès, mais tout simplement vie. Le français n'est pas malade, il est en travail. Des forces l'animent et le menacent, l'appauvrissent en le modifiant, le pervertissent en l'enrichissant : il est toujours lui-même et se transforme. Si nous identifions, sans trop y réfléchir, ce grand courant à un lac immobile, la francophonie est perdue : car le français devient un idéal inaccessible. Les langues, dans l'histoire, se développent dans le tourbillon du hasard et sous le joug de la nécessité. Sinon elles meurent. Le français doit être pour nous un milieu, vital comme l'air et l'eau, nécessaire et fragile : s'il se dégrade, c'est que nous le polluons. Nous, notre paresse et notre indifférence. Bloquer l'évolution, c'est empêcher l'oxygène de circuler. Or, loin d'aller trop vite, le français s'es-souffle ; la politique du bâillon, d'ailleurs impraticable, serait suicidaire.

Le fameux « génie de la langue » n'est pas une recette de cuisine rédigée par le classicisme, mais un dynamisme à épouser. Ainsi, les désignations nouvelles, et même les influences externes, quelquefois perturbantes et ridicules, sont moins néfastes qu'un engourdissement. C'est à nous, francophones, d'activer la créativité du langage, sans omettre de nettoyer de trop évidentes scories. La clarté tant célébrée de cette langue, son équilibre, son élégance sont encore là, visibles ou cachées, dévoilées ou travesties ; elles sont menacées par le flot des discours inutiles. Les ennemis de notre langue ne sont pas les anglicismes ou les « fautes » du peuple, qui d'ailleurs deviendront des règles ; ce sont les bavards, les verbeux ignares, les rhétoriques mortes, les propagandes, les bégaiements bureaucratiques.

C'est là qu'il faut agir – vaste programme ! – autrement que par la colère, l'humeur ou l'humour, au demeurant salutaires. Les modes de parole qui parfois nous irritent ne sont que des signaux de reconnaissance : elles peuvent être sympathiques ou odieuses ; fruits de la paresse imitative, elles sclérosent, mais procèdent d'un profond désir : la distinction. Le jeu des ridicules est facile : (*il est super : ça m'interpelle quelque part*), pédant : (*dans ce cas de figure, au quotidien, ça pose problème au niveau des structures*). Ces minables manies ont eu leur moment de fraîcheur ; leur vice n'est pas d'innover, mais de s'être figées dans la répétition. Une fois passées, elles laisseront un gentil parfum rétrograde, celui qu'on trouve à la lecture de textes qui furent un jour nouveaux et ridicules. Car, si la nouveauté belle et gracieuse se perd et se banalise, la création grotesque s'estompe en drôlerie innocente. Le dernier anglicisme à la mode est insupportable, alors que les *clubmen* les plus *smarts* de 1900 nous font sourire. Rien de tout cela ne dure, et n'est grave. Si un mot, un sens nouveau s'instaure durablement, rien ne le distinguera plus du fond vénérable des vocabulaires.

La création et l'emprunt doivent coexister, produire mais sans excès : il ne s'agit pas de singer des procédés d'autres langues (mots-valises américains, composition très libre de l'allemand ou des langues slaves...). C'est l'histoire de notre langue qui doit guider les dynamismes. L'école peut en pénétrer les francophones, pour qu'ils cessent d'osciller entre des modes superficielles, sinon des pratiques dégradantes, et un respect paralysé devant une image arrêtée ■

* **Alain REY**

Directeur littéraire
des Dictionnaires Le Robert



Dessin de Sempé, tiré de l'album « Comme par hasard » (Ed. Denoël).

LA LANGUE LITTÉRAIRE DEPUIS 50 ANS

par *Gérald Antoine**

Les historiens de la langue aussi bien que les linguistes, depuis 50 ans au moins, s'interrogent : « La langue littéraire » existe-t-elle ? Va encore pour la poésie, mais à quoi peut-on reconnaître qu'un texte en prose est « littéraire » ? Ce problème se double d'un autre, déjà soulevé à l'époque où Aragon, Breton, Soupault fondaient la revue *Littérature*, mais agité depuis quelque temps sur nouveaux frais : « Y a-t-il encore une littérature ? » – Des questions de cette taille ne se tranchent pas dans un simple avant-propos. On se doit seulement de préciser, ne fût-ce que par respect envers le français, que la locution « langue littéraire » est une commodité d'expression des plus impropres. Parlons plutôt des usages littéraires de la langue ou –

tant pis pour la lourdeur ! – des usages, combien divers, faits par les écrivains des ressources que leur offre la langue.

Ces précautions de départ étant prises, il est permis d'ouvrir quelques pistes d'enquête. La première visera les conditions historiques, sociologiques, matérielles de la création littéraire à travers les 50 dernières années.

1936, c'est l'an I du Front populaire, ce qui signifie au regard de notre sujet l'entrée en jeu d'au moins trois facteurs déterminants : d'abord un pas décisif franchi vers la démocratisation de l'enseignement ; ensuite, à la faveur des congés payés, la découverte de la

nature par un nombre beaucoup plus grand d'enfants des villes ; enfin le début d'une politique de décentralisation artistique. Autant de nouveautés qui, à plus ou moins long terme, ne pouvaient manquer de multiplier les vocations dans l'ordre de l'expression esthétique, littéraire en particulier.

1940-1945, c'est le drame de la seconde guerre mondiale, l'explosion de la bombe d'Hiroshima, la découverte de l'horreur des camps, le partage de la planète entre un monde libre et un qui ne l'est pas. Autant de signes d'Apocalypse devant lesquels la conscience des Français (entre autres) et les modes d'expression de cette conscience ne pouvaient plus être les mêmes qu'avant.



Photo M.P. Hubrecht

1946-1986, cela représente à peu près, selon les normes démographiques, deux générations. Mais l'accélération de l'histoire – événements et mœurs, idées et formes – fait qu'en termes de sociologie et d'esthétique les générations se succèdent ou se chevauchent à une cadence beaucoup plus rapide. Les espaces se joignent et se mêlent à l'égal des temps. Les modes d'expression littéraire participent de ce tohu-bohu général : pensons par exemple au déferlement de l'image sur ce qu'on nomme faute de mieux la paralittérature, du roman-photo à la bande dessinée. Parmi les effets heureux on retiendra la fécondité littéraire croissante de l'« espace francophone » : chapitre où l'historien comparatiste s'en donnera à cœur joie.

Une fois brossée cette toile de fond, l'on pourra se demander si les trois principales mises en œuvre de l'expression littéraire – romanesque, théâtrale, poétique – si dérangées et brouillées soient-elles par les phénomènes qu'on vient d'évoquer – ne possèdent pas en commun certaines lignes, les unes de force, les autres de faiblesse, propres à caractériser le demi-siècle écoulé. Inutile de le cacher : cette quête suppose de gigantesques inventaires ; mais le recours aux techniques informatiques les rend désormais possibles. Ces relevés devront porter sur les fréquences de mots, catégorie par catégorie, registre par registre, sur celles des types de phrases identifiés avec soin, sur la nature et la quantité des figures – à commencer par les images, – toutes ces fréquences étant mises en rapport avec les thèmes et motifs, eux aussi dénombrés et classés.

En attendant l'ouverture de ces immenses chantiers, on peut au moins définir quelques traits généraux relatifs aux usages littéraires de la langue dans le courant de ce demi-siècle.

1) Par un double mouvement assez explicable, une fois libérée du carcan multiséculaire des règles prosodiques qui l'isolaient rigoureusement de la prose, la poésie s'est en gros scindée en deux aspects que caractérisent des différences d'essence avant tout linguistiques : d'une part le poème en prose, séparé de la prose par des nuances à la limite impalpables ; de l'autre le poème tout court qui, à l'inverse, s'évertue à traquer les raretés lexicales, syntaxiques et rythmiques, afin de regagner par le biais de la langue la distance que lui faisait perdre l'abandon d'un code statutaire.

2) Le partage entre tradition et nouveauté – qui est de tous les temps – apparaît aujourd'hui

plus accusé et plus ample que jamais. De même qu'il existe une poésie qui n'a pas songé à se dire nouvelle mais l'est en profondeur, ainsi existe-t-il un « nouveau théâtre », baptisé à l'occasion anti-théâtre, maître des lieux ou peu s'en faut depuis les années 50. Un certain nombre d'œuvres-témoins d'un théâtre « traditionnel » qui eut sa période d'épanouissement entre les deux-guerres et au-delà ne survivent qu'à grand peine, de loin en loin, sous forme de reprises. Disons pour fixer les idées : Beckett, Marguerite Duras, Genet, Ionesco, Obaldia, Tardieu... ont irrésistiblement chassé Bernanos, Camus, Giraudoux, Montherlant, Salacrou, Sartre...

De même encore existe-t-il, ou a-t-il existé un « nouveau roman », lui aussi classé à l'occasion comme « anti-roman » ou « anti-récit », face aux mainteneurs du roman de type « traditionnel ». La différence entre le cas du théâtre et celui du roman est qu'ici le nouveau n'a pas fait reculer dans des proportions aussi spectaculaires l'armée des héritiers. Il semblerait même que, depuis peu d'années, celle-ci regagne le terrain perdu. A cela plusieurs raisons : le public des lecteurs de romans est plus large et plus divers que celui qui se rend au théâtre réputé sérieux ; le spectateur du nouveau théâtre est retenu, soutenu par la mise en scène et le jeu des interprètes, tandis que le lecteur du nouveau roman se retrouve seul devant les partis pris de difficulté, souvent de langue, auxquels le soumet l'écrivain-tortionnaire ; s'il lâche prise, il est libre d'en appeler à des auteurs d'une facture plus limpide. Ajoutons que la grande qualité d'un certain nombre de ces derniers (disons Albert Cohen, Julien Gracq, J.M.G. Le Clézio, Marguerite Yourcenar...) favorise ce retour en grâce et en force.

3) Le trait commun le plus patent, et qui par sa nature intéresse au premier chef l'histoire de la langue, est que cette « nouveauté » est systématiquement recherchée du côté des us et abus de langage. Encore n'est-ce pas assez dire : poésie, théâtre, roman de plus en plus souvent se résolvent ou se dissolvent en jeux, mises en scène et remises en cause du langage traité comme un être véritable en proie à quelques démons cruellement familiers : l'absurdité, l'équivoque, la fuite et l'absence. Et dès lors que le langage est en posture de protagoniste, il va de soi qu'il parle et se parle et que la frontière entre l'écrit et l'oral devient de plus en plus difficile à tracer.

Autre conséquence de la même évolution : la littérature, en particulier romanesque, tend à devenir critique d'elle-même et à faire de ce jeu son objet et sa fin. De manière simultanée et réciproque, la critique, se déclarant à son tour nouvelle, se voit comme naturellement

portée à devenir littérature dans l'effort qu'elle produit pour épouser la démarche de l'œuvre à laquelle elle s'applique. Au reste, les échanges de rôle apparaissent de plus en plus fréquents : ainsi chez Blanchot, Butor, Brice Parain, Paulhan, Nathalie Sarraute...

L'historien, s'il souhaite ordonnancer sa présentation de phénomènes en voie de complet désordre, se souciera de leur trouver des racines. L'une est sociologique : nombreux sont les écrivains actuels qui, d'emblée, ont compris la nécessité d'avoir un métier. Or, le plus souvent ils ont choisi une carrière universitaire. Rien d'étonnant si l'intellectualité est l'une des marques dominantes de leurs œuvres ; et comme il n'y a pas d'art sans passion, c'est une sorte de frénésie d'arcanes exquis chez les poètes, d'analyse éperdue chez les romanciers, à quoi nous assistons. Mais ce processus social ne saurait cacher les filiations esthétiques. S'il est une foi commune à tous les tenants de la nouvelle littérature, c'est bien que le beau français hérité du XVIII^e siècle, empêché par la tradition puriste de vivre en liberté, n'est plus apte à répondre à leur désir d'expression. Or cela remonte loin, mais en tous cas à l'énorme Céline, puis à Queneau son émule tous deux appliqués à théoriser en marge de leurs créations, et à glorifier savamment les ressources vierges du langage oral, y compris ses excroissances populaires. Du côté des poètes, les chemineurs ne sont pas moins repérables. Trois phares continuent à projeter leurs rayons, plus ou moins astucieusement diffractés : Rimbaud le « mystique à l'état sauvage », Mallarmé le joaillier à l'état laborieux, Apollinaire le lyrique à l'état pur. Tous trois ont affiché leur rêve de créer une nouvelle langue. Il sera passionnant d'observer comment un René Char, un Henri Michaux ont entendu explorer l'Absolu de la création par-delà le premier, un Francis Ponge par-delà le second, un Reverdy par-delà le troisième. Mais faisons silence : on ne classe pas les vrais poètes. Où situer un Saint-John Perse, un P.-J. Jouve, tels autres grands, sinon parmi les inclassables ou, comme ils se sont appelés eux-mêmes, les « dissidents », les « insoumis », les « transgresseurs » ? – Le calvaire de l'historien de la langue est bien là : les plus grands, par définition, lui échappent. Sa consolation, c'est que les autres sont légion : *le lieu*, sinon *la formule*, ne saurait lui manquer ! ■

* Gérald ANTOINE

Ancien titulaire de la chaire de l'histoire de la langue française à la Sorbonne

HYPER-MARCHÉ, HYPER-FRANÇAIS

*par Pierre Daninos**

Il y a des moments où je me demande si je suis fou – et d'autres où j'en suis persuadé. Tout de même...en attendant de le devenir pour de bon, je me pose la question de savoir si ce ne sont pas les mots qui sont devenus fous. Ce sont eux qui démenagent, victimes d'une inflation galopante.

On nous parle sans cesse d'inflation – à coups de 2,3 ou de 4,7 qui laissent dans le brouillard le commun des mortels – mais il est fort peu question d'inflation verbale et pourtant elle est monumentale : *génial* court les rues, *discours* salue n'importe quelle jaserie, une omelette est *sublime*, et *sophistiqué*, évadé de la philosophie grecque, s'applique aussi bien à un moteur de formule 1 qu'à une jupe-culotte.

Historique, lui aussi, vaut le détour : historiques, hier encore, l'entrevue du Camp du Drap d'Or, la fuite de Varennes, Xerxès faisant fouetter la mer... Historiques maintenant les chefs des Brigades rouges, un *penalty* de Coupe du Monde ou l'effondrement télécom-mandé d'un immeuble.

La célébrité elle-même se dévalue. Avant, pour être célèbre, il fallait s'appeler Pasteur, Lindbergh, Einstein. Aujourd'hui, il suffit à un chanteur de « faire » l'Olympia, à un fantaisiste d'être l'invité d'une émission de grande écoute, pour devenir « célèbre ».

Les mots souffrent d'enflure. Ils enflent, ils s'enflent comme la grenouille de La Fontaine, mais contrairement à ce batracien, ils éclatent, ils « s'éclatent » sans que mort s'en-suive. Telle une pompe géante qui les regonfle chaque jour (avec du *global* et du *globalement* propres à ballonner les joues) la télévision est là, et les autres « media », qui multiplient tout par cent. Pas de jour où, dans la redondance générale ne soient célébrés, glorifiés, un record aussitôt frappé du sceau de *l'absolu*, un *très-très* grand exploit, le concert du siècle, le procès du siècle, le mariage du siècle. C'est à se demander si un jour il n'y aura pas un siècle des siècles. On n'ose pas croire que ce soit le nôtre. En attendant notre fin de siècle marche au superlatif : l'été le plus froid, l'hiver le plus chaud, le casse le plus spectaculaire de tous les temps – car il n'est pas jusqu'à un hold-up qui ne

participe aux folies médiatiques : des gangsters, ayant investi un palais de justice où ils tiennent leurs juges en laisse, se refusent à toute déclaration avant que vienne la télévision – et elle vient, permettant au pays d'entendre un magistrat enchaîné appeler *Monsieur* un criminel qui braque un revolver sur sa tempe : il le trouve très correct.

C'est une première...

Temps renversant, temps renversés où l'interviewer devient vedette, le pirate héros, l'interviewé potache – fut-il président de la République (mémorable, historique, pourra-t-on dire, l'émission où, le président de la République ayant dit à son hôte « *J'aimerais vous raconter une anecdote personnelle* », se vit freiné dans son élan par un « *Oui, mais alors... rapide* » d'Yves Mourousi).

On voit par là que le langage est un miroir dans lequel se reflètent nos mœurs. Un costume de mots les habille. Le nôtre s'étrique-t-il à l'usage comme si l'on devait donner un peu d'ampleur à la taille ? C'est possible puisqu'un français châtié, ou simplement honnête, aussi rare qu'un veston bien coupé, est vite taxé d'affectation.



Photo M.P. Hubrecht

Notre langage a tellement rétréci au ramage que ramage – jadis manière de s'exprimer – n'exprime plus rien. C'est le même pays, et c'est la même langue, mais ce n'est plus le même langage. La preuve, c'est qu'après avoir été abreuvés à longueur de journée de Sécu, de bouffe, de ras l'bol, on « reçoit » une page de Voltaire ou de Valéry Larbaud comme une bouffée d'air frais. Presque comme si ce français nous paraissait étranger.

Le Français tel qu'on le parle, le français qui lance « *plein d'trucs, plein d'choses* » et fait dire à un ex-premier ministre « *J'ai eu plein d'coups durs* », le français du « *Qu'est-ce que c'est chouette* », singeant la mode du débrillé et des jeans effrangés, se promène en *baskets*.

A propos de *baskets*, le souvenir me revient d'une scène vécue l'été dernier sur une plage bretonne.

Face au Grand-Bé et à la tombe de Chateaubriand, des enfants s'ébattent. Que dis-je ! Je retarde : je devrais dire des gosses, des niards, des lardons. Leurs parents me rappellent aux usages :

– « Fulvian, nous fais pas chier !

On attendait tout d'un Fulvian, sauf ça.

Les prénoms, trompeurs (Thierry, Bruno, Hervé – pas un seul Pierre, pas un Jean), sont plus choisis que le langage. Tandis que Fulvian sur les rochers s'entête à tenir quelque chose que je ne distingue pas et qui ne doit pas être très distingué, le père continue à crier :

– Fulvian, lâche-moi ça ! C'est dégueulasse ! Regarde, non mais regarde-moi ce p'tit con !

A quelques mètres de cette famille, des Anglais, venus à Saint-Malo par les Brittany Ferries. Comme son nom l'indique, c'est une

compagnie purement bretonne. Eux aussi ont des enfants, peut-être ici pour perfectionner leur français. A coups de merde, chier, putain, je serais curieux de savoir ce qu'ils auront récolté de français courant une fois franchi le Channel. D'autant que le père du Fulvian-nous-fais-pas-chier a trouvé moyen, entre deux mecs et un dingue, de placer un niveau quelque part. Extraordinaire pouvoir d'imprégnation du vocabulaire dernier cri.

Fulvian a fini par lâcher le morceau. Le père l'a rejoint sur les rochers et tient à alerter la plage en criant à sa femme :

– Viens ici, c'est plein d'trucs très chouettes !

La mère se lève emmenant un autre marmot. Toutefois, pour que nous ne nous sentions pas seuls, elle a laissé son transistor allumé. Sûrement des Parisiens, me dis-je. Je constate pourtant – cette « plagiste » étant allée chercher quelque chose dans la voiture proche – que ce ne sont pas des 75, mais des 22. J'en suis comme soulagé. Je ne m'en demande pas moins ce que doit penser François-René, dans son éternelle solitude du Grand-Bé, de cette dilapidation de la langue.

Faut-il nous en alarmer nous-mêmes en songeant qu'un pays qui se fait gloire d'envoyer paître la ponctuation, les liaisons, voire les gens (*un espèce de...* retentit sur toutes les antennes) compte parmi ses ancêtres un Vaugelas dont le dernier soupir fut grammatical : *Je m'en vais ou je m'en vas, car l'un et l'autre se dit ou se disent ?*

Si quelqu'un mourait maintenant de cette façon, beaucoup seraient tentés de dire que ce n'est pas bien grave.

N'exagérons rien... On peut, à juste titre, fustiger la vulgarité du verbe, tout de même pas au point de sangloter en regrettant les fastes de 1900 et le french-cancan. Le goût de la Belle Époque n'était pas toujours très sûr. Lorsqu'il y avait sur scène Sarah Bernhardt, Réjane, Lucien Guitry, la recette quotidienne de ces monstres sacrés (7 000 à 8 000 francs or) était largement dépassée par celle du Pétomane (20 000) dont l'art consistait à caresser ses bottes du bout de sa cravache et reproduire pendant plus d'une heure des bruits qu'il ne convient pas de confirmer. Rendons justice à nos contemporains : il leur faut tout de même plus, ou moins, qu'un Pétomane pour « faire un tabac ». Le cocu lui-même a beaucoup perdu de son pouvoir d'hilarité et, tout compte fait, il est réconfortant de voir un Devos jongler avec les mots sinon avec les cuirs ■

* Pierre DANINOS

auteur des « *Carnets du Major Thompson* »

et de nombreux autres livres,

« *Le Jacassin* »,

« *Snobbissimo* »,

« *Made in France* ».

PARLEZ-VOUS JARGON ?

par Jean Duché*

Parlez-vous jargon ? Ou plutôt, quel jargon parlez-vous ? Car ils sont nombreux, et il est important d'en posséder au moins un pour avoir l'air important. Qui n'a pas son jargon est un pauvre sire.

Ne nous trompons pas de cible : dans un monde où il y a plus de scientifiques qu'il n'en vécut pendant toute la durée de l'histoire humaine, il va de soi que la multiplication des découvertes entraîne celle de mots nouveaux. Ce sont outils de spécialistes. Les Québécois se sont attelés à l'inventaire ; ils en seraient à un million de mots ; quand ils auront fini, ce sera à refaire. Mais faut-il que les boutiquiers nous assènt leur jargon de boutique ? Eh oui ! Parler un langage hermétique, cela vous pose un homme.

Cette maladie de l'esprit, qui aujourd'hui fait les ravages d'une épidémie, est aussi ancienne que la vanité. C'est un cuistre du XV^e siècle qui édictait qu'une pensée savante « ne peut pas être bailliée en termes légiers à entendre ». Un édit que Pascal, Descartes, Montesquieu, Diderot violeront allègrement, que Rabelais vainement ridiculisa en la personne de Maître Janotus de Bragmardo priant Gargantua de rendre les cloches de Notre-Dame qu'il avait volées, à l'âge de trois ou quatre ans, pour servir de « campanes au coul de sa jument ». Oyez le jargonneur de l'Université : « Ça ! je vous prouve que vous me les doibvez bailler. Ego sic argumentor : Omnis clocha clochabilis, in clocherio clochando, clochans, chochativo clochare facit clochabiliter clochantes. Parisius habet clochas. Ha, ha, ha, c'est parlé, cela ! »

A quoi fait écho dans *L'information grammaticale* de janvier 1985 cette analyse des mots *époux* et *mari* utilisés par Molière, citations à l'appui, dont deux ici suffiront, extraites de *Tartuffe* :

« Ma fille, vous devez approuver mon dessein... »

Croire que le *mari*... que j'ai su vous élire... »

Et, du même :

« Oui, je prétends, ma fille.

Unir par votre hymen Tartuffe à ma famille.

Il sera votre *époux*, j'ai résolu cela. »

Là-dessus, une page de commentaires, dont on me pardonnera de ne donner que ceci :

« *Mari* et *époux* se répartissent selon que le discours impose un mouvement d'incidence interne (référence au moi du locuteur, vision intime, actuelle de l'union) ou un mouvement d'incidence externe (distanciation opérée entre les deux termes du couple, vision officielle, nominale, de la réalité matrimoniale, union considérée comme le terme d'une visée) ».

Et voilà pourquoi votre fille est muette. Et voilà comment les étudiants auront tout compris du génie de Molière qui, hélas ! n'est plus là pour ridiculiser les cuistres.

La linguistique monte d'un cran. Voici des *Recherches pour une sémanalyse* (collection Tel Quel, Le Seuil, 1969) :

« L'idéologème du signe. L'étude de tout objet translinguistique exige d'abord une distinction méthodologique entre le code pseudo-réel, le système de la langue (le système terminologique) et le système rhétorique

dans lequel l'objet translinguistique se présente en dernière analyse. Puisqu'« il n'y a pas un univers qui n'est pas la langue et dont les lois sont différentes » (sic), le sens de l'objet translinguistique serait ce qui dérange l'équivalence entre le système de langue et le système rhétorique... ».

Toujours plus haut, ou plus profond, avec ce morceau de la revue *Critique* d'octobre 1986 sur « Le mythe du degré zéro » :

« Parti de la « trace » de Gide, le livre se ferme sur la « situation » de Sollers : sur le rôle de la « figure » de Sollers dans l'élaboration par Barthes de son projet d'écriture. Cette place, plus importante qu'on ne croirait, Philippe Roger ne l'attribue pas tant à l'impact des textes (bien que Barthes ait admiré la matérialité explosive de cette « production signifiante ») qu'à son intérêt pour l'« oscillation sollersienne ». Par ses volte-face idéologiques, par ses tergiversations entre mandarinat et mondanité, par la dichotomie entre fissurage de « l'autorité de l'auteur » et appel au mysticisme, Sollers s'offre comme « quelqu'un dont la vie est textuelle », etc. Sautons au bouquet final, ce « fond gidien de l'œuvre de Barthes, cet *Abgrund*, cet *Ursuppe*, cette matrice d'où jaillit *l'écriture* de Barthes : l'ironie textuelle de Gide, et sa théorisation en abyme ». Avec l'y des profondeurs abyssales, évidemment.

En regard de ces abîmes de science, un autre linguiste, celui dont les *Remarques sur la langue française* œuvrèrent pour la perfection classique, Vaugelas, n'était-il pas d'une



Photo M.P. Hubrecht.

consternante modestie quand il demandait que notre langue fût nette, claire, pure, de cette pureté qui « ne consiste qu'à user de mots et de phrases qui soient du Bon Usage ?

Il ne faudrait pas croire qu'un architecte n'est pas capable de penser énormément. A propos du *Dictionnaire d'architecture* de Viollet-Le-Duc, je lis dans l'avant-propos de l'édition de 1979 :

« Si l'on accepte les thèses de Michel Foucault, le fait que la pensée contemporaine soit si muette sur l'architecture pourrait s'interpréter à la lumière d'une épistémé de l'organisation finalement assez incompatible avec la nécessité de prendre en compte ce par le détachement de quoi elle s'était justement fondée à l'éliminer : le visible. Viollet-Le-Duc écrit que « si l'architecture en est venue à cet état fort pénible et dangereux, c'est parce qu'elle n'a pas suivi le mouvement des idées de notre temps ». Si la tentative, sous certains angles, paraît avortée, la tâche, plutôt que de rejeter le visible pour l'organisation, pourrait peut-être consister à dégager l'organisation du visible, non à dégager l'organisation du visible (sic). Par ce jeu de mots, on ne vise qu'à remettre en mémoire l'existence de structures profondes régissant le langage ».

Voilà qui est fait. « Le vice toujours sombre

aime l'obscurité », disait Boileau. Et Rivarol : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français ». Ou Pascal, autre vieille baderne : « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi, car on s'attendoit de voir un auteur, et on trouve un homme. »

La médecine aussi a son gai savoir : « On interrompt un cercle vicieux en passe d'invétération et (ou) un processus pathologique alors qu'il n'en est qu'au stade fonctionnel et avant qu'il n'arrive au stade lésionnel irréversible ». Ce qu'André Thérive, qui le cite dans sa *Libre histoire de la langue française*, traduit : « il faut soigner les maladies avant qu'elles ne s'aggravent. »

Trouverons-nous un homme sous un philosophe ?

« L'historial constitutif lors de l'irruption dans l'existant s'historialise avec et par l'existence effective de quelque chose comme l'homme ; l'éclaircissement de l'ipséité doit montrer en ébauche le caractère qui différencie de tout historial l'avènement d'un Soi... »

Relisez et relisez encore, vous comprendrez... que « l'ignorance vaut mieux qu'un savoir affecté. » (C'est toujours de Boileau).

Comme il disait aussi, le cher Boileau : « qui

ne sut se borner ne sut jamais écrire », je tire l'échelle avec un psychanalyste :

Sous le titre *D'un possible mathème de la psychanalyse* : « L'enseignement de Lacan, son séminaire, a fait jouer ces fonctions dénotative et connotative jusqu'au point où comme on peut, à la lecture d'un article récent de Kripke, le remarquer, la forclusion du nom propre derneurerait proprement parler (sic) forclose (formule à débattre) de toute question sur le sens de tout acte fondateur d'une logique, je dis bien « de toute question » sur « l'écrire », je veux dire ce qui resterait après l'épuisement de l'inépuisable contingent des interprétations qu'on pourrait en donner. »

Épuisé, je le suis. De toute question sur l'écrire, je veux dire, je dis bien et je ne dirai rien de plus :

« Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. » ■

*** Jean DUCHÉ**

Historien et écrivain
auteur des « Mémoires de Madame
la langue française »,
Olivier Orban, 1985

UNE HISTOIRE DU FRANÇAIS

L'histoire d'une langue n'est pas dissociable de l'histoire de ceux qui la parlent. Pour l'aborder, le linguiste ne peut faire l'économie de l'historien, et doit tenir compte de deux types de facteurs. Les facteurs internes reflèteront les mutations linguistiques (lexique, morpho-syntaxe, phonétique) qui affectent cette histoire, les facteurs externes, les modifications sociales, techniques et politiques de la société.

L'histoire, ou plutôt la préhistoire du français commence dans la partie occidentale de l'Empire romain. On y parle un latin dit « vulgaire », encore appelé « roman commun ». Les invasions barbares, chères à l'écolier qui paresse en chacun, par l'atomisation du pouvoir politique qu'elles provoquent après la chute de Rome, contribuent à l'éclatement du gallo-roman en dialectes multiples qui se répartissent en deux groupes principaux : langues d'oc au sud, langues d'oïl au nord.

Le français est issu de l'un de ces parlers du nord, le francien (utilisé en Ile-de-France) dont la suprématie s'appuiera sur l'unification progressive du royaume autour de Paris. Le premier texte écrit en langue romane qui nous soit parvenu est celui des Serments de Strasbourg, prononcés par Louis le Germanique et Charles le Chauve, petits-fils de Charlemagne, en 842.

L'ancien français (X^e-XIII^e siècle)

Au long de son histoire, l'unification du langage est liée aux progrès de la centralisation. La période qui s'étend du XI^e au XIII^e siècle voit l'établissement puis l'effritement du système féodal. Morcellement territorial et cloisonnement politique accentuent les différences régionales. La littérature est essentiellement provinciale (Adam de la Halle est picard, Chrétien de Troyes champenois). Le francien gagne, à partir du XIII^e, en audience et en prestige ; son influence est consacrée, en 1276, par l'énorme succès du *Roman de la Rose*, premier « best-seller » de l'histoire. Ce que l'on étudie aujourd'hui sous la dénomination d'« ancien français » est une langue écrite « à deux niveaux » : la langue des clercs, fortement latinisée, qui deviendra peu à peu celle de l'Administration, et la langue littéraire, commune à tout le domaine d'oïl, colorée de traits dialectaux plus ou moins marqués selon les régions.

Le lexique de l'ancien français est un miroir de la société médiévale. Essentiellement concret et technique, il se tourne vers les réalités immédiates et quotidiennes du monde rural, de l'univers guerrier, des rapports hiérarchiques ou aristocratiques complexes qui régissent le système. Le fonds constitué par le roman commun, coloré par quelques rescapés du gaulois et certains apports germaniques, se développe par dérivations plus que par emprunts : les suffixes prolifèrent, ainsi que les doublets et synonymes issus de dialectes différents : *abit*, *abitage*, *abitement*, *abitanche* et *abitail* signifient tous *habitation*, mot savant qui les a remplacés.

L'accent tonique agit sur cette langue comme le facteur d'une véritable érosion phonétique, et réduit la plupart des mots à une ou deux syllabes. Les voyelles se diphtonguent (c'est-à-dire créent de nouveaux phonèmes en s'accouplant), avec une abondance et une diversité qui sont à l'origine de la richesse vocalique du français actuel. Les témoignages de l'époque attestent l'impression de douceur qui caractérise l'ancien français ; le *e* sourd, les consonnes en voie de disparition et les nombreuses nuances vocaliques expliquent et accentuent le phénomène.

Les transformations morpho-syntaxiques qui conduisent du latin à l'ancien

puis au moyen français s'expliquent par cette déliquescence phonétique. L'ancien français hérite d'une déclinaison réduite à deux cas : le cas-régime et le cas-sujet, miraculés des nominatif, accusatif et autre génitif latins. L'usage de cette déclinaison ne survivra pas au XIII^e siècle : le système prépositionnel, la création romane de l'article, l'amuissement du *s* final et la fixation progressive de l'ordre des mots (sujet-verbe-complément) en diminuent rapidement l'utilité. L'ancien français est, enfin, marqué par une frappante diversité morphologique, explicable par l'évolution phonétique d'une part, responsable des différences formelles entre cas-sujet et cas-régime des substantifs (*sire-seignor, terre-larron*), l'analogie et l'introduction de traits dialectaux d'autre part. La syntaxe a sa cohérence, mais elle est différente de celle du français moderne : l'emploi de l'article dépend du degré plus ou moins précis de détermination ; le subjonctif, très répandu, fait souvent fonction de conditionnel, et l'ordre des mots garde une souplesse que la langue moderne a perdue.

Le moyen français (XIV^e-XVI^e siècle)

A partir du XIV^e siècle cette langue va tomber en désuétude. Avec les débuts de la prose littéraire (roman, histoire, théâtre religieux ou profane) et l'embryon d'une prose judiciaire solide et logique (rédaction des *Coutumes*), le français entame sérieusement les positions du latin. Froissart et Villon, médiévaux par leur culture et par les thèmes qu'ils développent sont, par la langue qu'ils emploient, plus proches de Rabelais que de Rutebœuf. L'usage du français se généralise dans les villes (les campagnes conserveront jusqu'à la Révolution les anciens dialectes, réduits au rang de patois).

L'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), qui abolit l'usage du latin devant les tribunaux, constitue en fait le tout premier acte de politique linguistique. François I^{er} s'en fait ainsi le précurseur. L'imprimerie (le premier imprimeur parisien ouvre boutique en 1470) contribue à développer l'uniformisation de la langue.

Par ailleurs, si le mouvement humaniste de la Renaissance opère un retour aux sources gréco-latines, l'ambition se fait jour de hisser le français « vulgaire » au même niveau. En 1549, Joachim du Bellay en fournit le plus brillant témoignage, avec sa célèbre « *Défense et illustration de la langue française* ». Le français gagne petit à petit la médecine, les mathématiques, la philosophie. La réflexion grammaticale s'organise, la philologie (étude des documents écrits) prend naissance, et les premiers dictionnaires (Nicot, Estienne) voient le jour.

Le moyen français est la période de création lexicale la plus féconde de notre histoire. Des analyses statistiques récentes portant sur vingt mille « mots souches » contemporains établissent que, si 22 % remontent à l'ancien français, 43 % sont entrés dans l'usage entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Cette prolifération s'effectue pour moitié par des emprunts au latin et, pour le reste, aux sources moins exploitées du grec, de l'italien, du provençal et de l'espagnol. Les nouveaux mots, souvent plus abstraits, sont généralement plus longs, car n'ayant pas eu à subir les assauts de l'érosion phonétique.

Sur le plan phonétique, justement, on peut considérer comme achevées les évolutions essentielles à la fin du XVI^e siècle. La plupart des diphtongues et hiatus sont réduits à des voyelles simples, le *e* sourd s'est amui, et les consonnes finales ne se prononcent plus. Mais toutes ces lettres continuent de s'écrire, ce qui entraîne rapidement une confusion orthographique.

Le système morpho-syntaxique n'échappe pas à ce désordre ; habitudes anciennes et usage nouveau coexistent tant bien que mal, la conjugaison en *-er*

s'étend au détriment des autres, les désinences temporelles se fixent progressivement telles que nous les connaissons aujourd'hui. Les outils grammaticaux se précisent : le système actuel des articles s'ébauche, le pronom personnel devient la marque de la personne verbale, et le procédé, jadis prééminent, de la coordination des propositions, laisse la place à un réseau de conjonctions de subordination, propice à l'articulation complexe et souple de la phrase.

L'âge classique (XVII^e-XVIII^e siècle)

Période de l'unification du langage littéraire, et de sa réglementation, les deux siècles qui précèdent la Révolution entretiennent néanmoins de profondes divergences au sein du langage écrit, tandis que la langue populaire reste mal connue.

La réglementation est d'abord l'œuvre de la Cour et des salons. Malherbe, Bouhours et Vaugelas dégagent des critères d'élégance et de « justesse » de l'expression. Vaugelas définit le « *bon usage* » comme la « façon de parler de la plus saine partie de la Cour ». La centralisation autoritaire de la monarchie pose une frontière entre la langue littéraire, aristocratique, et les autres parlars employés dans le royaume. Au XVIII^e siècle, la montée de la bourgeoisie fait, paradoxalement, lever le désir de fixer la langue dans sa perfection. De Voltaire à l'Académie française (dont l'institution remonte à 1635, sous le règne de Louis XIII et la férule de Richelieu), surgissent les partisans d'une doctrine puriste fondée non plus sur un usage vivant mais sur une sorte de legs axiomatique hérité des grands écrivains. L'enseignement évolue du latin vers le français, timidement d'abord, dans les « petites écoles » jansénistes (la *Grammaire générale*, dite de Port-Royal, paraît en 1660), puis

dans les écoles élémentaires de Paris. Mais le chemin de l'Université passe toujours par le latin. Quant au lexique, le purisme du XVII^e se traduit par la proscription pure et simple de certains mots (les mots réputés « bas », ou « malhonnêtes », comme « *convaincu* » ou « *consistoire* », pour cause de sonorités douteuses). La néologie est mise au ban de l'orthodoxie linguistique ; la langage technique fait l'objet d'un dédain obligé. Seul pendant positif à cette provisoire congélation du français, le considérable travail sémantique qu'elle suscite, et qui donne naissance aux premiers dictionnaires modernes.

Les emprunts aux langues étrangères sont rares, en dépit d'une anglomanie galopante dans le demi-siècle précédant la Révolution, qui nous vaut l'apparition des « *clubs* », « *gigue* » et autres « *plaid* » et « *boulingrin* ». Le XVIII^e siècle, en marge des genres littéraires nobles, marque un net retour aux réalités. La néologie et le langage technique suscitent passions et querelles, les sciences et les corporations créent ou complètent leur vocabulaire et l'introduisent dans la langue commune. Les réservoirs du grec sont copieusement pillés, de vieux mots du XVI^e siècle ressuscitent (« *aqueux* », « *biceps* »). La nomenclature chimique élaborée par Lavoisier marque la naissance d'une véritable langue scientifique. Si la prononciation est réglée par les décrets qui s'articulent autour du « bon usage », l'orthographe reste une affaire de stricte convenance personnelle, et son importance ne s'affirme, vers la moitié du XVIII^e siècle, qu'en réaction contre les ravages qu'elle exerce sur la prononciation. De nombreuses consonnes finales sont alors restituées (on disait « *muri* » pour « *mourir* », et « *ifo* » pour « *il faut* » ; graphies qui ne sont pas sans évoquer certains créoles, d'ailleurs nés à cette époque). On fixe le

« Universalité » de la langue française

Le français a commencé très tôt à s'exporter puisque, dès le XII^e siècle, il joue le rôle de seconde langue internationale, après le latin, grâce au prestige de l'Université de Paris, à la vogue de notre littérature et au rayonnement de l'art gothique. C'est ce que l'on a pu appeler la première universalité de la langue française. Mais avec la Renaissance italienne, c'est la langue de Rome qui, aux XV^e et XVI^e siècles, supprime le français à ce rang.

Les qualités qui faisaient défaut au moyen français pour s'imposer à l'Europe, l'âge classique va progressivement les acquérir. C'est la « deuxième » universalité, celle de Rivarol, dont le fameux « *Discours* » sur ce thème date de 1784. Elle procède de facteurs internes, auxquels s'ajoutent le rayonnement de la littérature du XVII^e, le prestige européen des philosophes et le rôle considérable de la presse française. Notre langue profite également de l'exode protestant consécutif à la révocation de l'Édit de Nantes, et du succès des troupes théâtrales itinérantes et des correspondances internationales qu'entretiennent certains écrivains du temps, dont les chroniques de voyage alimentent l'imaginaire national.

En 1714, lors du Traité de Rastatt, le français est utilisé pour la première fois dans la rédaction d'un traité. Il restera la langue diplomatique incon-

testée, privilège qu'il ne perdra qu'au traité de Versailles, en 1919. Il devient aussi la langue obligée des grandes Cours allemandes et italiennes : Frédéric II, Casanova, Walpole et Marie-Thérèse écrivent un excellent français.

Le XIX^e siècle marque l'apogée du français, propagé par les émigrés, répandu par les conquêtes intellectuelles de la Révolution et les conquêtes territoriales de l'Empire. Les souverains du continent correspondent en français, le maréchal Bernadotte règne sur la Suède sous le nom de Charles XIV jusqu'à sa mort sans même parler le suédois. Mieux : en 1882, la « Triple Alliance » dirigée contre la France et regroupant l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, est rédigée en français. En 1919, en acceptant que le Traité de Versailles soit rédigé en deux langues, Clemenceau laisse porter une première atteinte au prestige du français diplomatique, qui ne cessera dès lors de décroître au profit de l'anglais.

Entre les deux guerres, l'enseignement du français devient obligatoire en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Roumanie. Notre langue règne sur les élites des nations latines d'Europe et d'Amérique, mais aussi en Syrie, en Égypte, en Perse. Sans oublier les empires coloniaux français et belge, centrés sur le continent africain. Depuis 1945, l'anglais et le français sont les langues de travail officielles de l'O.N.U. et des organismes qui en dépendent. De plus, le français reste la seule langue officielle de l'Union postale universelle et de l'Académie diplomatique internationale. A l'O.N.U., sur cent trente-huit délégations, trente interviennent en français...



genre des substantifs. On achève de réorganiser les conjugaisons. La phrase devient plus courte, claire, incisive.

La Révolution voit l'usage bourgeois supplanter l'usage aristocratique. Pour la première fois depuis le moyen âge, la langue populaire exerce une influence considérable sur la langue commune. La véritable osmose qui s'opère entre ces différents niveaux laisse intact le système morpho-syntaxique. Et l'on assiste alors à la naissance de mots « clés » qui, de même que les notions qu'ils désignent, soulèvent des passions à la frange du mysticisme : *nation, loi, patrie...*

La Convention (1792-1795) instaure sur un plan national une politique linguistique concertée : sus au latin ! haro sur les patois ! Si le manque de temps, et de formation, fait obstacle à la pleine réussite de cette entreprise, on peut néanmoins affirmer que les grands principes de l'enseignement moderne (d'avant 1968) se dégagent déjà de cette œuvre désordonnée et enthousiaste. Au terme de cette période révolutionnaire, le français est, dans l'esprit de tous, devenu une pierre de touche de la mise en œuvre du principe d'Égalité.

L'Empire portera le coup de grâce aux patois en établissant une administration centrale uniforme. Sur d'autres points importants, en revanche, il marque un net recul, restaurant la prééminence du

latin et délaissant l'enseignement élémentaire. Le purisme grammatical trouve, dans la presse et le public cultivé, un encourageant écho.

L'ère moderne (XIX^e-XX^e siècle)

De 1815 à nos jours, l'accélération quasi-asymptotique de l'Histoire soumet l'évolution de la langue à des conditions totalement nouvelles, en fait le produit d'une lutte entre forces conservatrices acharnées d'une part, et forces de changement irrésistibles d'autre part. Un usage moyen, dont nous sommes les héritiers, s'établit progressivement entre 1820 et 1840. La prononciation se fixe, la grammaire se constitue en un code de règles assorties de nombreuses exceptions, les disciplines linguistiques voient le jour, l'acquisition de l'orthographe devient un des buts de l'enseignement : orthographe qui ne changera plus à partir de la sixième édition, en 1835, du Dictionnaire de l'Académie.

Les lois Ferry (1881-1886) instituent l'école primaire obligatoire et laïque ; l'État et l'école prennent le relais de l'Académie et des salons. Grammaire et orthographe sont désormais réglées par décisions ministérielles, et s'imposent à

tout le système de ce qui deviendra l'Éducation nationale. Cette stabilisation soustrait partiellement le français aux influences de la mode, et développe une sorte d'éthique grammaticale du « à dire » et du « à ne pas dire ».

Parallèlement, et paradoxalement, les facteurs d'évolution se multiplient. Les révolutions romantique, naturaliste et réaliste, en faisant de la littérature une affaire individuelle, réhabilitent le mot propre, quelle que soit l'extraction de celui-ci. Les symbolistes libèrent la versification. L'osmose entre la langue écrite et la langue parlée n'épargne aucun genre : le français, s'il y perd parfois en élégance, y gagne considérablement en expression.

L'avènement de la démocratie, l'instauration du service militaire obligatoire (1872), l'internationalisation organisée de la classe ouvrière et le développement du syndicalisme font du français commun le précipité d'une réaction où sont brassés tous les niveaux de langue. Le livre et la presse se répandent, propageant aussi bien le savoir collectif que ses inévitables scories : incorrections, négligence, snobisme et redondance. L'apparition, puis la croissance foudroyante du téléphone et de la presse parlée, entament la suprématie de l'expression écrite. Une mutation dont les effets pervers justifient hélas souvent certains diagnostics alarmistes...

Nicolas COULOIR

Le Dictionnaire des Industries comble une lacune dans les travaux de terminologie et de lexicographie scientifique et technique.

Il n'existait, jusqu'à ce jour, aucun ouvrage qui, sous une forme synthétique et maniable, regroupât l'ensemble du vocabulaire technique. Sans prétendre être exhaustif, ce qui eût été impossible avec 36 000 définitions, le Dictionnaire des Industries apporte sur de nombreux points et dans 92 domaines industriels hiérarchisés des terminologies jusqu'alors dispersées et sans homogénéité.

La fiabilité des entrées, des définitions et des traductions a été assurée par le concours de l'Association française de normalisation, du Commissariat à l'énergie atomique, de l'Institut français du pétrole, des Editions techniques de l'automobile et de l'industrie, de l'Institut international du froid, de l'Institut de soudure, du Centre d'études pour le machinisme agricole du génie rural et des forêts, etc., des groupes de travail spécialisés du CILF enfin, dont la mention des sources permet d'apprécier l'autorité des terminologies présentées.

Des traductions et un index de langue anglaise permettent, dans un monde dominé par la concurrence, une ouverture sur une partie du marché mondial.

1100 pages - format 24,5 x 32,5 - 1200 FF

En vente au Conseil international de la langue française
103, rue de Lille - 75007 Paris
Tél. 47.05.07.93

DICTIONNAIRE DES INDUSTRIES

36000 définitions
index anglais-français



conseil international de la langue française



BULLETIN DE COMMANDE
à retourner au CILF : 103, rue de Lille - 75007 Paris

NOM/PRENOM

SOCIETE

RUE

VILLE CODE POSTAL

PAYS

- commande exemplaire(s) du **DICTIONNAIRE DES INDUSTRIES.**
Prix de l'exemplaire : 1200 FF TTC, port et emballage en sus (pour la France, 40 FF)
- demande une facture en exemplaire(s)

Règlement en francs français, à réception de la facture :
- compte chèque postal : Paris 7856 00 U
- Compte bancaire n° 062 540 4980, Crédit Commercial de France,
22 bld des Capucines, 75009 Paris.

Date :

Signature :

C.I.L.F.

Conseil International de la Langue Française

La fondation du Conseil international de la Langue française remonte à 1967, c'était à l'occasion de la deuxième Biennale de la Langue française, à Québec. Au temps du Général, et de Johnson. Géré par un Conseil d'administration de dix membres, le C.I.L.F. est présidé depuis sa création officielle, en octobre 1968, par le professeur Joseph Hanse, éminence de l'Académie royale de langue et de littérature de Belgique. Vingt membres à vie et soixante-quinze titulaires se répartissent la mission qui consiste à établir ou renforcer le dialogue entre le français et les autres langues utilisées dans l'aire francophone. Au numéro 103 de la rue de Lille à Paris, le Secrétariat général du C.I.L.F. organise et coordonne l'ensemble des actions entreprises, sous la direction efficace et musclée d'Hubert Joly qui nous a confié ses principes d'action :

« Le C.I.L.F. est une amibe. Il se déforme et s'adapte aux nécessités du moment ; cette souplesse est le gage de son indépendance. Nous sommes attachés à donner de la langue française une image moderniste et mutante. Jusqu'alors nous avons essentiellement travaillé sur les langages scientifique et technique. Le français ne peut plus être considéré isolément des autres langues parlées dans l'espace francophone. Trop peu de gens ont aujourd'hui de la francophonie cette acception forcément planétaire : les besoins d'une langue sont ceux de ses enfants, et les enfants du français sont aussi, pour les deux tiers d'entre eux, ceux du Tiers-Monde. La francophonie est comme une petite O.N.U., un microcosme parmi d'autres microcosmes, avec ses différences, avec ses contradictions. Une politique valide dans ce domaine se doit d'être englobante, et de garantir une plus-value à chaque État concerné. Les accents circonflexes et l'imparfait du subjonctif ne nous fascinent pas !... ».

Un budget global qui oscille entre trois et cinq millions de francs selon les années donne l'importance du C.I.L.F., dont les activités sont nombreuses, essentiellement de nature éditoriale. Retenons pour mémoire l'existence d'un centre de documentation et de deux librairies (*), dont celle de la rue de Lille qui propose tous les ouvrages édités par le Conseil. Outre l'organisation de divers colloques annuels ou ponctuels, l'action du C.I.L.F. comporte aussi un volet technique représenté par sept commissions scientifiques. La normalisation de l'orthographe est l'enjeu de l'une de ces commissions. Joseph Hanse la préside en personne. C'est elle qui est à l'origine de plusieurs produits qui ne boudent pas l'adaptation aux techniques modernes, comme la banque de données orthographiques et grammaticales OrthoTEL

et son prolongement ludique OrthoTEL Jeux (voir QUI-VIVE N° 1).

L'adéquation entre la langue et les besoins du monde contemporain en matière de terminologie motive une part importante de la production imprimée ou informatisée du C.I.L.F. : dictionnaires scientifiques ou techniques, édition de la revue « Banque des mots », ouvrages consacrés à la néologie, aux régionalismes, index, manuels, etc. Par ailleurs, la collection « Techniques vivantes » (plus de quarante titres parus), réalisée en liaison avec l'A.C.C.T., s'efforce de combler des lacunes particulièrement indésirables en matière de littérature technique et de formation.

Afin de favoriser les relations entre les communautés d'expression française et les autres, le C.I.L.F. organise chaque année un colloque sur les relations entre langue française et autres langues. Une série de dictionnaires bilingues, rédigés en collaboration avec les institutions du monde arabe, et la quarantaine de titres recensés dans la collection « Fleuve et Flamme », qui rassemble la tradition orale des pays d'expression française, concourent à ce nécessaire dialogue.

« On entre au Conseil international de la Langue française comme on vient en religion ; le C.I.L.F. est un ordre prêcheur et mendiant, déclame Hubert Joly, depuis son monastère paisible du septième arrondissement. Le quart de nos ressources est en réalité constitué d'impasses : nous entreprenons une action parce que nous l'estimons nécessaire, et nous essayons de recoller les morceaux au bout de la chaîne. Exemple : le Dictionnaire des Industries (trente-six mille entrées) paru l'an passé est le premier du genre ; sa réalisation était une chose importante pour le C.I.L.F. mais, vu le coût de l'opération et son rendement présumé, aucun éditeur ne se montrait désireux d'en partager la charge. Alors il a fallu que je compulse, presse et digère quelque neuf cents ouvrages spécialisés, avant de rédiger moi-même les trente-six mille définitions : un minimum pour que l'ouvrage soit crédible, le maximum si je voulais éviter l'internement... ».

Le C.I.L.F. aura vingt ans l'année prochaine ; chaque année, une vingtaine de titres vient s'ajouter à un actif déjà conséquent. Association internationale, le Conseil a été reconnu d'utilité publique par décret du 20 décembre 1972. ■ **N. C.**

(*) Adresses : C.I.L.F., 103, rue de Lille, Paris VII^e. Tél. : 47.05.07.93/47.05.04.05 ; Maison de la Francophonie, 11, rue de Navarin, Paris IX^e. Tél. : 48.78.18.54 ; Librairie des Blancs-Manteaux, 9 bis, rue des Blancs-Manteaux, Paris IV^e. Tél. : 42.71.53.53.

L.A.D.L.

Les Amis De la Liste ? L'Aléa Dans la Langue ?

Ces quatre lettres ne signifient rien de tel, mais bien **Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique**. Tout a commencé dans les années 1960, en 1967 plus précisément, lorsqu'un laboratoire d'archéologie du CNRS, qui utilisait le traitement informatique des données, déménagea de Paris à Marseille. C'était l'époque héroïque de l'arrivée de la linguistique américaine en France, et le CNRS décida de former un laboratoire de recherche informatique en linguistique. Le Professeur Maurice Gross prit alors la tête du L.A.D.L. nouveau-né. Ancien polytechnicien passé par l'École de l'armement, celui-ci, parti pour les États-Unis, s'était intéressé à la traduction automatique des codages et des messages militaires, et, de là, à la linguistique comme système formel de description de la langue. Installé par le CNRS, rue du Maroc dans le 19^e arrondissement de Paris, puis en 1972 à Paris VII-Jussieu dont il fut l'un des premiers occupants, le Professeur Gross se mit en devoir de vérifier empiriquement les théories de Chomsky sur les règles structurelles des langues.

Tout ceci se passait dans le contexte des grands travaux sur la traduction automatique par ordinateur qu'on espérait alors produire au prix de difficiles calculs, à l'aide de grammaires et de dictionnaires bilingues. Cependant l'opération, faite mot à mot aboutissait à des horreurs, et ce pour de nombreuses raisons. D'abord faute d'un lexique complet donnant les féminins et les pluriels des noms et adjectifs et la conjugaison complète des verbes. Ensuite, parce qu'un ordinateur est bien incapable de départager par une analyse de contexte un *bar* (au fenouil) d'un *bar* (américain), et se trouve donc désarmé face à la polysémie généralisée qui caractérise le langage. Vingt ans durant, nos mousquetaires de la recherche ont élaboré la parade.

La grande découverte du L.A.D.L.

En effet, à l'intérieur de la combinatoire générale de la langue que décrivent les grammaires, il y a la grammaire particulière de chaque mot. C'est là l'immense découverte du L.A.D.L. : les 12 000 verbes du français par exemple, différent chacun de tous les autres par un trait structurel (le L.A.D.L. en a dénombré 34), exemple : l'introducteur de complément d'agent. On dit « vu » *de* et *par* mais « observé » *par*.

Au lieu des quelques types classiques de verbes (transitifs, intransitifs, pronominaux), il faut compter en réalité 12 000 types différents. La langue apparaît ainsi régie par des dizaines de milliers de règles particulières, de différences, infini trésor de singularités irréductibles à toute généralisation mathématisable, comme l'avait au contraire pensé Chomsky. Aujourd'hui le L.A.D.L. s'attache avec l'aide d'autres chercheurs, à établir un lexique-grammaire des substantifs et des adverbies.

Récapitulons donc les trésors verbaux accumulés par le laboratoire :

- *Premiers pas* : l'établissement d'un lexique de 50 000 termes, fléchis en 350 000 formes, pourvu d'un conjugateur complet des verbes français. Ceux-ci peuvent servir à construire des correcteurs automatiques d'orthographe, qui signaleront par exemple « cantone » pour « cantonne » mais laisseront passer « chantonne », qui existe.

- *Pas de côté* : préalablement à la recherche sur la combinatoire des mots, le laboratoire a lancé une recension des formes

figées, de ces expressions toutes faites, intraduisibles mot à mot, qui « à vrai dire » sont bien connues, mais dont on ignorait qu'elles fussent si nombreuses : 15 000 verbes composés (« chanter à tue-tête », « cligner de l'œil/des yeux »), 4 000 adverbies composés (« de bonne foi », « bon gré mal gré ») déjà des dizaines de milliers de noms composés (« court de tennis », « écorche-poulet »).

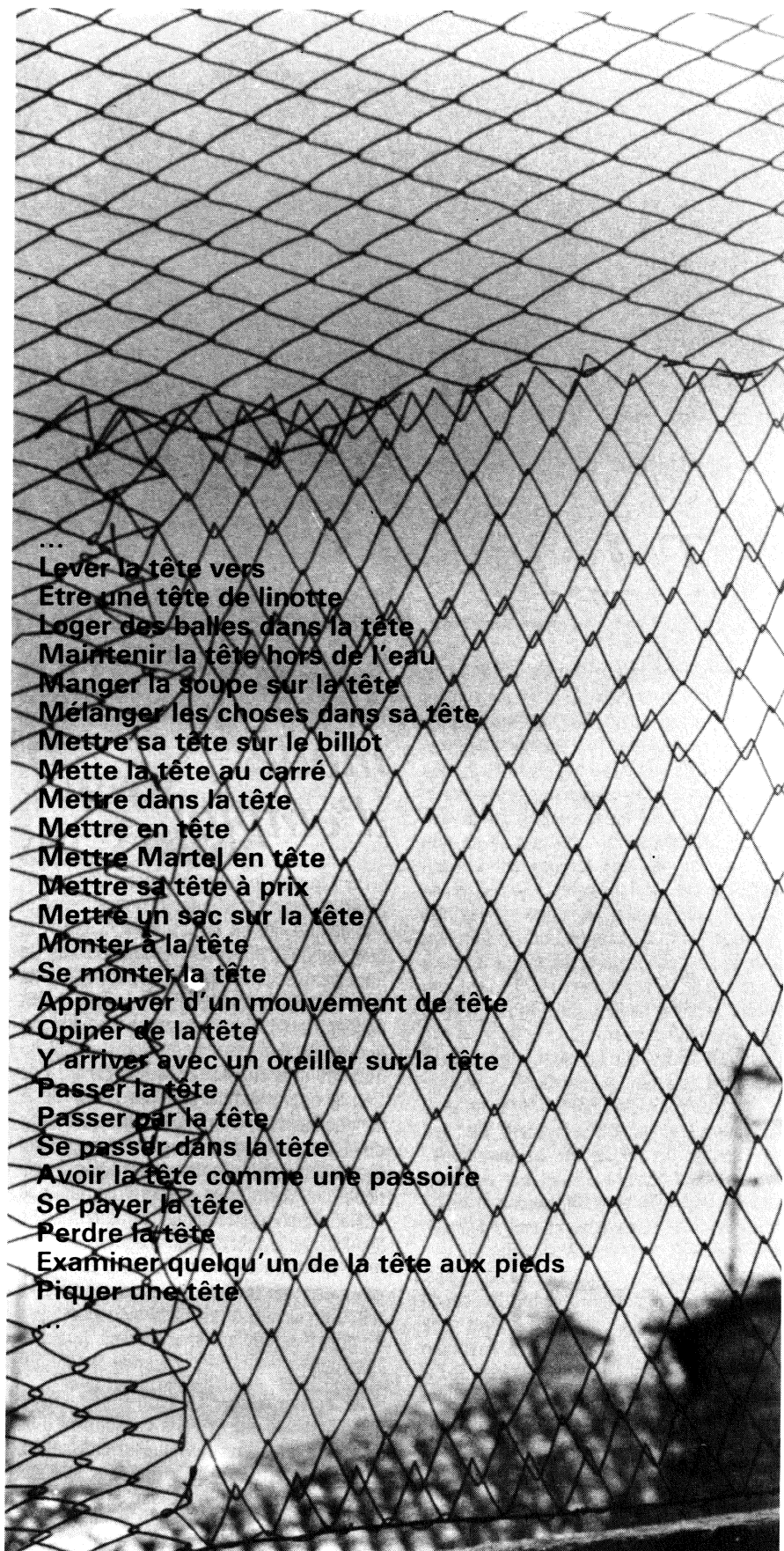
• *Pas de charge* : le lexique-grammaire proprement dit, avec ses 12 000 verbes et leur combinatoire complète, jamais décrite jusqu'ici.

Le L.A.D.L. peut en outre effectuer à la demande tous les tris lexicaux possibles : recherche de palindromes, dictionnaires inverses qui classent les mots par la queue, classements selon la présence de groupes de consonnes ou de voyelles spécifiques, très utiles pour les phonologues. Enfin tout récemment, un dictionnaire des mots à consonnes redoublées a été produit, de manière à nourrir d'éléments quantifiés la réflexion que mène le professeur Gross sur la réforme de l'orthographe.

Les applications de ces recensions-définitions du langage se répartissent en deux branches pour l'instant : d'abord des programmes d'analyse syntaxique, de reconnaissance des catégories des mots, développés, entre autres, par Maurice Salkow. Ensuite des logiciels de production automatique de phrases à partir des réponses à un questionnaire. Laurence Danlos par exemple qui a construit à Yale, auprès du professeur Schank, des modèles de dépêches de presse, travaille pour l'UAP, après avoir reçu le prix IBM, à des programmes de rédaction automatique de contrats. A moyen terme, c'est à l'aide de tels outils que l'on peut espérer parvenir à une traduction automatique satisfaisante, au moins pour des domaines à vocabulaire restreint et syntaxe simple. Pour l'heure, mieux vaut peut-être en rester à l'aide informatisée à la traduction humaine (cf. QUI-VIVE, N° 3, p. 64).

L'avenir ? Le professeur Gross espère créer sous le patronage du CNRS, du Conservatoire National des Arts et Métiers et des Universités de Paris un Institut d'informatique linguistique, qui abriterait les recherches du L.A.D.L. et accueillerait des étudiants-stagiaires de III^e cycle. Et, tel Linné, évoqué par Ernst Junger dans « Les falaises de marbre », qui s'avance dans le chaos du règne animal et végétal armé du « sceptre du langage, plus merveilleux que tous les empires que le glaive a conquis », c'est sur les mots que s'étend son pouvoir. Il reste des centaines de milliers de mots à décrire ■

William BARANES



T.L.F.

L'emplacement du Trésor est désigné par un acronyme imprononçable, issu des tréfonds de quelque discipline à arcanes : T.G.P.L.F. La carte comporte aussi une adresse dans le dixième arrondissement de Paris, le boulevard de Magenta, un numéro, le 52, et un nom qui fleure bon la Méditerranée : Bernard Quemada.

Il est des trésors sans surprise, ceux dont on sait par avance qu'ils se composeront de sequins rouillés, et de vieux diadèmes, et qui gisent au pied d'un chêne ou dans le ventre d'un galion espagnol. Il en est d'autres qui ne sont pas seulement à inventer, mais aussi à découvrir ; des trésors dont on ne sait rien, dont on ne soupçonne par avance ni l'importance, ni la diversité. Le T.G.L.P.F., Trésor général des langues et parlers français, est de ceux-là.

Trésor mode d'emploi

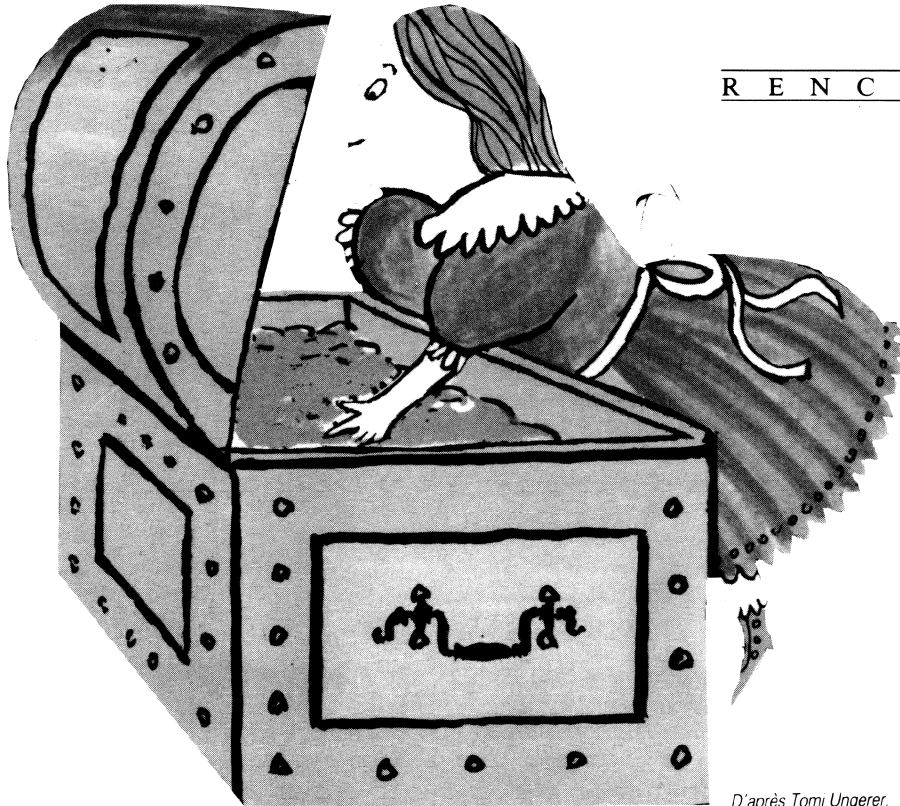
Pour trouver le coffre au trésor, déjouer au préalable les enchevêtrements de la forêt institutionnelle qui en signale l'accès. Savoir que le C.N.R.S. (Centre national de la Recherche scientifique) a créé, voici dix ans, un laboratoire baptisé I.Na.L.F. (Institut national de la Langue française). Comprendre que ce laboratoire procédait du redéploiement de trois organismes déjà implantés : le Centre de recherche pour un trésor de la Langue française (Nancy), le Centre d'études du Français moderne et contemporain (Besançon), et le Centre de lexicologie politique de Saint-Cloud. Intégrer le fait que l'I.Na.L.F. comporte dix unités de recherche linguistique (U.R.L.), dotée chacune d'un programme précis. Enfin, localiser le Trésor là, au cœur des Unités, derrière l'anonyme appellation d'un Centre de recherche documentaire commun à toutes, et cependant hors, du commun.

Là est le Trésor. Le programme FRANTEXT, articulé autour de la constitution d'un fonds textuel en perpétuelle croissance, recense à ce jour deux mille trois cents œuvres littéraires, esthétiques, philosophiques, etc. enregistrées sur ordinateur. Soit cent soixante millions de mots, soit près d'un

milliard de caractères. Révolution dans le gotha des études lexicographiques et chez les pionniers de la recherche ; deux tiers du temps de travail des thésards, jadis phagocytés par de fastidieuses consultations de grimoires, à présent épargnés par la magie de l'informatique et de ses rameaux conversationnels : bientôt par simple appel sur Minitel, et d'ores et déjà sur demande auprès de l'I.Na.L.F., vous pouvez savoir avec exactitude combien de fois, à partir d'un corpus déterminé, est utilisé le mot « urticaire » chez les philosophes des Lumières, ou de quand date l'emploi du mot « lampion » en politologie. Par ailleurs, une banque de mots vous fournit à la demande la liste de tous les termes formés à partir d'un suffixe donné, la définition d'un terme argotique, ou le tableau général de la synonymie, telle qu'elle se présente dans l'ensemble des dictionnaires de synonymes. En outre, une base bibliographique résultant de l'analyse systématique des études portant sur la langue et la linguistique françaises met à votre disposition les recherches effectuées sur les mots, et sur les différents domaines et sous-domaines de la linguistique. Ces véritables silos d'informations, actuellement présentés sous une forme traditionnelle d'ouvrages imprimés, sont parallèlement traités selon un programme d'informatique documentaire, à partir d'un langage formalisé baptisé « Thesaurus de linguistique française ». Attestations, exemples, citations, illustrant termes et thèmes donnés, index et concordances d'écrivains et d'œuvres, listes bibliographiques, nomenclatures, terminologies, normes orthographiques, syntaxiques ou phonétiques, toutes ces prestations peuvent être obtenues par consultation ou par communication téléphonique auprès des U.R.L. concernées. Et bientôt par simple connexion sur Minitel avec ce que l'on pourrait appeler les « fonds du Trésor », domiciliés à Nancy.

Genèse du Trésor

La constitution de cette caverne d'Ali-Baba est le fruit d'un travail de fourmis ; son état actuel évoque les fondations d'une Bibliothèque de Babel, cet entrepôt virtuel de tout ce qui fut, et de tout ce qui sera écrit, à laquelle Borges aurait certainement applaudi. L'Unité de recherche du T.G.P.L.F. a compté jusqu'à trente-deux opérateurs de saisie tra-



D'après Tomi Ungerer.

vaillant à la cadence d'une page par heure, rythme optimal car il s'agit plus, sur un texte donné, de procéder à un découpage chirurgical que d'effectuer une simple transcription. Inachevée, inachevable par définition, l'entreprise doit en outre jongler avec des évolutions technologiques qui la confrontent sans cesse à ses inhérentes lourdeurs. Dans une dizaine d'années, il est probable que tout sera stocké et accessible sur vidéodisque. C'est en 1956 que Bernard Quemada, aujourd'hui directeur de recherche au C.N.R.S. et directeur d'études à l'École pratique des Hautes études, crée à l'Université de Besançon, dans le Doubs, un Centre d'étude du vocabulaire français qui se transforme bientôt en Laboratoire d'analyse lexicographique, rapidement mécanisé. Son fondateur se retrouve aujourd'hui, sous l'impulsion du C.N.R.S., à la tête de la plus vaste perquisition jamais entreprise au sein de notre langue.

Hors sa partie informatisée, le « Trésor » produit à un rythme soutenu plusieurs séries de publications consacrées aux domaines les plus variés de ses richesses : datations et documents lexicographiques, matériaux pour l'étude des régionalismes du français, Bulletin analytique de linguistique française, bibliographie des chroniques de langage dans la presse. Et tutti quanti ; une quinzaine d'Observatoires, stratégiquement implantés dans les zones « typées » de l'aire francophone, accomplit un monumental gros-œuvre de nature encyclopédique qui, du Pacifique au Canada en passant par l'Afrique noire, la Provence (et la Lorraine), érige la langue française

en un butin protéiforme, inépuisable, et coloré. Voilà pour ce qui est du contenu du coffre.

Trésor du Trésor

Voici maintenant pour ce qui brille quand on ouvre le coffre, et qui est à l'I.Na.L.F. ce que la partie émergée est à l'iceberg, et Frigidaire au réfrigérateur : le Grand Dictionnaire en seize volumes (dont douze parus), fameusement intitulé « Trésor de la Langue française du XIX^e et du XX^e siècle ». Plus connu que l'ensemble des autres activités de l'Institut, le T.L.F. n'en constitue pourtant que l'une des dix Unités de Recherche. Des spécialistes de toutes les disciplines linguistiques sont associés à sa rédaction ; un groupe permanent en établit le programme, coordonne les démarches et les échanges réciproques entre rédacteurs, réviseurs et relecteurs. Un secrétariat scientifique en assure la frappe, la normalisation et la saisie sur cassettes, qui rend possible toute correction jusqu'à envoi des bons-à-tirer chez l'imprimeur. Entrepris par le Recteur P. Imbs en 1971, le T.L.F. devrait boucler sa première édition en 1991. Et comporter près de vingt-cinq mille pages.

Le T.L.F. est la figure emblématique de l'Institut, son « argument » le plus « porteur ». Pour ne considérer que les XIX^e et XX^e siècles, les fonds documentaires ont enregistré plus de cent soixante-quinze mille mots diffé-

rents. Si l'on ajoute l'apport des dictionnaires techniques (plus de cinq cent mille termes supplémentaires), des dictionnaires généraux et encyclopédiques, et plusieurs centaines de milliers de néologismes relevés depuis 1960, la nomenclature déjà réunie dépasse huit cent mille unités différentes. Le T.L.F., sans démentir de sa réputation d'« érudit des dictionnaires », ne représentera jamais, une fois achevé, que quelque 1,5 % des richesses contenues dans le coffre. Citons pour mémoire les huit autres U.R.L. qui portent à près de quatre cents personnes les effectifs de l'I.Na.L.F. : « Lexicologie et textes politiques » (Saint-Cloud), « Observation et analyse du français contemporain (Villetaneuse), « Lexicologie de la critique littéraire contemporaine » (Villetaneuse), « Études lexicologiques des XVI^e et XVII^e siècles » (Lyon), « Analyse du discours » (Paris), « Lexiques de l'économie du bétail et du circuit des viandes » (Toulouse), « Étude statistique du Trésor littéraire » (Nice) et « Français ancien » (Nancy). L'Institut est associé à plusieurs centres de recherche à l'étranger : Abidjan, Auckland, Chicago, Toronto, Montréal, Copenhague, et coopère avec divers réseaux de spécialistes et d'institutions à travers le monde.

Les richesses de notre langue nous entourent de l'intérieur, enracinées dans l'Histoire et dans l'Espace. Le T.G.P.L.F., avec son « chargé de relations publiques » le T.L.F., en sont à ce jour le plus exhaustif catalogue, et la plus accessible cachette ; « Là est le trésor », comme on dit dans le Périgord, mille sabords... ■ **N. C.**

PARUTIONS RÉCENTES

Indispensables

Érudites et réjouissantes, les « Mémoires de Madame la Langue française » de Jean Duché, aux éditions Olivier Orban (voir QVI n° 2). Simple et pratique, « Et si l'on écrivait correctement le français », de Michel Massian, aux éditions Hachette.

Aux éditions Karthala :

« Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française » par Jean Déjeux (voir QVI n° 4), « La littérature béninoise de langue française » de Hadrien Huannou, « La littérature zaïroise de langue française » de Mukala Kadima-Nzuji, le numéro de septembre 1986 de la revue trimestrielle « Politique africaine », (n° 23 « Des langues et des états ») consacré aux questions politiques soulevées par la coexistence des langues dans un État.

Aux éditions Payot :

« Cadjins et créoles en Louisiane » de Patrick Griolet ; « Des steppes aux océans - L'indo-européen » et les « Indo-européens », d'André Martinet ; « Langue, corps et société » de Louis-Jean Calvet : un panorama stimulant des problèmes en jeu dans l'interaction de la langue et de la parole. A signaler également, sous la direction du même Louis-Jean Calvet, tous les titres de la collection « Langues et société », chez le même éditeur.

Aux Presses Universitaires de France

« L'institution du français » de Renée Balibar (Coll. Pratiques théoriques) ; « Syntaxe du français moderne et contemporain » de Hervé D. Béchade.

Chez Sindbad :

« L'errance et l'itinéraire » (lecture du roman maghrébin de langue française), de Jacques Madelain (Coll. La bibliothèque arabe).

Chez Bordas :

« Introduction à la vie littéraire du XX^e siècle », de Françoise et Paul Gerbod.

« Les littératures francophones depuis 1945 », un livre qui vient de paraître et qui balaye tous les horizons de la francophonie.

Aux éditions Duculot :

Outre l'œuvre monumentale de Maurice Grévisse, toute la série « Grévisse pratique », avec des titres allant du « Français correct » à « Savoir accorder le participe passé », et un ouvrage consacré aux « 500 racines grecques et latines du vocabulaire français ».

Actes

Les actes du colloque de l'**Association francophone d'amitié et de liaison** (AFAL) qui s'est tenu à l'UNESCO sur le thème du « Rôle des associations de la Francophonie » sont parus et en vente au Conseil international de la langue française, 103, rue de Lille, Paris-VII. A la suite du discours d'ouverture de Jacques Chirac, et des allocutions de diverses personnalités présentes, trois points essentiels ont été traités : le français des affaires et du travail, le français langue scientifique, et le français langue de communication et de culture.

Les actes de la **Conférence des Chefs d'États et des gouvernements ayant en commun l'usage du français**, qui s'est tenue à Paris les 17, 18 et 19 février derniers ont été publiés à la Documentation française, 29-31 quai Voltaire, Paris-VII. Trois cent cinquante pages recensent l'ensemble des documents préparatoires, des rapports de synthèse et des documents finaux produits au cours de cette première réunion de plus de quarante nations, et mettent en lumière les tenants et les aboutissants du désir qui se fait jour, chez la plupart de ces partenaires, de renforcer et prolonger une solidarité née de l'usage d'une même langue. Le classement thématique des documents facilite l'intelligence de l'ensemble.

Dictionnaire des œuvres politiques.

Sous la direction de François Châtelet, Olivier Duhamel et Evelyne Pisier. P.U.F.

Le dernier-né de la déjà conséquente collection des Grands dictionnaires des Presses universitaires de France, où l'on recense une trentaine de titres, dans des domaines que l'éclectisme de l'éditeur fait varier de la linguistique à la démographie, en passant par les arts et la pédagogie. Cet ouvrage brillant par sa clarté apporte une pierre non négligeable à l'édifice bibliographique de la pensée politique. Celle-ci est abordée depuis ses « commencements repérables » (La Thora, Platon...) ; chaque nom d'auteur, classé alphabétiquement, est suivi d'une bibliographie et d'un exposé théorique suffisamment conséquent pour satisfaire l'appétit du politologue qui sommeille en chacun...



Photo M.P. Hubrecht.

Dictionnaire de l'Académie française

Premier fascicule, A.-Battre. Imprimerie nationale.

On ne peut passer sous silence la parution tant attendue de cette première livraison. La huitième édition du Dictionnaire illustre est parue en 1935 ; la neuvième, si tout va bien, sera bouclée à la lisière du millénaire (« une douzaine d'années », annoncent placidement les immortels, dont la langue est moins verte que l'habit). Si tout va bien, il aura donc fallu soixante-cinq ans, ce qui reste peu de chose en regard de l'éternité, pour faire une fois de plus le tour de la question. Record battu : cinquante-sept ans seulement avaient séparé la septième édition de sa suivante. Reste que l'ouvrage est beau, et fiable. Un apéritif.

Motamorphoses

(L'histoire des mots). Daniel Brandy, éd. Casterman.

Préfacé par Joseph Hanse, membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, et superbement illustré par le dessinateur humoriste André Barbe, l'ouvrage de Daniel Brandy donne à découvrir, ou à redécouvrir les contenus sémantiques et l'étymologie de près d'un demi-millier de mots. Propos riche et varié, ton alerte, étude rigoureuse : trois cent cinquante pages qui pourront aussi bien se lire d'une traite que se savourer à petites doses, en allant de surprise en découverte.

Ce livre a reçu le Prix Pompidou 1986.

Histoires de mots-II

Jacques Cellard. Ed. Le Monde/La Découverte.

Une seconde cinquantaine des attachantes « Chroniques du lan-

gage » signées par Jacques Cellard dans « Le Monde », entre 1971 et 1985. Le langage de la littérature y fait cette fois son entrée, avec Balzac, Flaubert et Proust ; humour, élégance et clarté se le disputent autour des problèmes qui touchent au « bien écrire » comme à la linguistique pure. Une saga de choix.

La littérature de la Suisse Romande expliquée en un quart d'heure

Éditions Zoé.

La littérature romande existe-t-elle ? Oui ! répond Bertil Galland, qui entreprend de parcourir le domaine d'un pas vif. De la réforme à nos jours, il trace les filiations, décrit les contrastes. Calvin, Rousseau, Amiel, Ramuz, Roud ont exercé tour à tour leur influence, jusqu'à l'épanouissement polyphonique de l'édition contemporaine.

Annuaire des églises, chapelles et aumôneries françaises ou de langue française hors de France.

Une brochure de 64 pages rassemble les adresses de tous les lieux dans le monde où l'on puisse assister à la messe en français ; on y trouvera également la liste des écoles et lycées français à l'étranger.

Disponible à l'Aumônerie générale des Français de l'étranger, 99, rue de Rennes, Paris-VI.

PETITE BIBLIOGRAPHIE ARBITRAIRE

Impossible en effet, sauf à infliger au lecteur de cet estimable magazine un sommaire d'une banalité affligeante, de dresser la liste exhaustive de tous les ouvrages disponibles, consacrés à un sujet touchant, de près ou de loin, la langue française. *Qui-Vive* ne ressemblerait plus qu'à un indigeste arrêté de terminologie. Nous avons préféré musarder, de librairie en maison d'édition, estimant préférable que d'éventuels laissés pour compte s'en prissent aux hasards de notre cueillette, plutôt qu'à une injustifiable sélection intentionnelle.

L'histoire

Pour ce qui concerne l'acception proprement historique de la langue française, les treize volumes (parus) de la monumentale « Histoire de la langue française des origines à nos jours » de Ferdinand Brunot (Armand Colin éditeur) font office de bible depuis une vingtaine d'années, et forment une très belle collection. Pour ceux que cette somme feraient reculer, signalons aussi l'« Histoire de la langue française » du Pr Jacques Chaurand (P.U.F. Que sais-je ?). Les autres ouvrages rencontrés traitent le sujet de façon moins minutieuse : « Petite histoire de la langue française », de Charles Bruneau (Armand Colin), « Les mots français », de Georges Gougenheim (Ed. Picard), « Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français », par le Centre d'études du français moderne et contemporain, « Notions générales sur les origines et sur l'histoire de la langue française », de Louis Petit de Juleville (Ed. Delalain), ou étudient plus particulièrement une période déterminée de cette vasque presque. Citons « Les dialectes romans de France », aux éditions du C.N.R.S., « Les dialectes de France au Moyen-Age et aujourd'hui », aux éditions Klincksieck, « Le vocabulaire et la société médiévale » de Georges Matoré (P.U.F.), « Lexique de l'Ancien français » de Frédéric Godefroy (Ed. Champion), « Petite syntaxe de l'Ancien français » de Lucien Foulet (Ed. Champion), le « Dictionnaire étymologique de l'Ancien français » en trois volumes de Kurt Baldinger (Ed. Laval, P.U.), « Langue d'oïl contre langue d'oc » de Michel Baris (Ed. FEDEROP, minorités nationales), « Les origines de la langue française » de Gilles Ménage (Ed. Slatkine), « Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles », de Christiane Marchello-Nizia (Bordas, études), « Le Moyen français », de Pierre Guiraud (P.U.F. Que sais-je ?), « Des perfectionnements que reçut la langue française au XVII^e siècle, et des influences auxquelles il faut les attribuer » d'Ernest Bouvier (Slatkine), « La grammaire du purisme et l'Académie française au XVIII^e siècle » d'Alexis François (Slatkine), ou, pour une période plus récente, « Au temps de Dada, problèmes du langage » de Dominique Baudouin (Lettres modernes, Cahiers du surréalisme 4) et, parmi d'autres, « La langue française au XX^e siècle » de Désirat et Hordé (Bordas).

La langue

Les ouvrages qui abordent la langue sous un angle plus technique, sont tout aussi innombrables. Entre le manuel d'apprentissage de la lecture en maternelle et les théoriciens de la linguistique transformationnelle il a fallu choisir. Un échantillonnage, d'où nous avons volon-

tairement exclu tout le matériel parascolaire, rendra compte de cette diversité. Mentionnons quand même les impérissables manuels « Bled » (Hachette) et « Bescherelle » (Hatier), ainsi que la colossale œuvre de Maurice Grévisse, intégralement publiée aux éditions Duculot, et dont chacun fera bon usage...

Plus précis : « La ponctuation, art et finesse » de Pierre Colignon (Ed. Eole, 171, rue Saint-Jacques, Paris V^e), « Majuscules, abréviations, symboles et sigles » d'Albert Doppagne (Duculot, Boîte à outils langue française), « Analyse grammaticale » de Jacques Lerot (Duculot), « Syntaxe du français contemporain » de Kr. Sandfeld (Champion), « Les périphrases verbales de la langue française » de Georges Gougenheim (Ed. Nizet), « Orthographe et lexicographie » et « Listes orthographiques de base du français » de Nina Catach (Nathan).

Plus techniques, pour en venir à la linguistique théorique : « Le français contemporain : inventaire permanent des travaux inédits et recherches en cours », sous la direction de B. Quemada (C.N.R.S.), toute la collection « SUP », aux Presses universitaires de France, la collection des éditions SEDES (Paris), et les deux collections consacrées par Hachette à la linguistique : « Recherches-Applications », et « Outils ». Impossible de ne pas citer quelques-uns des mandarins de la linguistique moderne : le « Cours de linguistique générale » de Saussure (Payot) reste le point de départ obligé de toute initiation. Les ouvrages d'André Martinet (« Éléments de linguistique générale », « Syntaxe générale » chez Armand Colin, « Le français sans fard » aux P.U.F.), ainsi que ceux de Claude Pichois (« Qu'est-ce que la littérature comparée », chez Armand Colin, qui aborde la linguistique par le biais littéraire) ou de Chomsky (« La linguistique cartésienne » au Seuil) poursuivent avec bonheur cet apprentissage.

Citons encore « L'argumentation de la langue » de MM. Anscombe et Ducrot (Ed. Pierre Mardaga, coll. Philosophie et langage), « Structure du langage poétique » de Jean Cohen (Flammarion, Nouvelle bibliothèque scientifique), « Éléments de linguistique française » de Frédéric Deloffre (Société d'édition d'enseignement supérieur, 88, bd Saint-Germain, Paris V^e), « Syntaxe du français - le cycle transformationnel » de Richard S. Kayne, au Seuil, « Théorie syntaxique et syntaxe du français » de Nicolas Ruwet, au Seuil et, du même auteur, une instructive « Grammaire des insultes », chez le même éditeur.

Enfin quelques revues de linguistique : « Histoire, Epistémologie, langage » (Presses universitaires de Lille), « DRALV » (Presses universitaires de Paris VIII et CNRS), « Pratique » (2, rue des Bénédictines, Metz), « Langue française » (Larousse) et « La linguistique » (P.U.F.). Nous n'entrerons ici dans le domaine, également très documenté, de la francophonie que par le biais de quelques ouvrages consacrés aux particularités langagières et aux « détournements lexicologiques » que le français parfois subit dans certaines régions : « Littératures nationales d'écriture française » (Bordas, voir QUI-VIVE N° 4), « Lectures africaines pour l'étude du français » (Présence africaine), « L'Afrique noire peut-elle encore parler français ? » ('Harmattan) (Essai sur la méthodologie de l'enseignement du français langue étrangère en Afrique), ou plus au nord, « La poésie francophone de Belgique » par Liliane Wouters et Alain Bosquet, récemment paru aux éditions Traces (Bruxelles), ou encore, plus à l'Ouest, « Le français

du Canada » de Victor Bardeau (Garneau, Québec) et « Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec » de Marcel Boudreault (P.U.L. Québec, Paris Klincksieck).

Sans oublier l'« Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire » réalisé par l'AELIA-IFA aux éditions de l'AUPELF.

Les mots

Aventurons-nous à présent dans la forêt des dictionnaires. Là encore, impossible de faire le compte exact de tous les arbres qui la constituent. Les quatorze volumes du Grand Robert (dont cinq alloués aux noms propres), les dix du Grand Larousse encyclopédique et les onze premiers parus du mythique T.L.F. (Trésor de la langue française), s'il ne la cachent pas, en forment néanmoins le conséquent sous-bois. Pour ce qui est des deux premiers, leurs multiples versions (débutants, mini-débutants, petit, petit en deux volumes, etc.) leur taillent la part du lion dans les futaies de la langue pure.

N'oublions pas non plus de mentionner au rang des patriarches l'irremplaçable Littré, qui vient de paraître en format de poche (10/18), et le premier fascicule de la prochaine édition du fameux dictionnaire de l'Académie française, dont on devrait voir le bout à la fin du millénaire. Allons plus avant. Voici un groupe de feuillus aux dimensions conséquentes, ce sont les épais ouvrages des Presses universitaires de France : dictionnaires du vocabulaire technique et critique de la philosophie (André Lalande), de Poétique et de rhétorique (Henri Monier), de la psychanalyse (Laplanche-Portalès), de la mythologie (Pierre Grimal), de la linguistique (Geroges Mounin), des mathématiques (F. Le Lionnais), de la langue philosophique (Fouquié), de la sociologie (Boudan), des sciences historiques (André Burguière).

Continuons ; nous retrouvons nos deux géants (Larousse et Robert), reconduits en deux bosquets concurrents, de dimensions plus modestes ; les dictionnaires de proverbes, de noms et prénoms, de locutions, étymologiques, analogiques, d'anglicismes, d'ancien français, de synonymes, de prononciation, de linguistique, de mots croisés, de scrabble, de verbes, de difficultés, de mots contemporains, etc. Plus loin, épars, quelques sommes analogues : un « Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne » (Duculot), un « dictionnaire économique et social » (Hatier), le « Grand dictionnaire des citations » (Dournon), celui « des expressions imagées » (CLE International), celui « des mots abstraits » (Plurilingue Nathan), etc. En explorant plus avant, le promeneur rencontrera avec bonheur les ouvrages consacrés à l'argot (« Le petit Simonin illustré par l'exemple » à la N.R.F., « Le petit Perret » chez Jean-Claude Lattès, « L'écologie de l'argot ancien » chez Nizet), et enfin quelques arbres rares : citons le « Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises » de Charles Nodier (Trans Europ Reprint) (première édition en 1808), le « Premier dictionnaire en images » (1 500 mots, chez Didier), le « Nouveau dictionnaire des injures » de Robert Edouard (Sand et Tchou), le « Dictionnaire de la bêtise » de Guy Betchel et Jean-Claude Carrière, chez Laffont (sujet ambitieux), le « Dictionnaire français-français des mots rares et précieux » (Seghers, 1965), sans oublier l'inimitable « Gradus » (Dictionnaire des procédés littéraires, de Bernard Dupriez, en 10/18). Enfin, plus localisés, mentionnons une fois de plus l'« Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire » (AELIA-IFA, éd. AUPELF), les « 700 québécoiseries les plus usuelles » de Normand Beauchemin (Presses de l'Université de Sherbrooke), les « Régionalismes québécois usuels » de Dubuc et Boulanger (CILF, 103, rue de Lille, Paris VII^e), une « Bibliographie du parler français au Canada » dressée par James Geddes et Adjudant Rivard (Paris Champion, Québec, éd. Marcotte), et au hasard parmi d'autres ouvrages résolument régionalistes, un « Dictionnaire franco-québécois » de Georges Castellana (Ed. Serre) qui vaut son pesant de pastis.

En marge

Nous terminerons notre petit tour d'horizon par un inventaire non raisonné de tous les ouvrages « inclassables » parce qu'ils ne sont ni des traités historiques, ni des ouvrages scientifiques, encore moins des recueils de listes inertes. Nous les avons piochés çà et là, allant de surprise en étonnement, et de sourire en éclat de rire. Les éditions Belin publient depuis quelque temps une collection intitulée « Le français retrouvé » où l'on recense « Les mots du vin et de l'ivresse » de M. Chatelain, « Trésors des racines pataouètes » de R. Bacri, « Locutions et proverbes d'autrefois » de R. Lagane, « Dictons de la pluie et du beau temps », de G. Dubois et Jacques Cellard.

Jacques Cellard dont on relira avec plaisir les deux tomes d'« Histoires de mots » (recueils de chroniques du langage parues dans Le Monde entre 1971 et 1985, éd. La Découverte/Le Monde) et « La vie du langage » (L'ordre des mots - Le Robert). Quelques ouvrages pratiques : « Comment parler correctement et aisément le français » de Michel Ducet (petit dictionnaire des incorrections de langage, à la Diffusion nouvelle du Livre), « Grammaire turbulente du français contemporain » de Fasola et Lyant (Ed. Ramsay), « Guide d'expression orale » (Mieux s'exprimer, mieux communiquer ; Larousse, coll. Références), « Le style et ses techniques » de Michel Cressot et Laurence James (P.U.F.), « Les noms de lieu de la France » d'Auguste Longnon (Champion), « Les noms de lieux et de personnes » de Christian Baylon et Paul Fabre (Nathan), « Le style administratif » de Robert Catherine (Albin Michel), les « Jeux poétiques de langue écrite » de S. Christophe et C. Crosset-Bureau (Armand Colin).

Mentionnons la collection consacrée par les éditions du Rivage aux « Proverbes et dictons régionaux », le « Guide raisonné des jurons » de Jean-Pierre Pichette (Ed. Quinze, Montréal, coll. Mémoires d'homme), le « Livre des sacres et blasphèmes québécois » (L'aurore, Montréal, coll. Connaissance des pays québécois), « En garde ! Termes anglais et anglicismes » de l'Abbé Etienne Blanchard (Beauchemin, Montréal), et la « Petite fabrique de littérature » d'Alain Duchesne et Thierry Legay, chez Magnard (voir QUI VIVE N° 3).

Finissons-en avec quelques ouvrages parmi les plus pittoresques que nous ayons rencontrés. « Les petits mots inconvenants » (Ed. Balland) marie l'ingéniosité verbale de Jean-Claude Carrière aux facettes graphiques de Pierre Etaix ; « L'album de la Comtesse », que l'on ne présente plus, recueille les contrepèts « charmants et délectables » parus dans le *Canard enchaîné* « entre la 2^e et la 3^e guerre mondiale » (Jean-Jacques Pauvert). D'autres choisissent l'humour pour partir en croisade contre le mauvais usage envahissant ; entre autres : Claude Duneton (« Parler Croquant », chez Stock), Jacques Cellard (encore lui : « Ça mange pas de pain », chez Hachette), Robert Beauvais (son irremplaçable « Hexagonal tel qu'on le parle » en livre de poche, et « Le français kiskose » chez Fayard), Jean Merlino (« Les jargonautes » chez Stock), Jacques Adout (« On cause on cause, ou le français tel qu'on l'écorche », éd. Panorama). Deux perles pour conclure : le « Grand méchant dictionnaire » de Jérôme Duhamel (Seghers) ensile sans vergogne « 1 000 mauvais esprits célèbres, 2 000 victimes, et 4 000 vacheries, bons mots assassins, perfidies, vilénies, coups de gueule, mauvaises pensées, insolences, ricanelements et volées de bois vert ». Et le « Verbiaire » de Channes et Sylvoisal, aux éditions de l'Âge d'homme (Lausanne), dont les auteurs se définissent comme les « rejets triomphalliques de la Grande messe baroque », dont l'« ambition tragique est l'apogée de la corruption des genres ». Deux cents pages de mots ahurissants, échevelés et jubilatoires (Efflorer : éveiller une vierge sans l'éveiller tout à fait ; Limpiduleux : limpide et nébuleux à la fois ; Nobellâtre : candidat à la respectabilité créatrice...). Quel baume, qu'un livre qui proclame la valeur éternelle de l'imperitence.

N.C.

F R A N C E

LE CANADA À VILLEFRANCHE-SUR-MER

La première université canadienne en Europe est née à l'automne dans la commune de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Destiné à permettre aux étudiants, francophones et anglophones, du Canada de se familiariser avec le mode de vie européen tout en accumulant des crédits universitaires reconnus au Canada, cet établissement est conjointement géré par l'Université Laurentienne, institution bilingue créée en Ontario en 1960, et par la multinationale Blyth & Cie, société organisatrice de voyages pour étudiants, qui dirige déjà le lycée canadien de Saint-Jean-Cap-Ferrat, commune également située dans le département des Alpes-Maritimes.

LE FAST FOOD AU PIQUET

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a cassé le 12 novembre un arrêt de la Cour d'Appel de Paris qui avait relaxé le directeur général de la société France Quick, poursuivi pour avoir désigné des plats et boissons par des mots étrangers ou à consonance étrangère. L'Association générale des usagers de la Langue française avait fait constater que les établissements de restauration rapide de la société présentaient leurs marchandises sous

les dénominations « giant », « big », « bigcheese », « milkshake », etc. Le directeur de la chaîne, M. Daniel Jambon (ça ne s'invente pas), a finalement été convaincu d'infraction à la loi de 1975 relative à l'emploi de la langue française. La chambre criminelle semble donc affirmer la sauvegarde de la langue comme fondement de cette loi, et non la seule protection du consommateur. On attend impatiemment les prolongements de cette nouvelle croisade en faveur des « gros-fromages » et autres « lait-coués »...

MEMMI À L'HONNEUR

A l'occasion du trentième anniversaire de la parution de « Portrait du colonisé », d'Albert Memmi, l'Académie diplomatique internationale accueillait le 18 novembre plusieurs dizaines de participants éminents à une « Journée Albert Memmi ». Un comité d'honneur, présidé par Léopold Sedar Senghor et parmi les membres duquel on reconnaissait Robert Cornevin, Stelio Farandjis, Stéphane Hessel, Bernard Kouchner, Melina Mercouri, Emmanuel Robles, Vercors et Philippe de Saint Robert, assurait l'organisation de ce colloque, en présence de l'auteur.

LE MANS : UN FESTIVAL DE 24 HEURES

L'association mancelle « Lire

et Vivre », subventionnée par la ville du Mans et le ministère de la Culture afin de promouvoir la culture par la lecture, et qui organisait les 11 et 12 octobre derniers les neuvièmes « 24 heures du Livre », a assorti cette édition d'un premier festival de la littérature francophone, qui devrait être reconduit l'an prochain. Une centaine d'auteurs de langue française, parmi lesquels on distinguait Philippe de Saint Robert, Tchicaya U Tamsi, Amin Maalouf et Claude Hagège, se sont succédés au cours de tables rondes et ventes-signatures qui ont animé la manifestation. Renseignements : Lire et vivre, 97, Grande-Rue, 72000 Le Mans. Tél. : 43.24.09.68.

CORRESPONDANCES FRANCOPHONES

France-Culture diffuse depuis le 8 octobre un nouveau magazine hebdomadaire consacré à l'actualité culturelle en Suisse, en Belgique, au Québec et en France. Intitulé « Correspondances », ce magazine est réalisé en commun par les radios de la C.R.P.L.F. (Communauté des radios publiques de langue française), et se compose de reportages et d'informations envoyés par ses partenaires, et d'enquêtes sur les événements culturels du moment. Produit par Pascale Casanova, « Correspondances » est diffusé chaque mercredi entre 15 h et 15 h 30.

TARN : LA FONDATION EN ROUTE

Dominique Baudis, maire de Toulouse, et Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'État à la Francophonie, ont officiellement annoncé, en septembre dernier, la création d'une Fondation internationale des Espaces francophones, dans le cadre de l'ancienne école royale de Sorèze, dans le Tarn. Les travaux, commencés en octobre, devraient être achevés au printemps ; le budget est estimé à trois millions de francs d'investissement, et deux millions de fonctionnement annuel. A terme, le financement de l'entreprise pourrait être assuré par des actions de mécénat. Le ministre a, à cette occasion, évoqué l'éventuelle tenue à Sorèze, dans les temps à venir, des premiers « États généraux des médias francophones ».

UN MILLION ET DEMI D'AMBASSEDEURS

L'assemblée plénière du Conseil supérieur des Français de l'étranger s'est tenue à Paris au cours de la première semaine d'octobre. Une occasion de faire le point sur les effectifs de ceux qui, étudiants, hommes d'affaires, militaires ou diplomates, contribuent par leur présence au rayonnement de la France dans le monde. 1 432 796 Français vivent hors de leur pays (sauf pour 280 000 d'entre eux, qui bénéficient de la double nationa-

lité); 650 000 habitent l'Europe de l'ouest, 296 000 l'Amérique du Nord, puis, en ordre décroissant, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient (184 000), l'Afrique (170 000), l'Amérique latine (71 000) et l'Asie (45 000). La présence française reste marginale dans les pays de l'Est (7 500). Avec 2,5 % d'expatriés, la France n'est que très relativement représentée hors de ses frontières, si l'on compare ces chiffres avec ceux de pays comme le Japon (8 %), l'Italie (10 %) ou la Suisse (12 %).

MODICAMENTS

Lu dans le Quotidien du Médecin du 29 septembre : les dénominations internationales des médicaments sont choisies par une commission internationale et ne tiennent pas toujours compte des particularités linguistiques de chaque pays. Parmi les récentes qui peuvent accrocher une oreille française, on relève un neuroleptique, la perlapine, une benzodiazépine, le pinazépam, un bêtabloquant, le pafénolol, et une substance pour l'entretien des lentilles de contact qui n'est pas sans évoquer les Pieds Nickelés, le xyloflocon. Enfin, une nouvelle substance présumée anticancéreuse extraite de la chélidoine, et qui n'a rien à voir avec une certaine radioactivité : l'ukrain.

SI TOUS LES SCRABBLEURS DU MONDE...

Le 11 octobre dernier mar-

quait non seulement la Saint-Firmin mais également la toute première Journée mondiale du « Scrabble » de langue française. Depuis les locaux de la mairie du huitième arrondissement de Lyon, en direct et par la magie compliquée du multiple, à l'initiative de Nicole Bargoin, adjointe au maire et « scrabbleuse » (de langue française) invétérée, le monde francophone a pu jouer de façon simultanée, de Beyrouth à Québec et de Maurice à Bruxelles, sur les tirages effectués depuis la capitale des Gaules, au hasard des petits dominos alphabétiques. Voici faite la preuve qu'un jeu instructif et distrayant peut devenir un formidable moyen de diffusion culturelle, à la disposition de tout un chacun soucieux d'enrichir son potentiel linguistique. Il serait peut-être temps de rebaptiser ce jeu, de langue française...

ILS ONT DES PANNEAUX RONDS...

Près de quatre-vingts communes bretonnes ont cette année installé, aux entrées de leur agglomération, des panneaux de signalisation bilingues. A la suite d'une enquête réalisée auprès de 911 communes, le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons a constaté que le principal frein à cette signalisation bilingue était le coût élevé du « mobilier ». D'où le regroupement récent des communes intéressées,

dont l'appel d'offres commun a largement contribué à ramener la dépense à des dimensions raisonnables.

UN FESTIVAL POUR MONTAUBAN

La ville de Montauban organisait du 29 septembre au 4 octobre dernier son premier Festival de théâtre francophone, sous la direction de Jean Durozier, directeur du Théâtre populaire d'Occitanie, dans le cadre de la Maison du peuple de la cité. Au programme, des spectacles du Luxembourg, de Belgique et du Canada, et deux farces montées par le Théâtre populaire d'Occitanie, d'après les textes d'un bateleur parisien du XVI^e siècle, Antoine Girard, dit « Tabarin ». Fruit d'une coopération franco-belge, ce festival devrait être accueilli, pour ses prochaines éditions, par la Belgique et le Luxembourg. Il s'appuie sur un budget global de deux cent mille francs (français). Jean Durozier ne cache pas son ambition de l'ouvrir dès l'an prochain aux pays francophones d'Afrique...

TRADUCTION : ARLES, TROISIÈME

Les troisièmes Assises de la Traduction littéraire se sont tenues en Arles les 8, 9 et 10 novembre derniers. Autour du thème « *Modes de pensée, modes d'expression : de l'arabe au français, du français à l'arabe* », traducteurs, écri-

vains et critiques se sont réunis en table ronde autour d'André Miquel, avec des écrivains maghrébins et spécialistes de la langue arabe. L'humour était présent par le biais de débats organisés sur le thème des « *Exercices de style* » de Raymond Queneau.

OÙ VA LA COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE ?

Le centre de coopération franco-québécoise organisait le 7 novembre une journée de réflexion destinée à dégager les orientations nouvelles susceptibles d'être imprimées à la coopération universitaire entre la France et le Québec. Après une évocation de l'histoire de la coopération, la place respective de chacune des disciplines et les nouvelles approches du rôle des gouvernements ont été abordées.

Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, Université de Paris VII, tour centrale, bureau 613, 2, place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05. Tél. : 46.33.33.78.

FNAC : FONDATION ET EMPIRE

Michel Baroin, président-directeur général de la Garantie mutuelle des fonctionnaires et de la FNAC, a annoncé le 20 novembre, en présence de François Léotard, la création d'une Fondation FNAC internationale de la Culture et de la Communication. Outil original,

destiné à soutenir et promouvoir la recherche et la création dans tous les domaines de la vie sociale, économique et culturelle, la Fondation bénéficiera du soutien logistique de la FNAC, et sera dotée d'importants moyens financiers.

Renseignements : Bernadette Alambret, 42.71.71.30 ou Françoise Parfondry, 45.48.24.46.

MAIRIE DE MONTREUIL PAR NATION-ANTILLES

Jacques Chirac a inauguré le 10 octobre, au carrefour du Boulevard de Charonne et de la place de la Nation, devant la Maison des Antilles, de la Guyane et de la Réunion, une place « des Antilles », en compagnie de Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'État à la francophonie, de Bernard Pons, ministre des D.O.M.-T.O.M, et d'Alain Devaquet, ministre délégué à la Recherche et aux Universités. Le maire de Paris s'est déclaré lui-même étonné qu'on ait attendu si longtemps pour baptiser une place en hommage à l'archipel. M. Chirac avait auparavant procédé au baptême de la station « Nation-Antilles », sur la ligne 9 du métropolitain, Pont de Sèvres-Mairie de Montreuil.

SI LA FRANCOPHONIE M'ÉTAIT CONTÉE

Le premier festival mondial de contes populaires s'est déroulé en Provence du 12 au 19 oc-

tobre. Organisée sur le modèle du Festival de Limoges, cette réunion d'une quarantaine de conteurs français et étrangers (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Honduras) se répartissait dans huit communes du plateau de Valensole (Alpes de Haute-Provence). Veillées au village, excursions contées, conférences et spectacles étaient notamment animés par Per-Jakez Hélias, Jacques Lacarrière, Yvan Audouard, Henri Gougaud, ou encore le conteur indien du Honduras Plume d'aigle flottante. Cette manifestation était soutenue par le ministère de la Culture, l'UNESCO et l'Association internationale des parlementaires de langue française. Léopold Sedar Senghor en était le président d'honneur.

MINITEL DE LANGUE FRANÇAISE

Un nouveau journal télématique est à la disposition des usagers du Minitel ; il présente l'ensemble des actions et manifestations francophones, et reproduit intégralement les nouvelles brèves du Commissariat général de la Langue française. *Tél. serveur : 45.44.70.42. Accès sur abonnement DAICADIF. Renseignements : DAICADIF, 61, rue de Vaugirard, Paris-VI^e. Tél. : 42.22.18.88.*

CHIFFRES ET LETTRES POUR L'EUROPE

L'émission quotidienne « Des

chiffres et des lettres » est depuis le 29 novembre diffusée, de 18 h 40 à 19 h par la chaîne francophone par satellite TV 5, qui rassemble les chaînes publiques françaises, et les télévisions suisse, belge et québécoise. Chaque dimanche depuis cette date, Jean-Pierre Foucault anime sur cette même chaîne une émission intitulée « Le mot juste », sur le thème de la langue française telle qu'on la parle.

DES SALONS ET DES LIVRES

L'automne est traditionnellement la saison des salons consacrés au livre un peu partout dans le monde (à l'exception de celui de Paris qui a lieu au printemps). Cette année n'aura pas démerité ; depuis le 1^{er} octobre, on a pu en effet visiter un certain nombre de ces manifestations, dont la portée et les dimensions sont aussi diverses que les lieux où elles se déroulent. Ainsi, noblesse oblige, la fameuse Foire du Livre de Francfort, considérée comme la plus courue du continent, a eu lieu du 1^{er} au 6 octobre, sur le thème général de « L'Inde ». Plus modestes, mais non moins estimables, les salons plus « locaux », tels ceux de Pessac (Gironde), du 9 au 12 octobre, de Carcassonne (18-19 octobre), de Brive-la-Gaillarde (7-9 novembre) ou de Blois (15-17 novembre). On pouvait aussi, sur les traces des manifestations orchestrées par l'Office de Promotion de l'édi-

tion française (35, rue Grégoire de Tours, Paris-VI^e), déambuler à Alger (12-18 novembre) ou à Kigali (Ruanda) du 3 au 8 décembre, ou encore être présent à Montréal entre le 20 et le 25 novembre. Ceci pour ne citer que quelques-unes des manifestations récentes de la toujours vaillante santé du Livre. Quoi qu'on dit...

B E L G I Q U E

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST LES BELGES

Deux avocats belges ont remporté ex-aequo le X^e Grand prix de la Francophonie, organisé par la Conférence des bâtonniers des huit barreaux du ressort de la Cour d'Appel d'Aix. Après des éliminatoires à Marseille puis à Sophia-Antipolis, la finale a distingué à Nice Alexandre Sprenger (Liège) et Benoît Michaux (Bruxelles), dont les plaidoeries devaient être jugées les plus éloquentes.

COLLOQUE BELGE

C'est à l'Université de Mons que s'est tenu, les 6 et 7 novembre derniers, un intéressant colloque consacré à la Synergie entre la langue, le droit et l'économie. « *Contrats internatio-*

naux», « Langue de spécialité dans le domaine de l'économie internationale » et « Langue entre producteurs et consommateurs » ont été les thèmes principaux abordés par les intervenants. Pour tout renseignement sur ce colloque et sur la publication de ses actes, s'adresser à Marcel Urbain, Université de l'État, place Warocqué, 17, B - 7000 Mons, Belgique. Tél. : 65.37.32.86 - 65.35.49.14.

G R A N D E -
B R E T A G N E

SOUS-TITRES SUR LA TAMISE

Le premier Festival du court-métrage français à Londres s'est tenu les 21 et 22 novembre derniers, à l'initiative d'Unifrance-Films et de l'Alliance française. Plus de quarante films sous-titrés en anglais ont été présentés autour de deux thèmes : « Imaginaires et fantastiques » et « Drames et folies ».

C A N A D A

BONJOUR NOUVELLE-ÉCOSSE

Un centre de production

radiophonique en langue française s'est ouvert le 14 octobre dernier à Halifax (Nouvelle-Écosse). Trois heures d'émission consacrées à l'actualité provinciale sont programmées quotidiennement de 6 h à 9 h sous le titre « Bonjour Atlantique ».

PUBLICITÉ FRANCOPHONE : LA FRANCE EN TÊTE

Du 1^{er} au 3 octobre dernier, cinq cents publicitaires et annonceurs du monde francophone s'affrontaient à Québec dans le cadre du premier festival mondial de la publicité en langue française, organisé par le Publicité Club de Montréal. La France, représentée sur place par le gratin de ses « grands communicateurs » (Seguela, Feldman, Bonange, Pouzilhac, etc.), n'a pas démerité face aux autres concurrents, puisqu'elle ne s'est pas vu attribuer moins de dix-huit trophées, dont quatre d'or. Le grand prix a été remporté par l'agence BDDP pour sa campagne « punk » Mazda ; TBWA a moissonné six distinctions, dont une d'or pour son affiche Samsonite. RSCG s'est également mérité l'or pour sa campagne contre la drogue.

LES FRANCO-ONTARIENS GAGNENT DU TERRAIN

Une loi permettant aux cinq cent mille francophones de l'Ontario d'exercer un certain contrôle sur l'éducation de leurs

enfants est entrée en vigueur le 1^{er} octobre dernier. Elle leur accorde la garantie d'être représentés dans plus du tiers (cinquante-six sur cent cinquante-six) des commissions scolaires de la province. Elle officialise du même coup la création de la première commission scolaire indépendante de langue française, qui doit être établie d'ici à 1988 dans la région d'Ottawa.

É T A T S - U N I S

LOUISIANE : LE PÉTROLE AUX TÊTES BLONDES

La Louisiane, second état producteur de pétrole des États-Unis, fournit également plus de la moitié de la production « off-shore » (« au large »), c'est-à-dire par forage en mer, mondiale. Les nouveaux gisements récemment touchés dont l'exploitation doit donner lieu à la constitution d'un fonds baptisé le « 8 G Money », vont voir les profits qu'ils engendreront doter le budget d'un secteur peu fréquemment rattaché au monde du pétrole puisqu'il s'agit de celui de l'enseignement. En effet, suite à un vote organisé fin septembre en Louisiane, il a été décidé que la réforme du système éducatif louisianais serait financée par ce biais. L'enseignement en français devrait bien entendu bénéficier au même titre que l'enseignement en anglais de

cette mesure ; on en attend beaucoup, outre-atlantique, en matière de formation d'enseignants, de diffusion d'une télévision francophone sur toute l'Amérique du Nord, etc. Comme quoi on peut très bien avoir et le pétrole, et les idées...

M A R O C

LE MAIRE DES MAIRES RECONDUIT

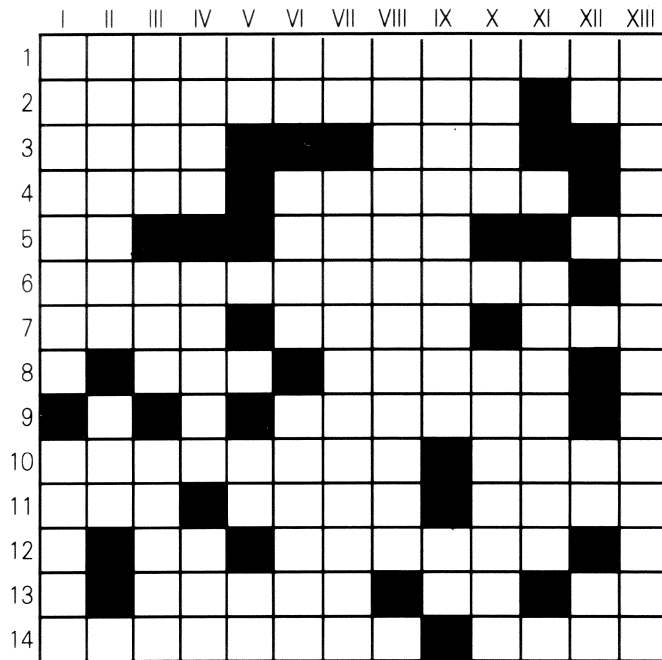
Jacques Chirac a été réélu à l'unanimité, le 4 octobre dernier à Casablanca, président de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles francophones (AIMF), qu'il préside depuis sa fondation, en 1979. Le maire de Québec, Jean Pelletier, a lui aussi été reconduit à la vice-présidence de l'Association. La prochaine assemblée de l'AIMF se tiendra à Brazzaville, fin juillet.

Z A I R E

FRANCOPHONIE : LE ZAÏRE DANS LA COURSE

Sur l'ordre du président Mobutu, le Zaïre, potentiellement second pays francophone du monde (en nombre théorique), s'est doté à la rentrée d'un « Service chargé des questions de la francophonie ». Rattaché à la présidence, ce service est notamment chargé du suivi des Conférences des chefs d'États francophones. Par ailleurs, le professeur Bokonga Botombele, ambassadeur, a été nommé Délégué spécial pour la Francophonie.

LES MOTS CROISÉS DE
JEAN-PAUL LAPIN



HORIZONTALLEMENT

- 1 - Verbicruciste contemporain de nos garennes
- 2 - Indissociable d'un certain renoncement - Fait le dédain
- 3 - Transmission posthume - Peu de Bengale
- 4 - Simplifient le négoce scandinave - Blanc des îles
- 5 - Déchiffré n'importe comment - Monsieur teuton - Non doublée
- 6 - Rattachés à certaines glandes
- 7 - Sur le chemin de Tilsit - Taisez-vous pêle-mêle - Phobie de suceur de sang
- 8 - Point d'aube - N'a pas à être bourguignon pour faire de l'effet
- 9 - Réagira comme un être pensant
- 10 - Différer pour mieux poursuivre - Blanche de fer
- 11 - Piscine américaine - Suceuse d'oreille - Réfuter
- 12 - Ringard si déjà - Pétaudière provençale
- 13 - Identité de l'être avec l'essence, et réciproquement - Attendu que - Voie de France
- 14 - Harpe à vent - Roi guidé

VERTICALEMENT

- I - Strie l'horizon ou brouille les perspectives - Fait le ménage
- II - A fait usage de stupéfiant - Demi-chant d'oiseau
- III - Bleu de cabaret - En danger - Gaucher lyrique
- IV - Lac phénoménal - Garage de caravanes - Sans pois
- V - En page - Début de l'épisode - Suet
- VI - Fleuve du Nord - Bon quand il est du même genre - Bébé de bébé
- VII - Do à clef - Mis au régime
- VIII - Coupeur de dette
- IX - Façonde stérile - Sigle de lucarne
- X - Relatif au bout du tunnel - Minerai actif
- XI - Raouts of Africa
- XII - Bois de taille - Personnel - Service intérieur
- XIII - Stabilisée par un homme de prix

EN BON FRANÇAIS
par Jean Duché

Assis sur un rocher, face à la mer, il berçait son *chagrin* en contemplant le *panorama*. Il n'avait pour tout *costume* qu'un *pagne*, et des *tatouages* sur la poitrine. Du plus loin qu'il l'aperçut, le *cavalier* qui, lui, portait *redingote* et *cravate*, marmonna :

- Qu'est-ce que c'est que ce *macaque* ? Il approchait, la *cravache* prête à l'*estourbir*, quand le *loustic* lui tendit les bras :

- Quelle rencontre *providentielle* !

- *Amiral* ! s'écria le *cavalier*. Je vous avais pris pour un *chenapan*...

- Trêve de *salamalecs*. Mes *matelots* se sont *mutinés*. Ces *canailles* m'ont enfermé dans ma *cabine*, puis ils m'ont *débarqué* sur cette plage... Drôle de *villégiature*. J'ai faim.

- Vous avez du *bol*. Je possède près d'ici une *baraque*...

Ils se restaurèrent d'une salade de *tomates* et de *rutabagas*, suivie d'une *confortable choucroute* arrosée de *bière*, d'un *baba* au *rhum*, puis des *alcools*, des *cigares*, tout le *bazar*. Une bonne *sieste* mit un ronflement final à cette histoire quelque peu *alambiquée*. ■

Connaissez-vous l'origine des mots en italiques ?

SOLUTION DES JEUX

- HORIZONTALLEMENT
- 1 - Jean-Paul Lapin. 2 - Abnégation - Fi. 3 - Legs - Bga. 4 - Ores - Créole. 5 - Ul - Herr - VO. 6 - Sudorparés. 7 - Iena - Cuth - All. 8 - Est - Bœuf. 9 - Pliera. 10 - Surseoir - Arme. 11 - Cia - Puce - Nier. 12 - Vu - Pastis. 13 - Ensoi - Vu - RN. 14 - Eolienne - Mage.
- VERTICALEMENT
- I - Jalousie - Scène. II - Eberlué - Cul. III - Ange - Dne - Ravel. IV - Ness - Oasis - Uri. V - Pg - Ep - Sa. VI - Aa - Chic - Poupon. VII - Ut - République. VIII - Libérateurs. IX - Logorrhée - TV. X - Anal - Uranium. XI - Safaris. XII - If - Me - RQ. XIII - Nitroglycérine.

JEAN DUCHÉ

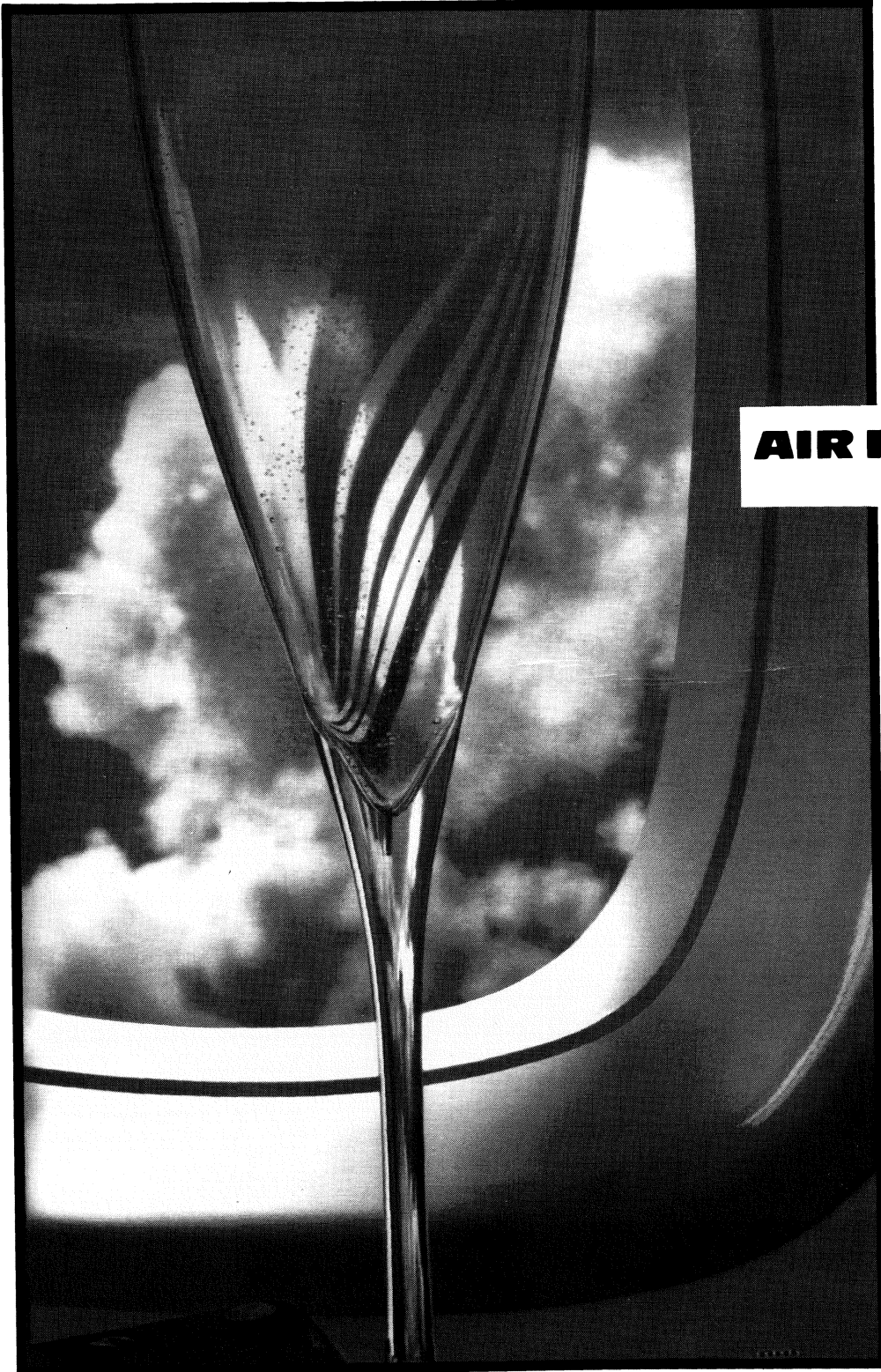
ORIGINE DES MOTS. **Anglais** : redingote, providentiel, cabine, bol, rhum, tatouage, confortable, panorama. **Allemand** : cravate, estourbir, chenapan, loustic, choucroute, bière. **Italien** : cavalier, canaille, villégiature, costume, baraque. **Espagnol** : pagne, mutine, débarqué, tomate, cigare, sieste. **Portugais** : macaque. **Arabe** : amiral, alcool, salamalecs, alambiqué. **Slave** : baba, cravate. **Persan** : bazar. **Scandinave** : rutabaga. **Turc** : chagrin. **Hollandais** : matelot.

L'EXIGENCE

NOTRE TRADITION FAIT LA DIFFÉRENCE.

AIR FRANCE SE DOIT DE FAIRE HONNEUR A SES ORIGINES. CETTE EXIGENCE FAIT DE CHAQUE VOYAGE AIR FRANCE UN MOMENT DE GRANDE TRADITION OÙ "GRAND CRU" ET "CHAMPAGNE MILLÉSIMÉ" S'ACCORDENT POUR ACCOMPAGNER UNE CUISINE DE HAUTE GASTRONOMIE. LE STYLE ET LE RAFFINEMENT DE NOTRE SERVICE SONT LES MEILLEURS AMBASSADEURS DE LA FRANCE DANS LE MONDE. LA TRADITION EST NOTRE RAISON D'ÊTRE.

AIR FRANCE 



QUI-VIVE

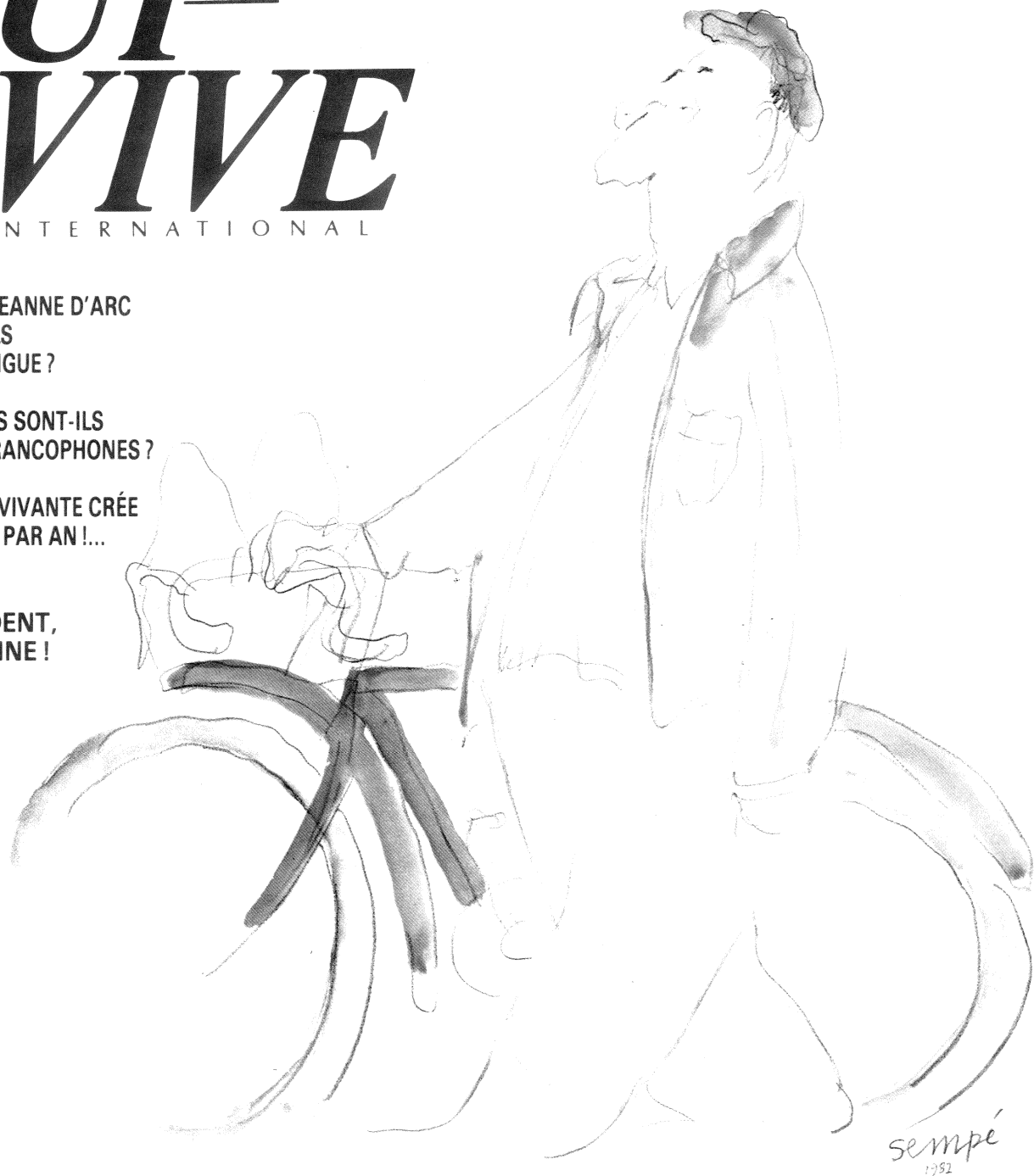
INTERNATIONAL

HENRI IV ET JEANNE D'ARC
PARLAIENT-ILS
LA MEME LANGUE ?

LES FRANÇAIS SONT-ILS
VRAIMENT FRANCOPHONES ?

UNE LANGUE VIVANTE CRÉE
20 000 MOTS PAR AN !...

C'EST ÉVIDENT,
JE M'ABONNE !



SIX NUMÉROS - FRANCE 180 F - ÉTRANGER 210 F PORT AVION EN SUS (EUROPE, AFRIQUE DU NORD
50 F - AFRIQUE FRANCOPHONE 62 F - AUTRES PAYS 100 F).
ENVOYER LA SOMME CORRESPONDANTE PAR :
- CHÈQUE JOINT À L'ORDRE DE QUI-VIVE INTERNATIONAL
- MANDAT INTERNATIONAL JOINT À LA RÉDACTION DE QUI-VIVE INTERNATIONAL,
27, rue de la Procession, 75015 PARIS. TÉL. : 45.66.91.40.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

